



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

VOLUME 27

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Thursday, October 3, 2024

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le jeudi 3 octobre 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Leila Ghahhary Benjamin Herrera Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Hélène Laurendeau Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Sébastien Lafrance Sujit Nirman
Human Rights Coalition	Bedriye Hilal Çeleğen David Matas Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland
Jenny Kwan	Sujit Choudhry Mani Kakkar

IV Appearances / Comparutions

Churchill Society	Malliha Wilson
The Pillar Society	Daniel Stanton
Democracy Watch	Wade Poziomka Nick Papageorge
Canada's NDP	Lucy Watson
Conservative Party of Canada	Nando De Luca
Chinese Canadian Concern Group on The Chinese Communist Party's Human Rights Violations	Neil Chantler David Wheaton
Erin O'Toole	Thomas W. Jarmyn Preston Lim
Senator Yuen Pau Woo	Yuen Pau Woo
Sikh Coalition	Balpreet Singh Prabjot Singh
Bloc Québécois	Mathieu Desquilbet
Iranian Canadian Congress	Dimitri Lascaris

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
D/COMM MARK ANDREW FLYNN, Sworn/Assermenté	1
COMM MICHAEL ROBERT DUHEME, Affirmed/Sous affirmation solennelle	1
A/COMM BRIGITTE GAUVIN, Affirmed/Sous affirmation solennelle	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Lynn Morgan	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Nicolas Saint-Amour	37
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	49
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prabjot Singh	56
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Bedriye Hilal Çeleğen	65
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	73
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	81
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Heidi Collicut	88
CSIS REPRESENTATIVE NO. 1, Affirmed/Sous affirmation solennelle	95
CSIS REPRESENTATIVE NO. 2, Affirmed/Sous affirmation solennelle	95
MR. RYAN MACDONALD, Sworn/Assermenté	95
MS. ROBIN WETTLAUFER, Affirmed/Sous affirmation solennelle	96
MR. GREGORY LAURENT O'HAYON, Affirmed/Sous affirmation solennelle	96
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Erin Dann	96
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	150
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Fraser Harland	160
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	165
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	171
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prabjot Singh	182
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Matthew Johnson	187

VI
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT0000108.EN	Interview Summary: Royal Canadian Mounted Police (Commissioner Michael Duheme and Deputy Commissioner, Federal Policing, Mark Flynn)	3
WIT0000108.FR	Résumé d'entrevue : Gendarmerie Royale du Canada (commissaire Michael Duheme et sous-commissaire, Police fédérale, Mark Flynn)	3
WIT0000115	Addendum to Interview Summary: Mark Flynn Interview Summary	3
WIT0000115.FR	Addendum au résumé d'entrevue : Résumé d'entrevue avec Mark Flynn	4
WIT0000137	In Camera Examination Summary: RCMP Commissioner Michael Duheme, Deputy Commissioner, Federal Policing, Mark Flynn & Assistant Commissioner, Federal Policing National Security, Brigitte Gauvin	4
CAN.DOC.000043	Gendarmerie royale du Canada - Rapport institutionnel, phase 2	5
CAN.DOC.000043.001	Gendarmerie royale du Canada - Phase 2 - Rapport Institutionnel - Annexe non classifiée	5
CAN.DOC.000042	Royal Canadian Mounted Police - Stage 2 - Institutional Report	5
CAN.DOC.000042.001	Royal Canadian Mounted Police - Stage 2 - Institutional Report - Unclassified Annex	5
CAN019675_0001	Federal Policing: Foreign Actor Interference (FAI) Strategy	8
CAN.SUM.000015	People's Republic of China Police Stations	26
CAN044228_R01_0001	Deputy Minister Committee for Intelligence Response (DMCIR) Meeting Minutes	33
CAN044769_0001	Plan de communication - Dossier 2022-2035	45
HRC0000113	Bomb Threat to Falun Gong Community in BC hosting Shen Yun March 2024	65
RCD0000079	Yukon RCMP is monitoring potential foreign interference. What does that look like?	74

VII Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT0000109	Interview Summary: Security and Intelligence Threats to Elections Task Force (CSE Representative, Three CSIS SITE Representatives, Robin Wettlaufer, Greg O'Hayon)	96
WIT0000109.FR	Résumé d'entrevue - Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (représentant du CST, trois représentants du SCRS au sein du Groupe de travail, Robin Wettlaufer, Greg O'Hayon)	96
WIT0000139	In Camera Examination Summary: CSIS SITE Representative #1, CSIS SITE Representative #2, Ryan Macdonald, Robin Wettlaufer, Greg O'Hayon	97
CAN037690_0001	SITE Threat Assessment of Foreign Interference Threats to Canadian Democratic Institutions - 2024	100
COM0000598.EN	Cyber threats to Canada's democratic process 2023 Update	115
CAN031449_0001	Security and Intelligence Threats Task Force and the 19 June 2023 Federal By-Elections	123
COM0000606.EN	Security and Intelligence Threats to Elections Task Force Threats to the Canadian Federal By-elections June 2023	127
COM0000607.EN	Security and Intelligence Threats to Elections Task Force - Threats to the Canadian Federal By-elections - July 2023	128
COM0000607.FR	Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections - Menaces pour les élections partielles fédérales du Canada - juillet 2023	128
COM0000605.EN	Security and Intelligence Threats to Elections Task Force - Threats to the Canadian Federal By-elections - Durham March 2024.	129

VIII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
COM0000605.FR	Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections - Menaces pour les élections partielles fédérales du Canada - Durham mars 2024	129
CAN021341_0001	Security and Intelligence Threats to Elections (SITE) Task Force Mandate and Membership	131
CAN021563_0001	Baseline Threat Assessment July 24, 2023 Calgary Heritage By-election - CAB 2023-24/28	132
CAN031488_0001	RE: RRM Canada within SITE - need to evolve based on changing mandates	141
CAN002359	Security and Intelligence Threats to Elections Task Force - After Action Report (2021 Federal Election)	144
CAN044590	SITE TF Briefing to Unclassified Political Parties	148
CAN044569	Key Points for SITE Briefing to Political Parties	148
CAN044568_0001	Security and Intelligence Threats to the Elections Task Force (SITE TF) - Foreign Interference: A Threat to Canada's National Security	148
CAN047436_0001	Key Points for SITE Briefing to Political Parties	148
CAN047437_0001	Security and Intelligence Threats to the Elections Task Force SITE TF	148
COM0000382	Bill C-70 First Reading	150
CAN024019	WeChat account activity targeting Canadian parliamentarian suggests likely foreign state involvement	162
CAN011293	China: Domination of Chinese-Language Media in Canada Poses National Security Threats - IM 30/2023	169
RCD0000020	Tenet Youtube videos	171
CAN.SUM.000006	Country Summary: Russia	177

VIX
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
CAN.SUM.000030	Country Summaries: People's Republic of China, Russia, India, Iran and Pakistan	180
CAN040229_0001	SITE TF Assessment of Foreign Interference Threats to Canadian Democratic Institutions - 2023	182
CAN044584_0001	SITE Briefing to P5	183

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le jeudi 3 octobre 2024 à 9 h 32

--- The hearing begins Thursday, October 3, 2024 at 9:32 a.m.

LE GREFFIER: Order, please. À l'ordre, s'il vous plaît.

This sitting of the Foreign Interference Commission is now in session. Commissioner Hogue is presiding.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est en cours. La Commissaire Hogue préside.

The time is 9:32 a.m. Il est 9 h 32.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour à tous.

Une autre journée devant nous.

Me LYNDA MORGAN: Donc, nous accueillons le panel de la GRC ce matin.

Pourrions-nous assermenter, s'il vous plaît, les témoins?

LE GREFFIER: Alors, Monsieur Flynn, pourriez-vous nous dire votre nom et épeler votre nom de famille.

S-COMM. MARK FLYNN: Mark Flynn – F-L-Y-N-N.

LE GREFFIER: Merci beaucoup. Et pour l'assermentation :

--- S-COMM. MARK ANDREW FLYNN, Assermenté:

LE GREFFIER: Monsieur Duheme, pourriez-vous dire votre nom et épeler votre nom de famille.

COMM. MICHAEL DUHEME: Michael Robert Duheme – D-U-H-E-M-E.

--- COMM. MICHAEL ROBERT DUHEME, Sous affirmation solennelle:

1 **LE GREFFIER:** Et finalement, Madame Gauvin.
2 Pourriez-vous nous dire votre nom et épeler votre nom de
3 famille?

4 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Brigitte Gauvin - G-
5 A-U-V-I-N.

6 **--- COMM-A. BRIGITTE GAUVIN, Sous affirmation solennelle:**

7 **LE GREFFIER:** Maître, vous pouvez débiter.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

9 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me LYNDA MORGAN:**

10 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, quelques petits
11 détails administratifs avant de passer aux questions de fond.

12 Premièrement, le document WIT108, s'il vous
13 plaît, peut-ont l'afficher à l'écran?

14 Madame la Commissaire (sic) et commissaire
15 adjoint Flynn, alors c'est un résumé de l'entrevue du 24 juin
16 2024 pour la Commission. Vous avez révisé ce document?

17 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

18 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Des changements à apporter?

20 **S-COMM. MARK FLYNN:** Non.

21 **S-COMM. MARK FLYNN:** Non.

22 **Me LYNDA MORGAN:** Vous adoptez ce résumé comme
23 pièce au dossier pour la Commission?

24 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Oui.

25 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Je m'excuse. Bon, je
27 m'excuse. Continuons les questions administratives.

28 Et maintenant... oh, pardon, il y a aussi

1 108.FR, c'est la version française. Pas besoin de l'afficher.

2 --- PIÈCE No. WIT0000108:

3 Interview Summary: Royal Canadian
4 Mounted Police (Commissioner Michael
5 Duheme and Deputy Commissioner,
6 Federal Policing, Mark Flynn)

7 --- PIÈCE No. WIT0000108.FR:

8 Résumé d'entrevue : Gendarmerie
9 Royale du Canada (commissaire Michael
10 Duheme et sous-commissaire, Police
11 fédérale, Mark Flynn)

12 **Me LYNDA MORGAN:** Et maintenant, WIT115. Peut-
13 on l'afficher, s'il vous plaît?

14 Encore une fois, alors il y a la version
15 française, pas besoin de l'afficher pour l'instant.

16 Donc, Monsieur Flynn, c'est un ajout, alors
17 il s'agit de votre entrevue le 15 février 2024 avec les
18 avocats de la Commission. Avez-vous eu l'occasion de revoir
19 ce document?

20 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Des changements?

22 **S-COMM. MARK FLYNN:** Non.

23 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, nous versons ce
24 document au compte de votre témoignage?

25 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

26 --- PIÈCE No. WIT0000115:

27 Addendum to Interview Summary: Mark
28 Flynn Interview Summary

1 --- PIÈCE No. WIT0000115.FR:

2 Addendum au résumé d'entrevue :

3 Résumé d'entrevue avec Mark Flynn

4 **Me LYNDA MORGAN:** Et maintenant, WIT137, s'il
5 vous plaît.

6 Alors, ça, c'est un résumé qu'on peut
7 divulguer en public par suite de l'entrevue à huis clos au
8 cours de l'été 2024.

9 Alors, je vous demande à vous trois : avez-
10 vous revu ce document? Avez-vous des changements à y
11 apporter? Êtes-vous d'accord avec le contenu?

12 **S-COMM. MARK FLYNN:** Nous l'avons examiné, pas
13 de changements.

14 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Oui, je l'ai révisé et
15 ça reflète exactement ce qui a été dit. Il n'y a aucun
16 changement à apporter au document.

17 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

18 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui, je l'ai révisé
19 moi aussi et pas de changements.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, vous adoptez ce résumé
21 qui peut être versé au dossier?

22 **RÉPONSE DES TÉMOINS:** Oui.

23 --- PIÈCE No. WIT0000137:

24 In Camera Examination Summary: RCMP
25 Commissioner Michael Duheme, Deputy
26 Commissioner, Federal Policing, Mark
27 Flynn & Assistant Commissioner,
28 Federal Policing National Security,

1 Brigitte Gauvin

2 **Me LYNDA MORGAN:** Dernier détail

3 administratif.

4 Alors, Commissaire, en ce qui concerne le
5 rapport institutionnel qui a été préparé en ce qui concerne
6 l'étape numéro 2.

7 Est-ce qu'on peut nous présenter DOC.43, s'il
8 vous plaît?

9 Donc, c'est le rapport institutionnel phase 2
10 et il y a aussi 43.001, il s'agit de l'annexe non classifiée
11 phase 2. Alors, il y a les versions anglaise et française.

12 Et Commissaire, vous pourrez adopter aussi le
13 rapport institutionnel comme pièce au dossier dans le cadre
14 de votre témoignage devant la Commission?

15 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Oui.

16 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000043:**

17 Gendarmerie royale du Canada -
18 Rapport institutionnel, phase 2

19 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000043.001:**

20 Gendarmerie royale du Canada - Phase
21 2 - Rapport Institutionnel - Annexe
22 non classifiée

23 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000042:**

24 Royal Canadian Mounted Police - Stage
25 2 - Institutional Report

26 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000042.001:**

27 Royal Canadian Mounted Police - Stage
28 2 - Institutional Report -

1 **Me LYNDA MORGAN:** Les politiques de la
2 possibilité de combattre ce phénomène, il s'agit de quelque
3 chose qui n'existait pas à la GRC auparavant?

4 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** On n'a pas affaire à
5 un phénomène nouveau pour la GRC. Il y a eu des enquêtes dans
6 le passé au sujet de tels évènements, mais avec la menace de
7 plus en plus évident, il a fallu créer une équipe vraiment
8 dédiée au sein de la GRC avec de l'expertise appropriée, et
9 comme l'a dit le commissaire, en 2020, nous avons mis sur
10 pied une équipe dédiée grâce aux ressources de nos programmes
11 de sécurité pour les activités nationales et surtout l'équipe
12 de contrôle ici à Ottawa – c'est l'unité pour laquelle je
13 travaille – qui a été chargée de ce dossier.

14 Par conséquent, on y trouve des agents de
15 police ainsi que des analystes du renseignement qui sont bien
16 placés pour donner des directives en ce qui concerne les
17 équipes responsables des enquêtes puisqu'ils ont une
18 perspective nationale en matière d'ingérence internationale
19 et de la menace. Ils sont en contact au niveau national et
20 international avec divers partenaires et ils peuvent
21 transmettre aux équipes d'enquête leurs connaissances grâce à
22 leurs divers rôles, leurs diverses responsabilités, grâce à
23 des rencontres personnelles ou encore à la transmission de
24 documents.

25 Nous avons aussi un cours qui fait partie des
26 cours obligatoires en matière de sécurité et, par conséquent,
27 on partage les connaissances de façon permanente et on guide
28 les enquêtes qui sont menées un peu partout au Canada.

1 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Si vous me permettez,
2 j'ajouterais également : le besoin de développer l'expertise
3 quand qu'il y a des phénomènes comme ça est important au
4 niveau de l'organisation parce que... pas juste pour... à
5 l'interne de l'organisation, comment est-ce qu'on mène les
6 enquêtes, mais également utiliser nos experts en la matière
7 pour éduquer d'autres policiers et policières à travers le
8 pays. Et puis d'avoir ces experts-là qui participent à des
9 forums au niveau international avec des gens.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** OK. Et quand vous parlez
11 d'éduquer d'autres membres des forces policières, est-ce que
12 vous visez des gens de la GRC...

13 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Non.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...ou également d'autres
15 forces...

16 **COMM. MICHAEL DUHEME:** L'ensemble de la
17 communauté policière canadienne.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** D'accord.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Merci. En ce qui concerne la
20 GRC, les activités sur le terrain, est-ce qu'il y a aussi une
21 équipe sur le terrain qui s'occupe de gérer les incidents
22 mettant en cause des acteurs étrangers?

23 Et peut-on afficher le 1967 (sic), s'il vous
24 plaît? Bon. Donc, 19675, « Police fédérale : stratégies », et
25 c'est daté de mai 2023.

26 **--- PIÈCE No. CAN019675 0001:**

27 Federal Policing: Foreign Actor

28 Interference (FAI) Strategy

1 **Me LYNDA MORGAN:** À la page 9, maintenant,
2 s'il vous plaît.

3 Donc, si on regarde maintenant en haut de la
4 page, il est question de formation, sensibilisation et
5 politiques opérationnelles. On dit :

6 « On a de l'expertise en matière
7 d'intervention étrangère par des
8 acteurs étrangers. Les possibilités
9 d'obtenir cette expertise sont
10 disponibles pas seulement au besoin.
11 Et par conséquent, le personnel
12 opérationnel qui n'est pas
13 sensibilisé vis-à-vis des tactiques
14 et des modus operandi des acteurs
15 étrangers dans ce domaine, y compris
16 en leur donnant une meilleure
17 compréhension de la façon dont les
18 États étrangers conduisent des
19 opérations de renseignement en ce qui
20 concerne les renseignements
21 classifiés, entre autres, et les
22 agences d'application de la loi, ce
23 qui est rendu encore plus grave par
24 le manque de politiques en ce qui
25 concerne ce domaine et de procédures
26 opérationnelles standardisées. »

27 Êtes-vous d'accord avec l'exactitude de cet
28 énoncé en 2023? Et ma question de suivi en parallèle, c'est :

1 si c'était vrai à l'époque, est-ce que ça reste vrai
2 aujourd'hui?

3 **S-COMM. MARK FLYNN:** Bon, je serais heureux de
4 répondre à cette question, Madame la Commissaire.

5 Ce rapport de stratégie a été fondé sur des
6 études qui ont été faites à l'interne. Donc, en fait, il faut
7 revenir un peu en arrière. Il s'agit plutôt de 2022 et de fin
8 2023, c'est à ce moment-là que les constats ont été faits par
9 l'équipe. Ç'aurait été exact à l'époque au sens large pour
10 l'ensemble du programme, mais comme la commissaire adjointe
11 Gauvin l'a déjà dit, il y a eu une certaine spécialisation
12 dans divers domaines précis, et ça, ça représente justement
13 tout l'ensemble de l'activité policière pour le gouvernement
14 fédéral.

15 Depuis, des efforts ont été déployés, des
16 brochures d'information, des programmes de formation ont vu
17 le jour. On a ajouté justement du matériel dans la formation
18 en matière de sécurité nationale par rapport aux acteurs
19 étrangers. Il y a eu des conférences, beaucoup de réunions,
20 que ce soit à l'interne pour la GRC, mais aussi avec nos
21 partenaires dans les corps policiers, les gens qui sont sur
22 le terrain avec nous, et aussi les responsables de divers
23 corps policiers. Et là, on a sensibilisé de beaucoup toutes
24 les forces policières à ce sujet.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez parlé de l'ajout
26 d'un module en matière de sécurité, pour la formation pour la
27 sécurité nationale. Est-ce que cela s'ajoute à la formation
28 pour les tout nouveaux venus à la GRC, les nouvelles recrues?

1 **S-COMM. MARK FLYNN:** Non. En ce qui concerne
2 la formation de base pour les recrues, on insiste sur les
3 opérations policières de base relevant de notre mandat et
4 l'autre sujet va être abordé plus tard dans la formation.

5 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Ce qu'il faut, c'est de
6 l'agilité chaque fois que quelque chose de nouveau se montre.
7 Quand un acteur s'insère dans l'ingérence et qu'on attire
8 notre attention, bon, là, il faut trouver de nouvelles façons
9 pour former nos employés, et si on parle de formations ad
10 hoc, bien, écoutez, c'est comme si on regarde ce qui se
11 passait...

12 Il y a deux ans, le IMVE, Monsieur Vigneault
13 a dit c'est une menace c'est une menace. Et là aussi, il a
14 fallu sensibiliser nos gens, pas seulement chez nous, mais
15 dans tous les corps responsables d'activités policières.
16 C'est pour ça qu'il faut parler d'agilité pour s'adapter.
17 C'est un excellent exemple.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

19 Et je crois comprendre que la haute gestion
20 de la GRC a déployé des efforts pour établir des liens et
21 s'assurer qu'on a une réaction globale. Alors, j'aimerais que
22 vous nous disiez quelles sont les étapes à l'interne qui ont
23 été franchies pour en arriver à une réponse cohérente par
24 rapport à la menace étrangère, par exemple pour
25 l'intelligence artificielle.

26 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Je dirais qu'à
27 l'interne, je dirais que... ben, pas vraiment tout le monde
28 mais les gens qui doivent être au courant reçoivent des

1 séances de breffage sur ce qui se passe en matière
2 d'ingérence étrangère et aussi dans d'autres sphères
3 d'activité quand il est question du crime organisé.

4 Donc, c'est une sensibilisation, on veut
5 s'assurer que tout le monde est conscient de ce qui se passe,
6 tout le monde est au courant, et comme Mark pourrait le
7 confirmer, nous avons d'une part l'aspect enquête, mais il y
8 a l'aspect technique qui a un rôle essentiel quand il est
9 question de mener des enquêtes de ce genre.

10 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui. Et pour compléter,
11 on a parlé de la création d'une équipe sur l'ingérence
12 étrangère dans le cadre du programme, ces gens-là participent
13 avec toutes les unités sur le terrain et ailleurs. Une partie
14 de la recherche consiste à identifier les dossiers qui sont
15 en lien les uns avec les autres.

16 Nous avons aussi mis sur pied pour certaines
17 menaces très spécifiques que l'on constate à travers le pays,
18 nous avons créé, donc, un groupe de travail, ce sont des
19 groupes, des modules qui regroupent un plan holistique,
20 global, pour s'attaquer à ces problèmes pour atténuer la
21 menace et les préjudices qui peuvent en découler.

22 Donc, tout ça est relié aux forces policières
23 municipales, provinciales, chez nous, bien sûr, mais ceux qui
24 ne relèvent pas aussi de la sécurité nationale parce qu'il y
25 a des liens avec, entre autres, le crime organisé et d'autres
26 organisations criminelles auxquelles justement il faut
27 répondre sur le terrain.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Et pourriez-vous afficher le

1 document 137, s'il vous plaît? Et passer au paragraphe 24.

2 Alors, je vais vous poser la question, Madame
3 Gauvin. Dans le résumé, on indique que vous avez dit que la
4 collaboration avait augmenté le partage d'informations entre
5 diverses unités qui ont un mandat concernant l'ingérence
6 étrangère. Et pourriez-vous nous dire ce qui se fait
7 justement en ce qui concerne le partage de l'information?

8 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui, très bien, et
9 là, il est question de ce que le commissaire adjoint a dit :
10 sur le plan interne, donc, on partage l'information dans les
11 diverses unités qui ont un rôle pour ce qui est de contrer
12 l'ingérence étrangère. Nous avons notre équipe de gestion et
13 on fait aussi affaire avec des enquêteurs, au besoin, quand
14 il est question de divers dossiers, de diverses questions qui
15 sont interreliées, et par conséquent, nous avons de
16 l'information sur l'ensemble des évènements, que ce soit à
17 l'interne, dans le programme de sécurité nationale de la GRC,
18 bien sûr, mais aussi avec le programme de police nationale et
19 avec d'autres unités quand il y a justement des liens et de
20 l'interconnectivité. Pour la violence motivée par les
21 idéologies, là, nous avons une équipe qui ont... par rapport
22 aux jeunes qui sont ciblés avec des abus.

23 Donc, il y a toute une expansion de
24 l'information qui est disponible dans la GRC, et en même
25 temps nous maintenons... nous sauvegardons toute l'information
26 et ça, c'est... on protège l'information (inintelligible)

27 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Je rajouterai à ça ce
28 que j'ai mentionné plus tôt, l'importance de partager cette

1 information-là avec la communauté policière canadienne, parce
2 que l'ingérence étrangère se présente sous... se manifeste sous
3 différentes formes.

4 Donc, ça peut arriver que c'est la police de
5 juridiction à Vancouver ou Toronto ou un autre endroit qui
6 sont les premiers répondants et ça développe ainsi un dossier
7 qui devient l'ingérence étrangère.

8 Donc, l'important, c'est de développer
9 l'information mais également de la partager puis éduquer les..
10 l'ensemble de la communauté.

11 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Si vous me
12 permettez d'ajouter. À même les équipes d'enquête dans les
13 grands centres, on a des équipes intégrées. Puis on a des
14 représentants des polices locales et municipales qui font
15 partie de ces équipes d'enquête là. Alors, il y a un partage
16 d'information qui se fait à ce niveau-là aussi.

17 Et c'est très important, parce qu'on voit
18 souvent dans les cas d'ingérence étrangère qu'il y a des
19 incidents qui surviennent et c'est la police de juridiction
20 qui vont être les premiers répondants. Alors, c'est très
21 important qu'ils soient au courant des différentes activités
22 et puis... alors... qu'ils puissent alors nous les signaler et on
23 peut partager l'information pour avancer nos enquêtes.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et est-ce qu'il existe un
25 mécanisme qui fait en sorte que vous êtes rapidement informés
26 s'il y a un élément d'ingérence étrangère dans une des
27 enquêtes qui peut être menée par un autre corps policier à un
28 niveau soit provincial ou même municipal?

1 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui, tout à fait.
2 C'est que... ce que j'expliquais, c'est qu'il y a des... les
3 équipes intégrées...

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

5 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** ...qui a des
6 représentants de police de juridiction, des polices locales,
7 municipales et même provinciales qui font partie de ces
8 groupes-là.

9 Alors, il y a constamment, régulièrement des
10 échanges d'information. On parle des différents dossiers de
11 façon routinière. Alors... et puis il y a une éducation qui se
12 fait aussi routinement. Alors, oui, je dirais que le partage
13 d'information se fait assez rapidement.

14 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Mais, sur votre point,
15 Madame la Commissaire, il se peut, à des endroits au Canada...
16 parce que, comme Brigitte le mentionnait, on a des équipes
17 intégrées dans les grandes villes à travers le pays, mais il
18 y a des endroits un petit peu plus isolés des fois que
19 l'information peut... des gens peuvent ne pas reconnaître que
20 c'est l'ingérence étrangère, donc l'information peut arriver
21 un petit peu plus lentement, mais c'est des choses que
22 l'équipe adresse, à savoir : avoir ce lien qu'on puisse
23 acheminer l'information et éduquer les gens le plus
24 rapidement possible.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Puis le mécanisme, c'est
26 vraiment par le biais des équipes intégrées?

27 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui, ou les
28 relations qui sont établies...

1 **COMM. MICHAEL DUHEME:** L'enseignement.

2 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui, c'est ça. Donc,
3 soit les équipes intégrées ou, dans les autres régions, c'est
4 les relations que la GRC a avec ses partenaires. Il y a un
5 partage d'information qui se fait quand même assez
6 routinement. Et puis, d'où l'importance aussi de concentrer
7 nos efforts sur l'éducation de nos partenaires.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** OK.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Merci. Je vais passer aux
10 menaces. On en a parlé de comment c'était en 2019 et 2021, je
11 voudrais avoir votre point de vue par rapport à comment ça se
12 présente en 2024.

13 Et si vous voulez bien parler un petit peu
14 plus lentement que normalement. Il y a beaucoup
15 d'interprétation qui se fait et ça va faire en sorte qu'on va
16 être bien vus des interprètes.

17 Alors, l'environnement de menaces n'a pas
18 beaucoup changé depuis 2021. Est-ce que c'est bien le cas,
19 alors, avec la Chine, la Russie, l'Iran, c'est les pays les
20 plus... les États qui menacent le plus?

21 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui.

22 **Me LYNDA MORGAN:** Et la GRC pense que la Corée
23 du Nord et la Russie comme étant des acteurs de crimes
24 cybernétiques?

25 **COMM. MICHAEL DUHEME:** C'est juste.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Et quand il s'agit de la
27 RPC, le comportement, c'est la répression transnationale et
28 le vol de propriété intellectuelle. Est-ce que c'est bien ça?

1 **S-COMM. MARK FLYNN:** C'est ça.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut avoir
3 WIT108, s'il vous plaît? Et si on peut passer au
4 paragraphe 10, s'il vous plaît.

5 Alors, Monsieur le commissaire Flynn, je
6 voudrais vous poser la question. Vous dites que la menace la
7 plus importante par l'Iran, c'est la répression
8 transnationale et vous expliquez, si vous regardez la
9 dernière phrase :

10 « Ça fait en sorte que la GRC doit
11 avoir une approche multiple pour
12 protéger les victimes de PF752 et
13 leurs familles. »

14 Est-ce que vous pouvez nous expliquer quelle
15 est cette approche à multiples volets?

16 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui. Je pense que oui.
17 Vous allez... ça va être dans le contexte de PS752, alors je
18 vais faire attention, car il y a... certaines enquêtes sont
19 encore en cours et il y a encore des menaces des membres des
20 familles des victimes de PS752.

21 Alors, nous avons au départ, avec notre
22 approche, il y a les enquêteurs criminels, nous avons aussi
23 un programme avec les officiers pour ce qui est de la
24 communication avec les familles des victimes pour qu'ils
25 soient informés et pour qu'on puisse entendre leurs
26 préoccupations et identifier les besoins qu'ils peuvent
27 avoir. Et ces agents sont vraiment ras les premières lignes
28 parfois pour les membres des familles, même au-delà de leur

1 réponse policière, pour que d'autres ministères soient au
2 courant de leurs besoins.

3 Et aussi, il y a les enquêteurs « pénals »
4 qui font leur travail et nous avons également les unités de
5 sécurité qui s'occupent des autres gouvernements et nos
6 partenaires du côté de la sécurité au niveau national et avec
7 les forces policières dans la juridiction où les familles des
8 victimes résident.

9 Et nous avons également un programme
10 international qui est déployé à travers le monde et qui
11 travaille avec les partenaires où il y a un lien avec les
12 victimes, car ils ne sont pas tous présents au Canada en tout
13 temps, donc parfois le programme international s'occupe de
14 certains services pour ces membres de familles.

15 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez répondu à la
16 question par rapport à ce que je vous ai demandé, précisément
17 par rapport à une réponse plus généralisée. Est-ce que c'est
18 tout à fait semblable à ce que vous venez d'écrire?

19 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui, c'est très conforme.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Hier, la Commission a
21 entendu pendant le panel de consultation des préoccupations
22 de ceux qui ont fait des rapports de répression
23 transnationale et ne se sentent pas davantage en sécurité une
24 fois qu'ils ont parlé avec les forces de l'ordre, et ils
25 pensent qu'il y a moins de suivis et il n'y a pas
26 suffisamment d'informations ou de mesures de sécurité, et
27 parfois les gens pensent que le... quand ils font des rapports,
28 ça ne donne rien.

1 Alors, est-ce que vous êtes au courant de ce
2 problème? Et, si oui, est-ce qu'il y a des étapes pour
3 répondre à ces préoccupations?

4 **S-COMM. MARK FLYNN:** Eh bien, oui, nous sommes
5 au courant de cette information et surtout, oui, le
6 témoignage qu'on a entendu hier, ça a quelque chose qui nous
7 importe beaucoup. Et nous travaillons pour améliorer ce que
8 nous faisons. Je peux vous parler de ce qu'on a fait, je peux
9 aussi vous parler de ce que nous allons faire pour répondre à
10 ça.

11 Dans certaines de nos enquêtes, on a assuré
12 que nous sommes visibles, que nous sommes présents, que la
13 communauté est au courant que ça nous préoccupe, le problème,
14 et qu'on fait quelque chose pour le corriger.

15 On a créé d'autres produits pour la
16 prévention et pour notre unité de communication. En ce
17 moment, nous avons 11 langues pour ces produits pour assurer
18 que ces produits puissent être consommés par différentes
19 communautés de diaspora.

20 Nous avons une équipe de l'application de la
21 sécurité nationale et on a des relations avec les partenaires
22 à travers le Canada pour s'assurer qu'il y a une
23 communication importante avec ces communautés et nous
24 essayons de nous assurer qu'il y ait une présence visible de
25 la GRC pour avoir un lien avec les communautés et on a ces
26 discussions.

27 Par rapport à PS752, nous avons des
28 communications aux familles, c'était jusqu'au niveau du

1 commissaire pour partager ce que nous faisons et nous
2 travaillons également avec nos partenaires du gouvernement du
3 Canada et des unités de communication à Sécurité publique au
4 Canada qui font des liens avec différents groupes
5 communautaires qui sont préoccupés par rapport à nos enquêtes
6 pour s'assurer qu'il y ait un dialogue ouvert.

7 Ceci dit, ayant entendu les préoccupations
8 qui ont été soulevées, eh bien, nous, en tant qu'organisme,
9 ça nous importe beaucoup et on va faire un suivi avec les
10 unités d'enquête et aussi avec notre unité de prévention et
11 de communication pour s'assurer qu'on va pouvoir améliorer
12 notre rendement et tenir compte des préoccupations.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que vous... Monsieur
14 Flynn, est-ce que vous pensez que d'avoir un seul point de
15 contact comme interface avec différents membres des
16 diasporas, est-ce que c'est possible pour la GRC ou c'est
17 impossible étant donné la réalité géographique, que ça n'a
18 aucun sens? Je voudrais avoir votre idée là-dessus.

19 **S-COMM. MARK FLYNN:** C'est tout un défi
20 dernièrement. Nous avons pu utiliser Sécurité publique avec
21 leur programme de communication avec les communautés pour
22 nous aider à ce sujet, mais quand il s'agit des enquêtes
23 précises, ça serait très difficile, car ce point unique
24 n'aurait pas toutes les connaissances.

25 Et un autre défi, c'est qu'il y a différents
26 points de vue dans la communauté, il y a même des points de
27 vue qui s'opposent à l'intérieur des communautés. Donc, c'est
28 important pour nous d'avoir une approche plus large pour

1 s'assurer qu'on tient compte de tous les niveaux.

2 Ça, c'est donc quelque chose qu'on va prendre
3 en considération.

4 **COMM. MICHAEL DUHEME:** C'est que nous avons...
5 on continue avec une relation qui est déjà en place.
6 Admettons, une grande ville, il y a des groupes de liaison
7 avec différentes diasporas et on va faire des liaisons avec
8 eux pour qu'ils puissent nous présenter à la communauté pour
9 qu'on puisse discuter, partager des informations,
10 sensibiliser parfois. Ça peut être dans les organismes
11 policiers, mais si on n'est pas présents avec... dans les
12 communautés, eh bien, on peut utiliser les relations qui sont
13 déjà établies.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

15 **Me LYNDA MORGAN:** Je vais passer au projet de
16 loi C-70 qui a eu la sanction royale au mois de juin 2022
17 (sic), et donc, il y a aussi la *Loi sur la sécurité de*
18 *l'information* et aussi le *Code criminel*. Alors, la GRC n'a
19 pas été (inintelligible) d'expérience pour l'application
20 étant donné que c'est entré en vigueur au mois d'août.

21 Alors, est-ce qu'il y a eu une formation
22 particulière qui a été offerte aux membres de la GRC par
23 rapport à cette nouvelle législation et comme l'appliquer,
24 quelles sont les preuves nécessaires pour les nouvelles
25 infractions?

26 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui. Alors, oui, ici
27 à Ottawa, nous avons préparé une documentation pour que ce
28 soit partagé avec les équipes d'enquête à travers le pays, et

1 il y a la transmission des connaissances par rapport aux
2 nouvelles législations et les amendements, et ça, ça se fait
3 au quotidien avec l'équipe des acteurs étrangers d'ingérence
4 étrangère, et c'est dans les communications écrites. Et nous
5 faisons aussi la formation pour nos partenaires dans les
6 différentes juridictions policières et nous avons aussi une
7 séance à venir où l'un des directeurs généraux va faire une
8 présentation à différentes chefs de police sur l'ingérence
9 étrangère et aussi sur le projet de loi C-70.

10 Il y a, donc, une formation continue et nous
11 allons voir à en faire l'intégration pour que ça fasse partie
12 du cours pour les enquêteurs, et ça, c'est quelque chose sur
13 lequel nous travaillons en ce moment.

14 **Me LYNDA MORGAN:** CAN19765 (sic), ça, c'est...
15 si vous pouvez passer à la page 12, s'il vous plaît. Si vous
16 pouvez remonter un petit peu. Descendre. Voilà. Alors, là,
17 avec l'en-tête « Législation ». Là, là.

18 Là, dans la présentation on indique que :

19 « Les différentes unités ont eu du
20 mal pour faire les enquêtes et pour
21 porter des accusations avec cette
22 nouvelle législation. Toutes les
23 divisions ont indiqué que c'est
24 difficile, cette législation, quand
25 il faut... avec la jurisprudence, il
26 faut être capable de prouver qu'il y
27 a un avantage pour les États
28 étrangers. »

1 Alors, je vais demander est-ce que vous êtes
2 d'accord que c'est un problème qui pose des défis par rapport
3 à l'application de cette partie de la législation?

4 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui, je serais d'accord.
5 À l'époque, c'était le cas par rapport aux nouveaux
6 amendements. Avec le temps, on va pouvoir voir.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Je vais passer maintenant à
8 l'affectation des ressources. Alors, avant l'introduction du
9 projet de loi C-70, vous nous avez dit avec les entrevues, au
10 niveau des ressources budgétaires pour la GRC ont été
11 déplacées pour financer d'autres priorités pour la police
12 autochtone, par exemple, et la GRC a dit à la Commission
13 qu'il faut des ressources dévouées pour l'ingérence
14 étrangère.

15 Alors, est-ce que c'est juste?

16 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Je rajouterais que les
17 ressources pour les personnes déplacées dans le programme
18 pour s'attaquer aux priorités du programme. La dernière fois
19 que j'étais là, j'ai mentionné qu'il fallait déplacer des
20 ressources, par exemple à Montréal quand il y avait le
21 problème avec la route Roxham. Il a fallu déménager des
22 agents de Montréal à la frontière du fait de ce qui se
23 passait à l'époque.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut mettre en
25 contexte l'ingérence étrangère dans le mandat de la GRC?
26 C'est évidemment pas le seul problème avec lequel vous avez
27 affaire. Est-ce qu'il y a d'autres domaines dans le mandat de
28 la GRC où vous voyez une expansion où il faut davantage de

1 ressources?

2 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui. Dans les enquêtes à
3 l'extrémisme violent, et aussi il y a un besoin d'augmenter
4 les ressources pour les polices de protection quand il s'agit
5 de protéger les parlementaires et d'autres personnes au
6 Canada.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Avec l'introduction du
8 projet de loi C-70 et les nouvelles infractions qui ont été
9 créées, en particulier certaines infractions comme
10 l'ingérence étrangère pour une entité étrangère, est-ce que
11 la GRC a reçu un financement qui est dévoué à cette nouvelle..
12 à cet aspect de la nouvelle législation?

13 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Mark a parlé du HASA,
14 alors, oui, on a eu un financement pour cette initiative, et
15 donc, c'est un soutien pour les enquêteurs avec davantage de
16 ressources, mais avec... il va falloir, avec la nouvelle
17 législation, il va falloir voir quel est l'impact pour revoir
18 le besoin de ressources supplémentaires.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

20 Je voudrais passer maintenant pour vous poser
21 des questions sur une enquête de la GRC qui a été entamée
22 suite au député MP Chong... ont indiqué que lui et sa famille
23 avaient été intimidés, et ça, par rapport à la RPC. Alors,
24 l'intimidation, c'est une infraction qui est criminelle avec
25 l'article 423 et il faut prouver l'intention qu'on veut une
26 per... à faire quelque chose ou ne pas faire quelque chose qui
27 est dans son droit de le faire. Et c'est bien la description
28 de cette infraction criminelle?

1 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Par rapport à l'enquête qui
3 a été entamée par rapport au rapport public d'intimidation,
4 ce dossier a été clos en 2023, le 13 décembre.

5 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** C'est juste.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous pouvez nous
7 donner davantage d'informations ici par rapport à cette
8 enquête?

9 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Eh bien, je ne peux
10 pas vous donner des détails précis par rapport à cette
11 enquête pour respecter la vie privée de la personne
12 impliquée, mais l'équipe d'enquête a rencontré le député
13 Chong pour discuter de cette affaire et c'est avec cette
14 enquête qu'on a pu déterminer à l'époque les activités
15 auxquelles était un sujet le député Chong et non pas a
16 atteint le seuil d'intimidation, selon le *Code criminel*.

17 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, j'aimerais vous
18 demander ce qu'il en est de l'approche de la GRC et la
19 réaction à ce qui a été décrit comme étant ces postes de
20 police de la RPC à l'étranger, et je comprends que la GRC
21 dans ce contexte ne se concentrait pas nécessairement sur le
22 fait de porter des accusations.

23 Êtes-vous en mesure de décrire l'approche qui
24 a été prise et le raisonnement derrière cette approche?

25 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui, je le peux. Dans
26 cette enquête et la réponse à la menace, comme vous le savez,
27 Safeguard Defenders avaient publié un rapport concernant
28 cette activité. Traditionnellement, nous aurions pris une

1 approche plus discrète où des enquêteurs en civil et non pas
2 en uniforme auraient été dans la communauté et n'auraient pas
3 été visibles. Bien sûr, les gens à qui ils parlaient auraient
4 su qu'ils savaient, ça n'aurait pas été une enquête
5 clandestine ou, plutôt, sous couverture, mais il était
6 important de montrer à la communauté qu'on était conscients
7 du problème, que l'on enquêtait. On ressentait qu'il était
8 important qu'ils soient vus afin d'assurer que leurs points
9 de vue de ce qu'ils voyaient la GRC comme faisant ou ne
10 faisant pas ne permette pas à cette activité de continuer
11 sans être dérangé et que ce soit pas affecté par notre
12 souhait de collecter des renseignements sans alerter nos
13 adversaires quant au fait qu'on était en train d'enquêter.

14 Donc, on a mesuré le risque que ça pourrait
15 avoir un impact en alertant les individus qu'on enquêtait,
16 que l'on... sur ces activités qui seraient illégales par
17 rapport au besoin de s'assurer que la communauté savait que
18 l'on enquêtait et qu'on avait à cœur ce problème et que l'on
19 était intéressés d'entendre d'eux ce qu'ils voyaient et ce
20 qu'ils entendaient afin de déterminer ce qui se passait.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Si on peut afficher
22 CAN.SUM.15, s'il vous plaît?

23 **--- PIÈCE No. CAN.SUM.000015:**

24 People's Republic of China Police
25 Stations

26 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, vous le savez peut-
27 être, c'est un résumé sujet décrit comme étant les postes de
28 police de la République populaire de Chine.

1 Si on peut aller au paragraphe 13?

2 Donc, au paragraphe 13, on a dit que :

3 « En mars 2023, la GRC a informé la
4 Chambre des communes et son Comité
5 permanent sur la procédure que des
6 officiers de la GRC en uniforme
7 avaient rendu visite quatre – entre
8 guillemets – « postes de police de la
9 République populaire de Chine » qui
10 avaient cessé leurs informations
11 après que le [...] Par la suite, le
12 ministère de la Sécurité publique
13 avait informé ce comité que la GRC
14 avait pris les actions décisives pour
15 fermer ces postes.

16 Alors, je sais que par rapport à la... par
17 rapport à ces actions décisives, est-ce que vous pouvez nous
18 en dire plus?

19 **S-COMM. MARK FLYNN:** Alors, ces actions
20 décisives, c'est ce que je viens de vous décrire. C'est la
21 décision d'immédiatement déployer des ressources dans la
22 communauté sur place, faire ses enquêtes dans le quartier,
23 faire des entretiens auprès des individus, et faire cette
24 enquête par la suite qui a eu lieu.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Si on remonte au
26 paragraphe 5, alors le résumé décrit, à partir de la deuxième
27 phrase du paragraphe 5, que :

28 « Le SCRS a évalué que ces postes de

1 police étaient créés pour collecter
2 du renseignement et surveiller
3 d'anciens résidents de la Chine
4 vivant au Canada dans le cadre de la
5 campagne de la Chine d'anti-
6 corruption transnationale, de
7 répression et de rapatriation. »

8 Donc, est-ce que le GRC était au courant que
9 certaines des organisations sous enquête apportaient aussi
10 des services sociaux aux membres de la communauté et aux
11 émigrés récents?

12 **S-COMM. MARK FLYNN:** Nous étions conscients
13 que ces emplacements offraient à la fois des activités
14 légitimes ainsi qu'étaient soi-disant en train de faire ces
15 activités illégales en même temps.

16 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que la GRC a pris des
17 mesures pour solliciter ou encourager de la rétroaction de la
18 communauté sur la stratégie de la GRC par rapport à cette
19 question en particulier?

20 **S-COMM. MARK FLYNN:** Durant la phase d'enquête
21 initiale où nos membres étaient sur le terrain, ils ont reçu
22 de la rétroaction immédiate sur ce sujet de la part de la
23 communauté avec laquelle ils interagissaient. Dans l'ensemble
24 cette rétroaction était positive. Nous n'avons... aucune
25 information ne m'a été communiquée d'une réaction négative de
26 la communauté avec laquelle on a parlé.

27 À la suite de cela, il y a eu des campagnes
28 d'engagement, des produits produits au travers une stratégie

1 de communication de la région centrale du Québec pour
2 travailler avec la communauté et il y a eu des réactions
3 positives.

4 Nous avons également reçu des réponses non
5 sollicitées de la communauté – certaines anonymes, certains
6 attribuables – qui parlaient positivement de cet engagement.

7 En même temps, nous étions aussi conscients
8 de rétroactions de certaines des associations communautaires
9 et d'autres communautés non impliquées qui ressentait qu'il
10 y avait un impact négatif sur les opérations de certains de
11 ces services légitimes à ces emplacements.

12 Mais il est important de souligner que nous
13 ne ciblions pas ces services légitimes; notre enquête était
14 limitée aux activités illégales qui avaient été signalées à
15 ces emplacements et le fait que les services légitimes qui
16 étaient offerts sur place affectaient la capacité de mener
17 ces autres opérations parce que c'est des lieux où les
18 membres de la communauté iraient à cause des services qui
19 étaient offerts, de ce fait, l'opportunité se présentait pour
20 que l'activité illégale ait lieu à ces emplacements.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Lorsque vous parlez des
22 activités de communication extérieures après 2023, vous avez
23 peut-être entendu ça hier, et comme la Commission l'a
24 entendu, certains se préoccupent que des membres de la
25 diaspora chinoise étaient intimidés par la présence d'agents
26 de police qui donnaient leurs cartes et prévenaient des
27 commerçants de l'ingérence étrangère dans le quartier, est-ce
28 que la GRC a pris des mesures ou est-ce qu'elle a l'intention

1 de prendre des mesures pour évaluer les expériences des
2 points de vue de ceux qui ont potentiellement été affectés?

3 **S-COMM. MARK FLYNN:** Alors, la réaction
4 communautaire à notre opération, c'est quelque chose auquel
5 on prête attention au quotidien. Ça, c'est de l'information
6 qui va à notre unité de prévention et d'engagement. Peut-être
7 que le commissaire adjoint Gauvin peut parler de ce qui a eu
8 lieu dans l'engagement le plus récent, la campagne la plus
9 présente au Québec.

10 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Alors, je n'étais
11 pas consciente avant le témoignage d'hier de l'impact négatif
12 ressenti par certains membres de la communauté. Nous écoutons
13 cela parce que nous voulons que la communauté se sente en
14 sécurité, nous voulons comprendre comment ils se sentent et
15 nous voulons pouvoir les protéger.

16 La rétroaction sur notre engagement est
17 fondamentale parce que travailler avec la communauté est
18 vital pour lutter contre l'ingérence étrangère.

19 Ce qui s'est passé après cette campagne en
20 particulier où les agents de police de la GRC ainsi que la
21 police sur place qui a déjà des liens avec la communauté sont
22 allés rencontrer différents commerçants. À peu près 80
23 commerçants ont été interrogés, ils les ont rencontrés, ont
24 eu des discussions avec eux, ils leur ont donné des cartes de
25 visite, comme je l'avais mentionné, et de l'information sur
26 l'ingérence étrangère en général. Ils leur ont aussi donné de
27 l'information sur les mécanismes de rapports pour signaler,
28 et la rétroaction qui a été obtenue sur le moment, et j'ai un

1 rapport de l'équipe d'enquête par la suite parce qu'on
2 voulait s'assurer qu'on répondait bien aux besoins des
3 membres de la communauté, toute la rétroaction était
4 positive.

5 Nous comprenons que ça n'est peut-être pas
6 perçu pareil par tous les membres de la communauté et on
7 comprend qu'il y a toujours des écarts dans la construction
8 de ces relations qui peuvent prendre du temps à bâtir, on
9 prend ça en compte, mais s'il y a un impact négatif sur la
10 communauté, nous voulons l'entendre et nous ajusterons notre
11 approche conformément.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Et je comprends, en revenant
13 à ces postes de police à l'étranger, je comprends que
14 l'approche de la GRC prise par rapport à cette plus grande
15 question représente un changement culturel plus vaste au sein
16 de la GRC que vous avez décrit, Commissaire adjoint Flynn,
17 comme étant s'écarter d'accusations pénales comme étant
18 l'étalon d'or. Je comprends que c'est un sujet dont vous
19 pourriez certainement parler *ad vitam aeternam*, mais dans le
20 peu de temps que nous avons, si vous pouvez nous dire en
21 quelques mots quelle est la reconnaissance émergente
22 d'alternatives à l'accusation pénale.

23 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui, je vais essayer de
24 faire court. Je dirais qu'historiquement, pas en termes
25 absolus, mais comme tendance, nous avons beaucoup mis
26 l'emphase sur le fait de collecter des preuves afin de mettre
27 en accusation des individus et nos mesures de succès étaient
28 liées à ces mises en accusation et le nombre de

1 condamnations, le nombre de saisies, et cetera, et cetera,
2 alors que maintenant nous adoptons une approche plus
3 complète.

4 Notre travail, notre responsabilité, c'est la
5 sécurité publique. Et lorsque l'on cherche à exécuter notre
6 mandat, il faut voir quand des opportunités se présentent qui
7 nous permettent d'avoir un impact sur la sécurité des
8 Canadiens et d'atténuer la menace ou limiter la menace d'une
9 autre façon.

10 Les enquêtes qui mènent à des condamnations
11 sont tout à fait souhaitables, il doit y avoir des
12 conséquences pour les actions, mais nous cherchons un style
13 de campagne plus vaste pour faire face aux problèmes. On ne
14 cherche pas à faire à voir chaque incident comme une enquête
15 discrète. Vous nous entendrez dire que l'enquête est close;
16 néanmoins, même si l'enquête auprès d'un acte individuel est
17 conclue, ça n'a peut-être pas amené à une condamnation, c'est
18 peut-être pas mis de côté et oublié. Cette information fait
19 partie d'un effort plus vaste, une analyse, et des plans qui
20 sont développés pour voir comment on peut faire quelque chose
21 différemment en combinaison avec des mises en accusation ou
22 du travail avec la communauté ou d'autres partenaires qui
23 peut avoir un impact sur le problème et réduire la menace et
24 les problèmes au Canada.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Je comprends aussi que du
26 point de vue de la GRC, il y a plus de contacts avec d'autres
27 organes d'enquête ou d'autres agences au sein du
28 gouvernement, et je crois que ce qui a été... ç'a été décrit

1 utilisées comme une excuse pour ne
2 pas examiner d'autres options, alors
3 qu'en réalité les ministères
4 pourraient avoir leurs propres
5 mesures (comme Affaires mondiales et
6 les options diplomatiques; les
7 options d'immigration et de visas,,
8 le SCRS, ces mesures de réduction des
9 risques), et la GRC a noté que
10 lorsque ces efforts sont lancés, il y
11 a toujours une autre priorité qui
12 ressort. »

13 Tout d'abord, est-ce que ça représente bien
14 la discussion, et deuxièmement, est-ce que vous pouvez nous
15 en dire plus par rapport à votre... ce à quoi on fait
16 référence?

17 **S-COMM. MARK FLYNN:** Ce n'est pas comme ça que
18 je résumerais la chose et ça ne correspond pas à l'intention
19 ou la nature de la discussion que j'ai eue à cette réunion.
20 Je crois qu'il serait juste de dire que dans le contexte,
21 c'est peut-être correct dans le contexte de l'individu qui a
22 créé ce procès-verbal. Un meilleur équilibre il aura trouvé.

23 Si je regarde certains éléments, je peux
24 expliquer pourquoi je pense que ç'a été écrit comme ça ainsi
25 que ce que je voulais dire dans cette discussion.

26 Donc, si on commence au début de ce
27 paragraphe, le fait que nous avons des enquêtes en continu a,
28 de par le passé, amené d'autres à dire, « on ne peut pas

1 s'ingérer avec cette enquête, il faut s'assurer qu'on
2 n'efface rien qui affecte ce que fait la police ». La GRC, en
3 remontant plusieurs années, dirait souvent : « Vous ne pouvez
4 pas faire ceci ou cela parce que nous avons des enquêtes en
5 cours. Donc, laissez-nous le champ libre. »

6 Ce n'est pas l'approche que nous avons
7 maintenant et je crois que c'est ce qu'on indique ici. Il y a
8 eu des moments où de par le passé où des organisations
9 diraient : « On ne peut pas faire ceci parce qu'il y a
10 enquête de la GRC. »

11 Le mot qui me frappe le plus, c'est le mot
12 « excuse ». Je remplacerais ça, si j'examinais ça, j'aurais
13 dit plutôt « n'ont pas fait des enquêtes ou pris d'autres
14 mesures de par la raison de l'enquête de la GRC ». Dire que
15 c'est une « excuse » donne une connotation négative pour dire
16 qu'ils ont utilisé ça comme une façon de ne pas avoir à le
17 faire alors que ce n'était pas l'essence de la discussion. On
18 disait qu'ils ne le feraient pas parce qu'ils se
19 préoccupaient d'interférer avec l'enquête.

20 Et puis en descendant, si on passe à :

21 « La GRC a noté que lorsque ces
22 efforts sont lancés, il y a toujours
23 une autre priorité chaotique qui
24 ressort. »

25 Alors que j'ai pensé à cela en regardant ce
26 document, ça a pris pas mal d'efforts pour me rappeler de
27 l'intégralité de la conversation, mais cette réunion parlait
28 du travail qui avait été fait pour appuyer nos efforts autour

1 des postes de police à l'étranger.

2 Et nous avons eu une série de ces réunions où
3 nous collaborions et où nous parlions des différentes
4 options, et de par d'autres priorités que nous avons tous
5 dans cette communauté, il y a eu un moment dans le temps où
6 certaines menaces extrémistes violentes sont ressorties, et
7 d'autres choses qui sont ressorties dans cette réunion qui
8 auraient amené à une campagne et qui ont interféré avec notre
9 capacité de le faire.

10 Donc, je crois que c'est à ça qu'on faisait
11 référence et c'est notre réalité aujourd'hui, et alors qu'il
12 y a différents types de menaces qui émergent, certaines sont
13 plus valables que d'autres. On fera une transition alors que
14 les menaces de sécurité publique par les autres types
15 d'évènements sont atténuées.

16 **Me LYNDA MORGAN:** Une dernière question. Au
17 prochain paragraphe :

18 « La GRC a suggéré que le mot
19 'coordination' n'est pas bon et qu'il
20 devra plutôt parler de réduire le
21 conflit en tentant de combiner les
22 effets. »

23 Alors, je comprends que vous n'êtes pas
24 engagé dans des enquêtes coordonnées, mais vous voulez vous
25 assurer que tout le monde sache ce que fait l'autre. Est-ce
26 une façon basique de décrire ce que vous voulez dire?

27 **S-COMM. MARK FLYNN:** C'est ça.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

1 Je vais passer la parole à mon collègue,
2 monsieur Saint-Amour, qui va se concentrer sur l'engagement
3 avec les communautés de la diaspora. Merci.

4 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me NICOLAS SAINT-AMOUR:**

5 **Me NICOLAS SAINT-AMOUR:** Merci, Maitre Morgan.
6 Madame la Commissaire, Madame Gauvin,
7 Monsieur Duheme, Monsieur Flynn, bonjour.

8 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Bonjour.

9 **Me NICOLAS SAINT-AMOUR:** Je vais poser mes
10 prochaines questions en français, mais sentez-vous libre de
11 répondre en anglais si vous êtes plus à l'aise.

12 Alors, mes prochaines questions vont porter
13 sur les interactions que la GRC a avec les communautés de la
14 diaspora. Je sais que le sujet a déjà été abordé, mais
15 j'aimerais rentrer sur certains... discuter de certains aspects
16 très précis.

17 Alors, je vais commencer par discuter du
18 sous-signalment des infractions qui sont liées à l'ingérence
19 étrangère.

20 Monsieur Duheme, lors de votre témoignage à
21 huis clos et de votre entrevue classifiée, vous avez souligné
22 que les communautés issues de la diaspora peuvent hésiter à
23 signaler à la GRC que les infractions sont liées à
24 l'ingérence étrangère dont ils peuvent être témoins.

25 Vous avez identifié deux raisons principales
26 pour l'expliquer. Premièrement, que les membres de ces
27 communautés peuvent redouter des représailles à leur rencontre
28 ou contre leur famille. Et deuxièmement, certains des membres

1 de ces communautés peuvent penser que les forces de l'ordre
2 sont répressives ou manquent d'indépendance.

3 Pouvez-vous élaborer sur ces deux points et
4 discuter comment est-ce que cela a un impact sur les
5 activités de la GRC?

6 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Merci. Effectivement,
7 c'est ce que j'ai dit. Et puis il y a certaines diasporas
8 qui, pour les gens qui viennent au Canada, viennent de pays
9 pour lequel les forces de l'ordre opèrent d'une façon
10 différente que les forces de l'ordre ou de la police au
11 Canada. Et puis ça, en soit, devient un obstacle pour bâtir
12 cette confiance et cette relation avec les gens... pour établir
13 cette confiance-là avec les gens, mais aussi avec la
14 communauté.

15 Pour ce qui est des familles, on sait qu'il y
16 a des dossiers pour lesquels les gens qui se sont fait
17 approcher au Canada, malgré le fait que eux ils sont ici, il
18 y a encore des familles à l'étranger pour lesquelles ils
19 savent, à cause du régime duquel qu'ils sont partis, qu'ils
20 ont quitté, ont des recours envers des menaces ou des actions
21 envers les gens de leur famille dans leur pays respectif.
22 Donc, c'est un petit peu dans ce contexte-là.

23 Vous savez, on l'a mentionné tantôt, la
24 question clé pour les relations avec les diasporas, c'est de
25 bâtir cette confiance, surtout cette relation de confiance
26 avec la police.

27 **Me NICOLAS SAINT-AMOUR:** Mais, compte tenu de
28 la réalité du sous-sigalement, pensez-vous que la GRC peut

1 avoir de la difficulté à évaluer réellement l'ampleur du
2 problème de l'ingérence étrangère?

3 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Je pense que,
4 effectivement, si le sous-signallement est là, et c'est pour
5 ça que Brigitte a mentionné plus tôt les efforts qu'on a mis
6 dans la région de Montréal, c'était vraiment pour aller
7 rencontrer les gens, les informer c'est quoi, et puis de
8 bâtir cette relation.

9 On parlait ce matin justement d'aller
10 rencontrer les gens dans la communauté. Il y a une éducation
11 à faire, mais comme toute enquête qu'on fait, on se fie
12 beaucoup à la population. S'il y a un crime qui a lieu sur un
13 trottoir, on va cogner à des portes pour voir les gens,
14 « Qu'est-ce que vous avez vu? », on a besoin... donc, c'est
15 pas... c'est un effort collectif, si vous voulez, mais c'est un
16 petit peu ça. La stratégie, c'est vraiment de rencontrer les
17 gens, d'établir les relations, de construire cette confiance,
18 parce que c'est pas... c'est pas en période de crise qu'on veut
19 bâtir cette confiance. On veut bâtir cette confiance-là,
20 savoir qui les gens qu'on doit parler et puis c'est ça, c'est
21 un travail de longue haleine.

22 **Me NICOLAS SAINT-AMOUR:** J'aimerais qu'on
23 discute un peu des initiatives concrètement qui ont été
24 prises par la GRC. Je vais attirer votre attention au rapport
25 institutionnel qui a été préparé par votre organisation pour
26 la phase 2. C'est le document CAN.DOC.43.

27 Et plus précisément, j'aimerais qu'on aille à
28 la page 19.

1 Donc, à cette page, on voit que la GRC a
2 énuméré une série d'initiatives qu'elle a prises. Ce sont
3 pour... elle a listé des campagnes qui ont été menées en lien
4 avec l'ingérence étrangère. Et, je peux résumer, mais ces
5 campagnes visent différents acteurs que je regrouperais dans
6 deux grands groupes. On a, premier grand groupe, c'est la
7 communauté policière, comme vous l'avez décrit plus tôt,
8 Monsieur Duheme. Et le deuxième groupe, ce serait plutôt la
9 société civile, ce qui inclut notamment les communautés
10 issues des diasporas.

11 Donc, j'aimerais qu'on regarde des exemples
12 pour ces deux groupes. Et le premier exemple que j'aimerais
13 qu'on regarde est à la prochaine page, à la page 20, juste à
14 la fin.

15 On voit ici que la GRC distribue des « fiches
16 de conseils et d'autres documents d'information sur
17 l'ingérence étrangère » qui sont destinés :

18 « ...à améliorer les relations avec les
19 membres des diasporas, notamment [en
20 abordant les] méthodes utilisées par
21 des gouvernements [...] étranger[s]
22 pour influencer [l]es membres de ces
23 communautés. » (Tel que lu)

24 Donc, ma question, concrètement, quel genre
25 d'information est partagée et quel est l'objectif de ces
26 fiches?

27 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Si vous me permettez,
28 Maitre, je vais demander à Brigitte, qui gère tout ce

1 portfolio-là, d'ajouter du contenu sur le travail qui est
2 fait et l'objectif.

3 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Tout à fait, Madame
4 la Commissaire. Nos équipes travaillent progressivement à
5 développer des produits qui peuvent être consommés par le
6 public et spécifiquement les communautés diasporas. En ce qui
7 a trait à l'ingérence étrangère, je peux vous signaler deux
8 produits qui ont été développés récemment, dont un sur
9 l'ingérence étrangère en général et l'intimidation
10 spécifiquement, un produit combiné, mais aussi un produit sur
11 l'ingérence au niveau des élections.

12 Puis le but de ces produits-là, c'est
13 vraiment une question d'éducation. Mon... leur démontrer les
14 signes de l'ingérence étrangère, comment les reconnaître,
15 puis, le plus important, c'est comment les signaler, leur
16 donner de l'information sur les façons de rapporter les
17 incidents.

18 Évidemment, s'ils sont en danger immédiat,
19 ils doivent appeler le 9-1-1, la police locale, ou il y a un
20 autre moyen de rapporter des incidents d'ingérence étrangère
21 qui se fait à travers de notre... je vais le dire en anglais...
22 c'est le National Security Information Network qui peut être
23 contacté par téléphone mais aussi sur le Web.

24 On a récemment développé un nouveau
25 formulaire sur le Web en juin dernier qui a été modifié pour
26 inclure différentes catégories de, si vous voulez,
27 d'incidences de sécurité nationale, dont l'ingérence
28 étrangère. Alors, les gens, s'ils se sentent plus

1 confortables et qu'ils veulent garder un certain anonymat,
2 ils peuvent utiliser cette plateforme pour signaler les
3 incidents.

4 Donc, il y a une variété de produits qui ont
5 été développés, pis on continue à développer ces produits. Si
6 on parle des fiches spécifiquement, les fiches,
7 naturellement, sont développées dans les deux langues
8 officielles, en français et en anglais, mais on a écouté les
9 communautés et leur désir de voir les fiches dans d'autres
10 langues. Et donc, présentement, les fiches sont traduites ou
11 en processus d'être traduites dans 11 différentes langues.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** On peut imaginer que
13 certaines communautés sont plutôt craintives des autorités
14 policières compte tenu de là d'où elles viennent et, bon, je
15 sais que peut-être dans certains pays, les autorités
16 policières sont plutôt répressives.

17 Est-ce que... est-ce qu'il y a des initiatives
18 qui visent... parce qu'évidemment, tant et aussi longtemps que
19 les membres des communautés n'ont pas confiance dans les
20 autorités policières, il y a peu de chance qu'elles
21 s'adressent aux autorités policières lorsqu'il y a un
22 problème, alors est-ce qu'il y a des initiatives
23 particulières qui sont mises en place pour tenter de... j'ose
24 pas employer l'expression « éduquer », mais informer les
25 membres des communautés de la réalité canadienne au niveau du
26 rôle que jouent les autorités policières?

27 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Tout à fait, Madame
28 la Commissaire. Il y a des initiatives à travers le pays dans

1 les différentes régions où la GRC dessert des services puis
2 on est au courant qu'il y a des rencontres de façon
3 hebdomadaires, soit avec les policiers qui travaillent sur la
4 rue, le *front-line policing*, mais aussi avec des plus hauts
5 placés dans l'organisation, puis ils ont cette communication-
6 là avec les membres de la communauté ou les différentes
7 organisations de ces communautés.

8 Alors, oui, il y a des efforts qui se font,
9 et puis c'est pas toujours vu ou rapporté, mais, en effet,
10 c'est des efforts, puis comme Monsieur le Commissaire
11 mentionnait tantôt, c'est un concept là, la communauté, le
12 *community policing*, c'est un concept qui est intégré à même
13 la GRC et avec les autres... les autres forces policières
14 aussi. Et c'est des initiatives qu'on utilise pour développer
15 les relations et les liens de confiance avec la communauté,
16 puis on va continuer à le faire.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Puis est-ce que vous êtes
18 en mesure d'évaluer si ces efforts-là portent fruit, si le
19 niveau de confiance au fil du temps augmente au sein des
20 communautés qui peuvent, au départ, être plus méfiantes?

21 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui, tout à fait. Il
22 faut prendre le pouls des membres de la communauté dans le
23 sens de... et puis recevoir la rétroaction sur... on est là pour
24 les écouter. On est là pour les éduquer, oui, mais on est là
25 pour les éduquer... pour les écouter principalement.

26 Puis je comprends très bien qu'en ce qui a
27 trait à l'ingérence étrangère, il y a... oui, il y a une
28 crainte que les gens ont envers les forces policières, mais

1 il y a aussi une crainte de représailles envers eux-mêmes ou
2 envers des gens de leurs familles qui sont dans le pays
3 d'origine, une crainte si jamais ils parlent avec la police
4 ou ils dénoncent les incidents. Donc, c'est... il faut
5 l'approcher de différentes facettes.

6 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Si vous me permettez,
7 Madame la Commissaire, il y a une autre initia... c'est pas une
8 initiative, c'est un changement de politique au niveau de
9 l'organisation qui va porter fruit dans les années à venir.
10 L'organisation, historiquement, avait une politique par
11 rapport à la mutation ou lorsque quelqu'un est engagé dans
12 l'organisation, la personne ne revenait pas immédiatement à
13 sa province natale. On a changé la politique, on a vu une
14 augmentation de gens qui sont intéressés. Ça, ça va permettre
15 à l'organisation d'être plus stratégique dans son approche
16 puis ramener les gens dans leur communauté, puis ces gens-là
17 vont devenir des ambassadeurs pour la police, dans le sens
18 que le travail qu'ils font, la confiance qui peut être
19 établie, puis je vois au fil des années se grossir la
20 question de confiance et les relations ne vont que
21 s'améliorer.

22 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Si je peux faire un
23 dernier point, Madame la Commissaire, on parle d'initiatives,
24 mais il faut aussi faire le point sur le fait que les gens
25 dans la communauté... ou les policiers, ils vont participer à
26 des événements communautaires, des fêtes, et cetera,
27 justement pour bâtir ces relations-là. Donc, ça se fait à
28 travers, oui, des initiatives spécifiques, mais aussi de

1 façon régulière avec les interactions dans la communauté.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Dernière question à cet
3 égard-là. Vous soulignez le fait qu'évidemment des membres
4 des communautés qui ont toujours de la famille dans leur pays
5 d'origine peuvent craindre les répercussions sur les membres
6 de leurs familles. Évidemment, on sait que vous ne pouvez pas
7 vraiment intervenir dans ces pays étrangers là, est-ce que,
8 par ailleurs, il existe des mécanismes spécifiques visant à
9 rassurer les personnes qui pourraient s'adresser à vous quant
10 au fait que l'information va demeurer confidentielle et
11 qu'ainsi les membres de leurs familles ne courent pas de
12 risques particuliers?

13 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui, tout à fait,
14 puis chaque instance est évaluée cas par cas, mais
15 définitivement, si les gens désirent rester dans l'anonymat
16 ou désirent collaborer avec la police, mais qu'il y a
17 vraiment une crainte à leur propre sécurité ou à la sécurité
18 à la famille, il y a des programmes en place à même la GRC
19 qu'on peut utiliser pour rassurer les personnes et même
20 protéger les personnes.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

22 **Me NICOLAS SAINT-AMOUR:** Juste un dernier
23 sujet que j'aimerais aborder puis que Madame Gauvin, vous en
24 avez parlé un peu plus tôt.

25 J'aimerais qu'on amène à l'écran le document
26 CAN44769.

27 **--- PIÈCE No. CAN044769 0001:**

28 Plan de communication - Dossier 2022-

1 2035

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai empiété d'ailleurs
3 sur votre temps, alors vous pouvez prendre quelques minutes
4 de plus pour vraiment couvrir ce que vous aviez l'intention
5 de couvrir.

6 **Me NICOLAS SAINT-AMOUR:** Alors, ce qu'on voit
7 ici, c'est le plan de communication de la GRC concernant une
8 campagne qui a eu lieu cet été en lien avec les présumés
9 postes de police chinois. Donc, comme je le disais, vous en
10 avez glissé un petit mot, mais essentiellement, ce qu'on
11 comprend du document, c'est que la GRC a fait un appel aux
12 témoins qui souhaiteraient partager du renseignement en lien
13 avec l'enquête ou pour identifier des victimes. C'est une
14 campagne qui a été... qui constituait essentiellement une brève
15 vidéo en mandarin, en français et en anglais qui a été
16 diffusée sur plusieurs réseaux sociaux – X, Facebook et
17 Instagram.

18 Ma question : est-ce que ce type de campagne
19 de sensibilisation est fréquente, d'autant plus qu'elle est
20 ici en plusieurs langues?

21 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je dirais, dans ce
22 cas spécifique ici, c'était quand même une nouvelle approche.
23 Typiquement, les dossiers de sécurité nationale, il y a un
24 petit côté secret à ça, alors dans le passé, on était moins
25 enclins à être plus « over », si vous me permettez le terme,
26 mais dans ce cas ici, et parce que... je pense qu'il y avait
27 une demande au niveau des différentes communautés de
28 diasporas de voir une présence policière et un engagement

1 avec... entre les communautés et les policiers, on a déterminé
2 que dans ce cas-ci ça serait une belle initiative d'aller
3 dans les communautés de diaspora, et spécifiquement la
4 communauté chinoise dans la région de Montréal, une campagne
5 qui était une collaboration avec la GRC et une police locale,
6 la SPVM, qui ont déjà des liens dans la communauté.

7 Alors, oui, c'était une nouvelle approche, et
8 puis... et ç'a été combiné avec un communiqué de presse
9 proactif pour inviter les gens à... puis aviser les gens que
10 les policiers allaient être présents dans leur communauté et
11 les inviter à les rencontrer.

12 Vous avez mentionné l'enquête des stations de
13 police. Oui, c'était la prémisse, si vous voulez, pour
14 l'initiative, mais c'était pas le seul objectif. Moi, je vous
15 dirais que l'objectif primaire, c'était d'éduquer les gens
16 sur l'ingérence étrangère, de bâtir des liens avec la
17 communauté, les écouter, avoir des discussions et non
18 seulement amasser la preuve pour avancer le dossier. Je pense
19 que le focus, c'était essentiellement sur l'éducation et de
20 bâtir les liens avec la communauté.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et de là l'importance de
22 faire ça au grand jour.

23 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Absolument. Et ç'a
24 été une campagne régionale, si vous voulez, mais on regarde à
25 reproduire ce genre de campagne à travers le Canada et non
26 seulement avec les communautés chinoises, mais d'autres
27 communautés de diasporas.

28 **Me NICOLAS SAINT-AMOUR:** Et pouvez-vous nous

1 expliquer un peu comment vous avez fait le choix des
2 plateformes qui allaient être visées pour communiquer? Parce
3 qu'ici, on parle de certaines plateformes de médias sociaux,
4 mais pourquoi avoir choisi ces plateformes plutôt que
5 certains médias peut-être plus lus par certaines diasporas?

6 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Moi, je vous dirais
7 que ça, ç'a été une décision qui a été prise en collaboration
8 avec notre programme de communication dans la GRC au niveau
9 régional et national. C'est probablement que c'est des
10 plateformes qu'on utilise le plus souvent pour lesquelles on
11 fait partie, alors on a déterminé qu'on aurait plus de
12 visibilité avec ces plateformes.

13 **Me NICOLAS SAINT-AMOUR:** Parfait. Ça complète
14 mes questions.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

16 Donc, on va faire la pause habituelle de
17 20 minutes et on reprendra à 11 h 05.

18 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
19 vous plaît.

20 This sitting of the Commission is now in
21 recess until 11:05 a.m. Cette séance de la Commission est
22 maintenant suspendue jusqu'à 11 h 05.

23 --- Upon recessing at 10:45 a.m./

24 --- L'audience est suspendue à 10 h 45

25 --- Upon resuming at 11:08 a.m./

26 --- L'audience est reprise à 11 h 08

27 **LE GREFFIER:** Order please. À l'ordre, s'il
28 vous plaît.

1 This sitting of the Foreign Interference
2 Commission is now back in session. Cette séance de la
3 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en
4 session.

5 The time is 11:08 a.m. Il est 11 h 08.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, alors l'avocat qui
7 représsente le Groupe Concern.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:**

9 **Me NEIL CHANTLER:** Bonjour, Madame la
10 Commissaire, nos invités. Je suis Neil Chantler, je
11 représente le Groupe Chinese Canadian Concern Group, alors le
12 groupe Concern.

13 Alors, c'est un document, 108, que vous avez
14 déjà mentionné. C'est le résumé d'une de vos entrevues.

15 Au paragraphe 8, s'il vous plaît.

16 Ici, Monsieur le commissaire adjoint Flynn,
17 vous décrivez deux raisons pour lesquelles des incidents de
18 répression transnationale sont sous-signalés pour deux
19 raisons : peur et manque de confiance.

20 Alors, je crois que vous avez dit aujourd'hui
21 que la confiance entre la GRC et la diaspora chinoise est une
22 source de préoccupation importante pour la GRC et que vous
23 vous êtes engagés à corriger cette situation. Est-ce exact?

24 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui, c'est exact.

25 **Me NEIL CHANTLER:** Revenons sur cette question
26 de confiance entre les deux : la GRC et la diaspora chinoise,
27 et plus précisément en ce qui concerne les postes de police
28 chinois. Ç'a été mentionné brièvement, mais je voudrais

1 fouiller davantage cette question.

2 137, maintenant?

3 Votre examen à huis clos, résumé de l'examen
4 à huis clos.

5 Paragraphe 49, s'il vous plaît?

6 Ce commissaire-là, vous décrivez le
7 changement de l'approche pour l'ingérence étrangère par
8 rapport aux enquêtes traditionnelles pour passer à des
9 efforts pour perturber les activités. Vous en avez plus tôt
10 dans votre témoignage.

11 Au paragraphe 50, vous dites la réaction aux
12 postes de police chinois. Dans la deuxième phrase, ils disent
13 que :

14 « La GRC voulait : (1) éclairer le
15 problème pour aider les efforts
16 d'enquêtes; (2) démontrer à la
17 communauté que la GRC prend au
18 sérieux cette question; et (3) de
19 créer de la confiance avec les
20 communautés ciblées. Des officiers en
21 uniforme sont allés dans les
22 quartiers où on pensait qu'il y avait
23 des opérations des postes de police
24 de la RPC. »

25 Est-ce que ça décrit bien là vos opérations?

26 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

27 **Me NEIL CHANTLER:** Alors, oui, je vais
28 demander d'autres questions pour avoir d'autres contextes.

1 Alors, CAN.SUM.15.

2 Donc, ça, c'est « Les postes de police de la
3 République populaire de Chine ». C'est un résumé déclassifié.
4 C'est donc... il y a certaines mises en garde qui sont dans le
5 document. Vous pouvez voir... vous l'avez vu, vous le
6 connaissez?

7 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je l'ai vu, je suis au
8 courant de la nature, des raisons générales qui sont dans le
9 document, mais ce n'est pas un document où je pourrais me
10 rappeler chaque élément. Il faudrait que je m'y réfère si
11 vous avez des questions à l'avenir

12 **Me NEIL CHANTLER:** Très bien.

13 Premier paragraphe, s'il vous plaît.

14 Là, on a identifié la question des postes de
15 police. C'était une OGN espagnole, Safeguard Defenders. Ça,
16 c'était en septembre 2022.

17 Le deuxième paragraphe montre comment
18 différentes institutions canadiennes – Affaires mondiales,
19 Sécurité publique, SCRS – ont consulté le rapport et ont
20 déterminé que les allégations étaient crédibles. Ce n'est pas
21 tout à fait clair avec moi. Est-ce que ces postes de police,
22 c'était déjà [...] vous étiez au courant à l'époque?

23 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je ne vais pas vous
24 parler de choses précises quand il s'agit d'une enquête en
25 cours à ce moment-ci.

26 **Me NEIL CHANTLER:** Très bien. Nous savons que
27 ces postes de police étaient opérants comme étant des outils
28 comme répression transnationale. Au paragraphe 9, vous dites

1 un résumé des renseignements et on dit que :

2 « Le SCRS a indiqué que ces postes de
3 police étaient l`a pour faire la
4 collecte de renseignements et pour
5 informer les résidents au Canada que
6 ça faisait partie d`une répression et
7 d`une campagne de rapatriation. »

8 Est-ce que vous êtes d`accord avec cette
9 évaluation d`après ce qui a été collecté par la GRC?

10 **S-COMM. MARK FLYNN:** Le matériel devant moi,
11 ce n`est pas ce que vous venez de déclarer. Pour synchroniser
12 [...], mais tout de même, je peux... de façon générale, je suis
13 au courant de ce matériel dont vous venez de faire une
14 paraphrase. Mais nous avons une enquête en cours pour cette
15 question, donc je ne peux pas parler des détails à ce moment-
16 ci.

17 **Me NEIL CHANTLER:** Excusez-moi, j`ai dû citer
18 le mauvais paragraphe. Mais ce que je vous ai... ce dont je
19 vous ai parlé, vous êtes d`accord de l`évaluation du
20 préjudice de ces postes de police étrangers?

21 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je ne peux pas vous
22 parler de conclusions, car il y a une enquête en cours en ce
23 moment.

24 **Me NEIL CHANTLER:** Très bien. Si ces
25 renseignements que je venais de vous lire, si ça devait se
26 préciser comme étant véritable, véridique, ce sont des
27 centres pour des violations systémiques de la législation
28 canadienne en vertu du *Code criminel* avec les infractions?

1 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je peux dire oui, c'est
2 la raison pour laquelle nous enquêtons.

3 **Me NEIL CHANTLER:** Oui. Et je pourrais vous
4 suggérer que l'approche de la GRC pour ces postes de police,
5 c'était très diplomatique. Peut-être ça ne ressemblait pas à
6 ce qui pourrait être une réponse typique au crime. Et encore
7 une fois, votre témoignage, c'est que votre approche c'était
8 d'éclairer le problème pour montrer à la communauté que la
9 GRC prenait au sérieux cette question et pour bâtir la
10 confiance. Et on a parlé du fait que le problème avec le
11 manque de rapport, c'est la question de confiance de ces
12 communautés avec la GRC.

13 Alors, ma question, c'est : pourquoi est-ce
14 que les postes de police, on les a traités différemment que
15 d'autres types de crimes, que ce soit le blanchiment d'argent
16 ou que ce soit un laboratoire de drogues? Pourquoi est-ce que
17 ces postes de police chinois, pourquoi est-ce qu'on en a tenu
18 compte de façon diplomatique?

19 **S-COMM. MARK FLYNN:** Alors, votre question,
20 c'est : vous parlez de diplomatie, mais ce n'est pas une
21 question de diplomatie, c'est une enquête, un problème qui a
22 un effet sur les communautés au Canada, et les victimes de
23 cette répression transnationale a un effet sur la communauté
24 chinoise au Canada. Ce n'est pas la communauté chinoise qui
25 commet ces actes contre des Canadiens. On met l'accent sur
26 créer la confiance avec les victimes des activités
27 criminelles sous enquête.

28 Par rapport à votre question, vous avez parlé

1 des enquêtes des Hells Angels ou d'autres types d'enquêtes.
2 Je peux vous dire que dans ces autres enquêtes, nous avons eu
3 des approches semblables. Vous allez voir et vous avez dû le
4 voir, que dans... que les médias, la couverture médiatique des
5 agents en uniforme, y inclus les enquêteurs de la police
6 fédérale, et c'est ce dont il s'agit ici dans cette enquête,
7 où ils sont peut-être en uniforme, ils ont peut-être... ce sont
8 des identificateurs. Ils peuvent parfois être en civil, mais
9 là ils sont en... c'est très clair, leur présence.

10 Alors, pour comment ça s'est fait
11 différemment, eh bien, dans le contexte de ce genre d'enquête
12 et dans ce genre des situations précises dont il s'agit ici,
13 dans l'espace de l'ingérence étrangère, par le passé,
14 l'approche aurait été plutôt moins visible et une enquête
15 plus secrète, et que les personnes qui avaient signé... avaient
16 fait des signalements, ça compte, ça pouvait leur permettre
17 de continuer, leurs activités de la PRC pouvait continuer
18 sans problème.

19 Notre approche, c'était de montrer à la
20 communauté chinoise qui n'avait pas approcher la GRC avant
21 que nous ayons agi pour rapporter ces activités, nous avons
22 pu... on a pu apprendre ce qui se passait par d'autres moyens,
23 donc suite à nos actions pour créer de la confiance dans la
24 communauté, je peux vous dire, sans qu'il n'y ait de problème
25 par rapport à notre enquête en cours, que les membres de la
26 communauté chinoise ont communiqué avec nous avec notre ligne
27 de signalement et avec d'autres possibilités pour la
28 communication avec la communauté. Et ça, ça fait partie de

1 l'enquête en cours.

2 Alors, pour mesurer le succès de cette
3 opération, eh bien, en partie, ça se fait du fait que nous
4 avons eu ces communications et qu'on a eu une rétroaction
5 positive de la communauté et on a eu les communications qu'on
6 voulait. Et vous avez aussi les rapports dans différents
7 documents et même dans le document dont vous faites référence
8 ici qu'il y a des rapports comme quoi les activités illégales
9 ont cessé suite et ça fait en sorte que la sécurité publique
10 a été améliorée et je pense que ça aide pour les communautés
11 canadiennes et la communauté chino-canadienne que nous nous
12 attaquons à ces problèmes complexes.

13 **Me NEIL CHANTLER:** Merci. Mon temps est
14 limité, je voudrais vous demander si les demandes par rapport
15 au secteur sensible étaient... dans des cas où vous avez ces
16 demandes de ce secteur sensible, est-ce que l'intérêt du
17 public d'enquêtes... si une enquête n'est pas avancée, c'est ce
18 qu'on tient compte? Je sais qu'il y a une sensibilité, il
19 faut une approbation des supérieurs. Donc, est-ce qu'on
20 considère si, oui ou non, l'intérêt du public demande qu'il
21 semble qu'on réagit avec force de façon normale quant aux
22 questions pénales?

23 **S-COMM. MARK FLYNN:** Par rapport à cette
24 question, je ne vais pas vous parler de ce qui a été fait ou
25 pas fait par rapport aux secteurs sensibles. Par rapport aux
26 questions plus larges, l'intérêt du public, c'est une
27 considération dans toute enquête. L'intérêt du public, c'est
28 ce qui vraiment est le moteur de ce que nous faisons pour

1 maintenir la sécurité publique au Canada.

2 **Me NEIL CHANTLER:** Est-ce que les Canadiens,
3 et les Canadiens chinois en particulier, ils doivent... peuvent
4 être sûrs que ces postes de police ne sont pas en opération
5 au Canada?

6 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je ne peux pas vous
7 répondre. Je peux vous parler de ce... on ne peut pas parler de
8 ce qui est en cours comme enquête.

9 **Me NEIL CHANTLER:** Merci beaucoup pour vos
10 réponses.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Singh pour la
12 Coalition sikhe.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

14 **Me PRABJOT SINGH:** Merci, Madame la
15 Commissaire.

16 Merci aux panélistes. Je m'appelais Prabjot
17 Singh. Je suis avocat pour la Sikh Coalition. Je vais vous
18 poser la plupart des questions, Monsieur Flynn, mais si vos
19 collègues veulent répondre, ils peuvent le faire.

20 Alors, je voudrais connaître que, si j'ai
21 bien compris, nous naviguons à travers un territoire
22 difficile. Vous parlez d'enquêtes en cours et d'informations
23 et de renseignements sensibles qui ne peuvent pas être
24 partagés auprès du public. Et donc, si je vous pose des
25 questions, est-ce que vous pouvez tout simplement dire que
26 vous ne pouvez pas répondre à cause de ce fait, et donc,
27 Madame la Commissaire sera avisée.

28 Est-ce que vous pouvez aller à WIT108,

1 page 4, s'il vous plaît?

2 Merci.

3 Alors, Monsieur Flynn, avec l'avocat du
4 conseil, vous avez indiqué que les activités de l'Inde, il y
5 a des désinformations et des mésinformations, il y a le type
6 d'informations par rapport à ce qui était dans une conférence
7 de presse du mois de mai 20204. Est-ce que vous vous
8 rappelez?

9 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

10 **Me PRABJOT SINGH:** Et à cette conférence de
11 presse, il y avait... la GRC a indiqué qu'il y avait trois
12 personnes qui qui avaient été arrêtées vis-à-vis du meurtre
13 de monsieur Hardeep Singh.

14 **S-COMM. MARK FLYNN:** C'est juste.

15 **Me PRABJOT SINGH:** Et là, je paraphrase. Est-
16 ce que vous voulez dire ici que c'est l'ingérence étrangère
17 indienne, ça peut être des opérations psychologiques de
18 désinformation et ça peut aller jusqu'au meurtre d'un
19 dissident politique. Est-ce que c'est bien ça?

20 **S-COMM. MARK FLYNN:** Nous avons des enquêtes
21 et monsieur Despauté est très clair t je suis d'accord avec
22 ces déclarations que nous avons des enquêtes séparées,
23 distinctes, qui incluent des informations et une enquête, y
24 inclus la participation du gouvernement de l'Inde dans ces
25 questions. Et donc, je dois me limiter à ça.

26 **Me PRABJOT SINGH:** Très bien, mais je dois
27 simplement dire qu'il y a beaucoup de différents types dans
28 ce spectre d'activités.

1 **S-COMM. MARK FLYNN:** C'est juste.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Si on peut avoir CAN.SUM30
3 et aller, s'il vous plaît, à la page 8.

4 Monsieur Flynn, là, c'est un résumé de pays,
5 et ça, c'est la GRC qui ont participé à d'autres
6 renseignements. La dernière phrase du deuxième paragraphe,
7 ils disent que « l'Inde perçoit tous ceux qui sont actifs
8 dans le mouvement khalistani est une menace pour la stabilité
9 de l'Inde ». Est-ce que c'est ça que vous avez compris?

10 **S-COMM. MARK FLYNN:** Ma compréhension et mon
11 mandat par rapport à tout ça, c'est par rapport à leur
12 position par rapport à ce que nous appelons l'extrémisme
13 violent khalistani. Il y a différentes définitions au niveau
14 mondial, ce qui est considéré comme une menace à la sécurité
15 nationale. Nos efforts mettent l'accent sur les activités
16 d'extrémisme violent.

17 Et l'Inde, nous le savons, en tout cas c'est
18 mon opinion que l'Inde perçoit toute protestation du
19 Khalistan pour un État indépendant du Khalistan, c'est une
20 préoccupation par rapport à la stabilité de l'Inde.

21 **Me PRABJOT SINGH:** Alors l'Inde comprend que
22 s'il y a de la défense, des protestations, la défense des
23 droits, c'est perçu comme étant de l'extrémisme de la part de
24 l'Inde.

25 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je pense que c'est
26 précis, ce que vous dites, mais je dois préciser que ça ne
27 correspond pas à la définition du Canada de l'extrémisme
28 violent.

1 **Me PRABJOT SINGH:** C'est ça. Merci pour cette
2 explication.

3 Alors, si on peut aller à la conférence de
4 presse du 3 mai, le commissaire Kaboula a mentionné la
5 coopération avec l'Inde, ç'a été très difficile depuis
6 quelques années. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus?
7 Qu'est-ce qu'il voulait dire à ce sujet?

8 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je ne peux pas vous en
9 dire plus. Ça, ça fait partie de ces enquêtes qui sont en
10 cours.

11 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que vous êtes
12 d'accord ou est-ce qu'on peut dire que l'Inde essaye de
13 mettre des pressions sur des agences canadiennes, comme la
14 GRC, pour poursuivre des membres de la communauté khalistani
15 (sic) au Canada?

16 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je ne peux pas dire
17 qu'ils essayent de mettre des pressions, mais nous recevons
18 beaucoup de matériel de l'Inde. Comme vous pouvez l'imaginer,
19 en tant que GRC, nous ne sommes pas assujettis à des
20 pressions, on ne répond pas à des pressions. Nous maintenons
21 des normes très élevées dans toutes les enquêtes que nous
22 avons et nous ne sommes pas motivés par aucune pression, que
23 ce soit au niveau local ou que ce soit par nos pairs dans les
24 agences à travers le monde.

25 **Me PRABJOT SINGH:** Oui. Je demande par rapport
26 aux agences canadiennes. Alors, pour clarifier, alors les
27 agences indiennes vont présenter des affirmations ou des
28 preuves qui sont exagérées et où on va présenter des preuves

1 aux agences qui n'atteignent pas le seuil d'une infraction
2 pénale.

3 **S-COMM. MARK FLYNN:** C'est une déclaration
4 assez générale que vous faites là. Les agences de l'Inde
5 parfois ils s'attendent à ce que vous poursuiviez pour des
6 activités où ce n'est pas... ça ne répond pas au seuil.

7 **S-COMM. MARK FLYNN:** Au Canada, on a vu du
8 matériel où, oui, t une infraction en Inde; par contre, ça
9 ne... il n'y a pas d'infraction criminelle qui y correspond. Et
10 ça, dans les collaborations internationales par rapport aux
11 forces de l'ordre, il faut voir comment les membres du
12 ministère de la Justice par rapport à l'extradition, par
13 exemple, où il n'y a pas d'infraction correspondante au
14 Canada, donc il n'y a pas une applicabilité pour certaines
15 autorités que, eux, ils pourraient faire.

16 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, si on peut passer au
17 WIT108 et si on peut passer à la page 4, s'il vous plaît.

18 Monsieur Flynn, là dans la dernière ligne,
19 vous dites que la GRC suit l'environnement pour des menaces
20 éventuelles pour les membres de la communauté sikhe. Est-ce
21 que c'est juste?

22 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

23 **Me PRABJOT SINGH:** Madame la Commissaire a
24 entendu quelqu'un dans le panel de consultation hier, un
25 membre de la communauté sikhe a parlé du fait que depuis deux
26 ans, les membres de la communauté, y inclus eux-mêmes,
27 avaient reçu des obligations d'avertir de la GRC. Donc, ce
28 document indique aux personnes que leurs vies sont à risque.

1 Est-ce que c'est juste?

2 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, comment quelqu'un
4 reçoit c'est avertissement, en général la GRC dit qu'il faut
5 éviter de sortir en public?

6 **S-COMM. MARK FLYNN:** Eh bien, ça peut varier
7 au cas par cas. Nous offrons un conseil par rapport à ce que
8 nous savons vis-à-vis de la nature de la menace et on peut...
9 les agents vont demander s'ils ont des questions et s'ils
10 veulent des services ou s'ils peuvent avoir besoin de quoi
11 que ce soit pour aider à comprendre la situation dans
12 laquelle ils se trouvent.

13 **Me PRABJOT SINGH:** Dans ces scénarios, la GRC
14 ne va pas offrir la sécurité.

15 **S-COMM. MARK FLYNN:** C'est juste.

16 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, les activistes sont
17 encouragés, ils sont informés de façon qu'ils peuvent changer
18 leur style de vie, éviter des risques extraordinaires, qu'ils
19 peuvent éviter la vie publique pour atténuer le risque.

20 **S-COMM. MARK FLYNN:** Madame la Commissaire, je
21 dois faire preuve de précautions ici, mais si vous me
22 permettez, pour essayer de vous expliquer pour répondre à ce
23 que vous demandez, je voudrais vous offrir des situations
24 hypothétiques qui sont des situations qui sont en dehors des
25 enquêtes en cours.

26 Alors, ces devoirs d'avertissement, quelle
27 que soit la menace, nous n'offrons pas ce que nous appelons
28 un service de protection, mais ce que je peux dire de façon

1 générale, notre mandat, nos enquêtes mettent l'accent sur
2 l'atténuation du risque, l'atténuation des préjudices, et
3 nous faisons beaucoup pour utiliser beaucoup de ressources
4 pour nous assurer que les activités et les menaces aux
5 personnes qui peuvent inclure le meurtre d'une personne,
6 n'aient pas lieu.

7 Il y a une différence entre ça et offrir un
8 service de protection rapprochée comme on le ferait pour le
9 premier ministre ou le gouverneur général au quotidien, mais
10 il y a des activités que la GRC entreprend pour gérer la
11 menace et le risque, mais je ne peux pas en parler.

12 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Alors, dans ces
13 scénarios, lorsqu'on traite de répression transnationale, on
14 peut essayer de parler en termes généraux et non pas d'un
15 individu en général. Si un individu fait face à une menace
16 venant potentiellement d'un État étranger à cause de leurs
17 croyances politiques, ce scénario les force à prendre une
18 position où ils se désengagent de leur vie politique et de
19 leur militantisme ou continuer de travailler dans des espaces
20 publics, communautaires ou religieux, ça force un choix pour
21 eux. Soit ils choisissent de faire retraite et de se
22 désengager ou ils s'exposent à un risque dans la structure
23 législative actuelle et le mandat de la GRC, c'est la
24 situation dans laquelle ces individus pourraient se
25 retrouver. N'est-ce pas?

26 **S-COMM. MARK FLYNN:** L'individu a un choix.
27 Notre responsabilité, c'est d'apporter de l'information à
28 l'individu et de partager autant que possible, mais au bout

1 du compte, c'est l'individu qui fait un choix.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Merci.

3 Si on peut passer à CAN.DOC42, page 27?

4 Alors, Monsieur Flynn, à la suite de
5 l'assassinat de monsieur Singh, la GRC a imaginé... envisagé
6 différentes mesures de protection pour les députés du
7 Parlement d'origine sikhe, n'est-ce pas?

8 **S-COMM. MARK FLYNN:** Avez-vous une référence
9 sur ce document?

10 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, au niveau de la
11 première ligne en dessous de « Police protection fédérale :
12 « À la suite de l'homicide de Hardeep
13 Singh Nijjar, la GRC a augmenté sa
14 posture lorsqu'il s'agit d'être
15 conscient de députés qui participent
16 à ces évènements publics. »

17 **S-COMM. MARK FLYNN:** Ce qu'il y a, c'est qu'à
18 ces évènements, il y avait beaucoup de manifestations et
19 certains évènements ont un niveau de violence, donc en vertu
20 de notre mandat de protéger les députés, nous avons fait
21 cela. Néanmoins, ce n'était pas concentré sur les membres de
22 la communauté sikhe, c'était concentré surtout aux
23 parlementaires qui participaient à ces évènements sur la base
24 d'une évaluation que nos opérations de protection avaient
25 faite, ainsi que l'équipe de sécurité nationale. Ils
26 évaluaient le risque à ces évènements, mais c'était pas
27 spécifique sur l'ethnicité ou des croyances religieuses d'un
28 individu qui participait aux évènements.

1 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, ces activités
2 entreprises par la GRC, tel qu'indiqué dans le document, ont
3 été précipité par un changement dans l'environnement de
4 menaces liées à une ingérence étrangère prétendue, n'est-ce
5 pas?

6 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

7 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, pour confirmer, la
8 GRC a fait ces évaluations de sécurité avec des députés de
9 par un risque de sécurité lié à des accusations d'ingérence
10 étrangère, n'est-ce pas?

11 **S-COMM. MARK FLYNN:** Alors, liée à toutes
12 sortes de choses dans l'environnement de menaces qui
13 n'étaient pas forcément liées à de l'ingérence étrangère. Ça
14 pouvait être des troubles au niveau national ainsi que
15 l'ingérence étrangère.

16 **Me PRABJOT SINGH:** si on peut passer à WIT137?
17 Au paragraphe 14.

18 Alors, Monsieur Flynn, à nouveau, c'est un
19 territoire épineux, mais vous mentionnez que l'ingérence
20 étrangère intersecte avec le crime organisé. C'est le cas
21 avec l'Inde. Aussi, il y a des enquêtes en cours entre
22 l'ingérence étrangère liée au gouvernement indien et les
23 syndicats de crime organisé au Canada.

24 **S-COMM. MARK FLYNN:** Alors, je parle en termes
25 généraux d'activités hostiles et d'ingérence étrangère. Nous
26 voyons un thème commun de l'usage du crime, de personnalités
27 du crime organisé dans ce type d'activité.

28 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Autre réponse, si je

1 peux dire, e n'est pas limité au Canada. Dans les réunions
2 des alliés, on voit que nos collègues voient la même chose.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Effectivement, on voit que
4 c'est le cas aux États-Unis aussi et c'est quelque chose que
5 la GRC enquête par rapport à des préoccupations que des
6 ressortissants indiens participent à des cas d'extorsion?

7 **S-COMM. MARK FLYNN:** On ne va parler
8 d'enquêtes en cours aujourd'hui.

9 **Me PRABJOT SINGH:** Il y a une enquête d'un
10 Indien en prison en Inde qui organise des extorsions?

11 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE (homme):** Désolé
12 d'interjecter, Madame la Commissaire, mais la GRC n'est pas
13 en mesure de parler d'enquêtes en cours et je demanderais à
14 mon collègue de passer à un sujet différent.

15 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Ce sont toutes mes
16 questions, Madame la Commissaire.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Coalition des droits de la
18 personne?

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:**

20 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Bonjour. Je suis
21 Bedriye Hilal Çeleğen pour la Coalition des droits de la
22 personne.

23 Est-ce qu'on peut afficher HRC113?

24 **--- PIÈCE No. HRC0000113:**

25 Bomb Threat to Falun Gong Community
26 in BC hosting Shen Yun March 2024

27 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Alors, ce document
28 traite d'une alerte à la bombe menaçant les spectacles de

1 Shen Yun à propos des pratiques de Falon Gong en mars 2024 à
2 Vancouver et a été signalée à la GRC. Qu'est-ce qui s'est
3 passé avec ce rapport? Est-ce que quelqu'un a été mis en
4 accusation à suite de cet évènement?

5 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Alors, nous sommes
6 au courant de cet incident et, à ma connaissance, ça a fait
7 l'objet d'une enquête par le Service de police de Vancouver.
8 De ce fait, je ne donnerai pas de détails sur leur enquête.

9 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Est-ce que la GRC a
10 fait une enquête?

11 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** À ma connaissance,
12 non, c'était le Service de police de Vancouver.

13 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Dans votre
14 interrogation ce matin, vous avez parlé de prendre
15 différentes mesures en réaction aux préoccupations soulevées
16 par les membres des communautés de la diaspora et vous parlez
17 de rendre les produits et outils disponibles en 11 langues
18 différentes. J'ai des questions de suivi là-dessus. À quels
19 produits faisiez-vous référence?

20 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je faisais référence
21 à deux produits d'ingérence étrangère. Un qui est lié à
22 l'ingérence étrangère et à l'intimidation en général, et
23 l'autre est lié à l'ingérence étrangère dans les processus
24 des élections fédérales.

25 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Et quelles sont ces
26 11 langues?

27 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je ne pourrais pas
28 vous les donner toutes de tête, mais il y a une variété de

1 langues. Je sais qu'il y a le mandarin, je sais qu'il y a
2 l'arabe, l'orfou (sic) le russe, et la liste se poursuit.
3 Nous essayons de les adapter aux communautés de la diaspora
4 qui sont présentes au Canada.

5 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Je comprends. Vous
6 vous souvenez si le ouïghour et une des langues?

7 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je crois que oui.

8 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Est-ce que le
9 tigrigna en fait partie?

10 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je ne me souviens
11 pas.

12 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Est-ce que le tamil
13 en fait partie?

14 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je ne me souviens
15 pas.

16 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Vous mentionnez un
17 formulaire qui a été modifié pour avoir différentes
18 catégories d'incidents de sécurité nationale, y compris
19 l'ingérence étrangère. Est-ce que ce document est disponible
20 dans d'autres langues que l'anglais et le français?

21 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** À ce stade, c'est en
22 anglais et français, mais nous regardons au niveau interne la
23 capacité qu'on aurait pour traduire la forme web. Les
24 individus qui font des signalements sont dans la mesure de le
25 signaler dans la langue de leur choix et on regardera à
26 l'interne notre propre capacité pour traduire cette
27 information.

28 Et si je puis, je suis tout à fait prête à

1 m'engager à vous donner exactement les 11 langues dans
2 lesquelles le document a été traduit.

3 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Une dernière
4 question à propos des langues. En réponse à une question à la
5 première phase au printemps, vous avez indiqué que la ligne
6 d'appel était disponible en anglais et en français. Est-ce
7 que c'est toujours les cas ou avez-vous ajouté des langues
8 depuis?

9 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Vous parlez des
10 opérateurs?

11 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** <Non interprété>

12 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** <Non interprété>

13 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** <Non interprété>

14 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je dirais que c'est
15 principalement en français et en anglais pour les opérateurs,
16 mais si on reçoit de l'information d'un individu qui ne parle
17 ni l'une ni l'autre des deux langues officielles, on fera des
18 efforts pour essayer de trouver une ressource qui soit en
19 mesure d'interagir et de parler avec cet individu.

20 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Merci beaucoup.

21 Est-ce qu'on peut maintenant afficher le
22 prochain document, s'il vous plaît? Descendre à la page 9.

23 Dans la case bleue, on indique que :

24 « Les pratiques d'enquête
25 incohérentes sont utilisées dans les
26 différentes division, ce qui a amené
27 des approches ad hoc pour ces
28 enquêtes d'ingérence étrangère. Cette

1 approche est exacerbée par le manque
2 de politiques spécifiques des
3 procédures opérationnelles
4 normalisées. »

5 L'avocat de la Commission a déjà posé des
6 questions à ce sujet-là, mais juste pour être clair, est-ce
7 que la GRC a maintenant des procédures opérationnelles
8 normalisées sur l'ingérence étrangère?

9 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je peux vous dire
10 qu'au moment où ce rapport a été écrit, c'était une
11 représentation fidèle et je crois que c'était... on était au
12 début de nos efforts sur le front de l'ingérence étrangère et
13 surtout avec l'équipe des acteurs d'ingérence étrangère.
14 Depuis, il y a eu beaucoup de progrès effectués,
15 spécifiquement coordonnées par l'Unité de sécurité nationale
16 de coordination à Ottawa pour éduquer et former les
17 différentes équipes d'enquêteurs pour leur donner des
18 documents et des directives afin de créer cette cohérence
19 entre les équipes d'enquêteurs.

20 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Merci beaucoup. Et
21 est-ce que ces procédures sont disponibles publiquement?

22 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Il faudrait que je
23 vérifie et que je vous le confirme.

24 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Et est-ce que la
25 GRC a des procédures normalisées à propos de quand ils
26 informent ou non les membres des communautés de la diaspora
27 concernant les menaces à leur rencontre?

28 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Si nous avons des

1 pratiques opérationnelles normalisées?

2 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Oui, concernant ce
3 sujet. Si vous recevez un renseignement concernant la
4 sécurité d'un membre de la diaspora, y a-t-il une politique
5 ou une structure qui gouverne si vous allez informer ou non?

6 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Ceci, Madame la
7 Commissaire, touche sur différentes politiques. Le devoir
8 d'informer, comme on l'a dit, lorsqu'on reçoit de
9 l'information crédible à propos d'une menace vitale
10 imminente, il y a des procédures normalisées à propos du
11 devoir d'informer. Pour ce qui est du renseignement, nous
12 avons un cadre robuste pour disséminer le renseignement, par
13 exemple celui qu'on a, le cadre d'une vision qu'on a avec le
14 service, bien, il faut garder l'esprit que parfois ce
15 renseignement n'est pas toujours utilisable et il y a des
16 réserves qui y sont associées. Et dans certains cas, nous
17 sommes en mesure d'utiliser ce renseignement, et dans
18 d'autres, non.

19 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Donc, pour être
20 clair, il y a des cas où vous avez reçu du renseignement et
21 avez prévenu des membres de communautés de la diaspora.

22 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui, absolument.

23 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Nous avons le devoir
24 d'informer, que ça soit un individu ou une communauté, notre
25 organisation a vu ça plusieurs fois et nous prenons des
26 actions. Parfois on travaille avec les autres services de
27 police lorsqu'on fait le travail, mais on a le devoir de
28 prendre soin des communautés en plus des individus.

1 **S-COMM. MARK FLYNN:** J'ajouterais aussi qu'il
2 est important de comprendre, comme mes collègues l'ont dit,
3 qu'on travaille avec les autres partenaires de sécurité du
4 renseignement pour prévenir les communautés de la diaspora ou
5 les individus spécifiquement. Ça c'est quelque chose dont on
6 s'occupe en tant que communauté. Donc, même si on reçoit du
7 renseignement et que ça peut informer une partie du travail
8 que l'on fait, le fait que l'on ne puisse pas agir de façon
9 criminelle dans une enquête, ça ne veut pas dire qu'on ne
10 peut pas agir autrement auprès de la communauté, parce que
11 j'ai tout à fait confiance en la capacité de la communauté à
12 s'assurer que quelqu'un n'est pas touché physiquement, n'est
13 pas affecté. Et on va en parler, on va se rassembler, on va
14 parler de qui est le mieux positionné pour faire ça, à la
15 fois pour garder ce renseignement, mais aussi s'assurer que
16 les bonnes actions soient prises.

17 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Merci beaucoup. Et
18 par rapport à cette politique que vous avez mentionnée, est-
19 ce que c'est disponible publiquement?

20 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Je serais ravi de faire
21 un suivi quant à la disponibilité de la politique.

22 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Merci. Et est-ce
23 que la GRC a des procédures normalisées concernant quand ils
24 travaillent ou non avec les membres des communautés de la
25 diaspora dans le cadre de enquêtes concernant leurs
26 communautés?

27 Je peux vous donner un exemple. Par exemple,
28 l'alerte à la bombe à laquelle j'ai fait référence dans ma

1 première question, c'était une menace contre un groupe de
2 Falon Gong. Mon argument est que la communauté de Falon Gong,
3 et pas juste les individus spécifiques sur place, pourrait
4 avoir des informations utiles pour la GRC s'ils avaient été
5 informés ou consultés. Est-ce qu'il y a une politique
6 normalisée pour gouverner quand la GRC travaille directement
7 ou non avec les communautés en lien avec une menace ou un
8 incident?

9 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je dirais qu'il y a
10 une procédure ou une politique normalisée par écrit, mais
11 dans nos opérations au quotidien, on travaille de concert
12 avec la police de compétence sur place. Et si on prend cet
13 exemple spécifiquement, dans ce cas-là on parlait d'une
14 menace à la bombe, donc dans un cas comme ça, la police
15 locale serait envoyée sur place pour s'assurer qu'il n'y a
16 pas de menaces immédiates à la sécurité publique, et de ce
17 que j'ai compris, c'est ce qui aurait pu avoir lieu ici
18 lorsque la police de Vancouver est allée enquêtée.

19 Et ce qui se passe après, je ne veux pas
20 rentrer dans les détails spécifiques de cette enquête, mais
21 il y aurait un cas, tel que celui-ci, où il y a le potentiel
22 d'activités d'ingérence étrangère où l'équipe d'enquête de
23 sécurité nationale serait engagée avec la police sur place
24 pour déterminer si c'est une question d'ingérence étrangère
25 ou non. C'est une procédure de routine.

26 Spécifiquement par écrit, je ne sais pas s'il
27 y en a, je ne crois pas, mais ça fait partie de nos
28 opérations.

1 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Si je puis ajouter une
2 chose, c'est que toute enquête que nous faisons, il y a une
3 stratégie : qui on interroge, quand, et cetera. Ce n'est pas
4 automatique qu'il faille qu'on aille voir les membres de la
5 communauté, mais parfois une enquête va nous mener là. Et
6 vous nous avez entendus plus tôt, vis-à-vis de la
7 construction de la relation avec les communautés, c'est ce
8 qu'on veut faire pour que les gens se rapprochent de nous et
9 nous parlent.

10 **Me BEDRIYE HILAL ÇELEĞEN:** Merci beaucoup.
11 Plus de questions.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** RCDA?

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour. Guillaume
15 Sirois pour l'Alliance démocratique russe-canadienne.

16 J'aimerais afficher le prochain document,
17 s'il vous plaît, paragraphe 5.

18 C'est votre résumé de témoin. Au
19 paragraphe 5, vous nommez les principaux acteurs de menaces
20 qui font des activités d'ingérence étrangère au Canada.

21 Alors, Monsieur le Commissaire Flynn, vous
22 mentionnez que la Chine, l'Iran, la Russie et l'Inde sont
23 actuellement les plus grandes menaces d'ingérence étrangère
24 au Canada. Pourquoi la Russie?

25 **S-COMM. MARK FLYNN:** Alors, ces noms
26 proviennent de ce que nous voyons dans nos enquêtes
27 criminelles et les activités dans lesquelles on est
28 impliqués. Je ne vais pas parler spécifiquement de quelles

1 enquêtes il y a en détail pour chacune, mais cette
2 déclaration est informée par toutes les différentes enquêtes,
3 y compris les activités de cybermenaces, qui amènent ces noms
4 à être dans cette liste.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous indiquez aussi que,
6 du point de vue des cybermenaces, la Corée du Nord, la Russie
7 et la Chine ont été et continuent d'être des grands acteurs
8 de menaces. C'est pour les mêmes raisons?

9 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui, ainsi que ce que
10 reçoit des acteurs... de nos activités de collaboration avec la
11 communauté du renseignement qui informe notre position en la
12 matière.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il n'y a rien d'autre
14 que vous pouvez ajouter vis-à-vis de la menace russe parce
15 que c'est protégé par le privilège de l'enquête ou à la
16 confidentialité de sécurité nationale, n'est-ce pas?

17 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** J'aimerais passer à
19 RCD79, s'il vous plaît.

20 **--- PIÈCE No. RCD0000079:**

21 Yukon RCMP is monitoring potential
22 foreign interference. What does that
23 look like?

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et je ne vais pas poser
25 des questions à propos de l'enquête ou d'opérations en cours,
26 je vais tenter autant que possible de rester au niveau
27 stratégique.

28 Ici, c'est un article de CBC News du

1 13 janvier 2024 par Julien Greene. Le titre s'explique de
2 lui-même : « La GRC du Yukon surveille de l'ingérence
3 étrangère potentielle. À quoi ressemble-t-elle? »

4 On peut descendre un petit peu.

5 Donc, jetons au coup d'œil aux deux premiers
6 paragraphes. Je vais les lire.

7 « La GRC du Yukon dit que le
8 territoire est vulnérable en ce qui
9 concerne l'ingérence étrangère et
10 elle surveille de près les signes de
11 toute menace provenant de l'étranger.
12 Lindsay Ellis, surintendante de la
13 GRC, dit que l'on surveille les
14 intérêts étrangers et qu'il y a des
15 problèmes d'investissement dans
16 l'infrastructure, il y a aussi les
17 questions de projets de pont, la
18 dissémination d'informations, les
19 questions de propriété
20 intellectuelle. »

21 En ce qui concerne les menaces d'ingérence
22 étrangère au Yukon?

23 **S-COMM. MARK FLYNN:** En ce qui concerne le
24 Yukon, ben, ça fait partie du Nord. Alors, quand il est
25 question de ce qui est mentionné par le surintendant Lindsay
26 Ellis, et si vous remontez un peu, vous voyez qu'il était
27 question d'opérations minières. Et ce que je peux dire, c'est
28 que la GRC et nos partenaires ici au Canada, donc le monde du

1 renseignement et d'autres partenaires, nous nous penchons sur
2 toutes sortes d'incidents. Il est question de souveraineté,
3 il y a des préoccupations dans le nord, il y a des minéraux
4 critiques, il y a la question des vols en matière de droits
5 de propriété intellectuelle, il y a des préoccupations pour
6 ce qui est, encore une fois, des minéraux critiques, il faut
7 les protéger, il faut que nous et d'autres y ayons accès et
8 que ce soit protégé, donc il y a toute une gamme d'intérêts
9 pour le Canada, surtout dans le nord étant donné la présence
10 de ces mines.

11 Je tiens aussi à signaler que, bon, les mines
12 en question sont dans le nord canadien, mais pour ce qui est
13 de la propriété et d'autres facteurs ayant de l'influence, on
14 ne retrouve pas ça dans le nord. Donc, on parle de
15 souveraineté sur le nord canadien et vous voyez que nous
16 effectuons des patrouilles entre autres avec les militaires,
17 avec la Garde côtière.

18 Toujours dans la perspective de la protection
19 de souveraineté, il y a aussi les opérations de contre-
20 espionnage, il y a des activités qui sont menées dans le nord
21 et il y a aussi des activités qu'on juge clandestines par
22 d'autres États étrangers pour recueillir de l'information sur
23 des questions de propriété et d'extraction minière, et
24 cetera. Il y a aussi la Loi sur... on parle d'intégrité de
25 l'économie canadienne, donc la *Loi sur les opérations*
26 *minières*.

27 Encore une fois, on travaille avec toutes
28 sortes d'instances gouvernementales ici au Canada pour nous

1 assurer que l'intégrité économique du Canada soit protégée.
2 Entre autres mécanismes, il y a la *Loi sur l'investissement*
3 *au Canada* qui permet d'identifier justement les entreprises
4 d'importance critique. Il faut les protéger contre la
5 propriété étrangère qui risquerait de porter préjudice à
6 l'avenir aux intérêts du Canada.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous parlez de menaces
8 surtout dans le domaine de l'industrie minière, mais compte
9 tenu de ce sur quoi nous insistons ici, est-ce que les
10 institutions démocratiques pourraient être visées au Yukon
11 aussi?

12 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et maintenant à la
14 page 3. Alors, très brièvement, je voudrais encore une fois
15 identifier qui sont les agents de la menace qui pèse sur le
16 Yukon.

17 Alors, Aurel Braun, professeur de relations
18 internationales à l'Université de Toronto et de sciences
19 politiques aussi, dit que :

20 « Depuis longtemps, on s'intéresse en
21 Russie à ce qui se passe, et de plus
22 en plus, étant donné qu'il y a du
23 réchauffement sur la planète, tout
24 s'est accéléré au niveau des
25 activités et des intérêts dans cette
26 région. »

27 Êtes-vous d'accord pour dire que la Russie
28 s'intéresse à des opérations dans le Yukon et dans

1 l'Arctique?

2 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je pense que c'est exact.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Maintenant, juste après,

4 on dit :

5 « Monsieur Braun dit que peu importe
6 que le Canada exerce des sanctions
7 contre la Russie, les compagnies
8 paravents vont les contourner. »

9 Alors, pourriez-vous nous parler de ces
10 sanctions et de leur lien avec les activités dans le nord?

11 **S-COMM. MARK FLYNN:** La *Loi sur*
12 *l'investissement au Canada* et d'autres activités gérées par
13 nos partenaires font en sorte que nous sommes certainement en
14 mesure d'avoir un impact sur la capacité pour la Russie et
15 d'autres États étrangers d'agir chez nous. Mais nous savons
16 que les États s'adaptent en vue de nos efforts et de nos
17 changements aux lois que nous apportons ici au Canada, donc
18 nous réagissons en conséquence. Nous informons les
19 législateurs au Canada de façon que les lois soient
20 modifiées, comme vous avez pu le voir dans le projet de loi
21 C-70 qui nous autorise désormais, dans certains cas, à agir
22 de façon évidente en ce qui concerne l'interférence,
23 l'ingérence politique, et dans la Loi, il y a des
24 dispositions qui nous donnent toutes sortes d'outils pour
25 nous attaquer aux activités d'ingérence.

26 Dans le cas du processus politique ou des
27 institutions canadiennes, et c'est certain que les choses
28 vont toujours évoluer, il faut s'adapter. Les actes hostiles

1 évoluent, il faut donc faire preuve de souplesse, d'agilité,
2 et répondre en fonction des changements que nous constatons.

3 Je peux vous garantir que des discussions ont
4 cours au niveau stratégique et tactique en matière de
5 sécurité nationale de façon que nous soyons mis au courant
6 des changements de comportement pour adapter nos actions en
7 conséquence.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, en d'autres
9 termes, les sanctions sont des solutions imparfaites au
10 problème. Il faut toujours trouver de nouveaux moyens pour
11 contrer cela.

12 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je pense que c'est une
13 composante de la solution, mais il y a beaucoup d'autres
14 éléments. Il n'y a pas une panacée, il n'y a pas une seule
15 loi, il n'y a pas une technique qui va permettre de régler
16 tous les problèmes. On parle de situations complexes, il faut
17 donc une trousse d'outils très riche pour s'y attaquer.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voudrais passer à un
19 autre sujet, si vous me le permettez.

20 Toujours en ce qui concerne l'ingérence
21 russe, et plus précisément ce qui se passe dans le monde des
22 médias et ce que nous avons appris dans ce qui a été rendu
23 public le 5 septembre par suite de la publication d'un acte
24 d'accusation américain, en ce qui concerne cette mise en
25 accusation, on n'en a pas beaucoup entendu parler. Pourriez-
26 vous compléter ce qu'on sait en public? Par exemple, quand le
27 gouvernement a-t-il été mis au courant de cette mise en
28 accusation? Qu'est-ce qu'on a fait pour réagir à cette

1 situation? Est-ce qu'à l'heure actuelle d'autres choses sont
2 faites compte tenu des acteurs canadiens mis en cause?

3 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui. Nous sommes au
4 courant de ce qui a été fait aux États-Unis, de cette mise en
5 accusation, et je ne vais pas m'exprimer évidemment au nom du
6 gouvernement du Canada, mais je peux vous parler au nom de la
7 GRC. Par contre, il y a des détails que je ne peux pas
8 aborder en ce qui concerne une enquête menée par un
9 partenaire étranger.

10 Tout ce que je peux dire, c'est qu'au niveau
11 intérieur et au niveau international, nous communiquons avec
12 nos partenaires dans ce dossier.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, pas d'autres
14 commentaires?

15 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Étant donné qu'il y
16 a des enquêtes potentiellement en cours, je ne peux pas en
17 dire plus.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Les sanctions
19 économiques et le *Code criminel* ne suffisent pas pour
20 empêcher que des activités de ce genre se déroulent au
21 Canada, donc?

22 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Encore une fois, je
23 ne peux pas entrer dans les détails en ce qui touche ces
24 enquêtes-là, mais si on se penche sur les allégations, et là,
25 il est évident qu'il y a beaucoup de lois qui pourraient
26 s'appliquer au Canada, et cela fait partie du processus
27 d'évaluation quand nos discussions... quand nous discutons avec
28 nos partenaires.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Le temps me manque,
2 malheureusement, mais je vous remercie de vos réponses.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, Maitre
4 Kakkar pour Jenny Kwan.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

6 **Me MANI KAKKAR:** Bonjour. J'ai des questions
7 de portée générale. Alors, vous n'aurez pas à me dire qu'il y
8 a une enquête en cours pour ne pas me répondre, et je pense
9 que je n'en ai pas pour 15 minutes non plus, mais je veux
10 parler des processus de mise en candidature dans le contexte
11 électoral.

12 Quelle est la compréhension de la GRC en ce
13 qui concerne ces enjeux au niveau des mises en candidature et
14 des courses à la direction des partis politiques?

15 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je vais vous répondre de
16 façon générale justement. Tout d'abord, en ce qui concerne le
17 projet de loi C-70, et en ce qui concerne les changements qui
18 sont apportés, nous en avons discuté et beaucoup d'autres
19 porte-paroles du monde du renseignement ont parlé des
20 diverses techniques en cause. Nous savons que des États
21 étrangers s'intéressent à des contacts précoces avec la
22 population et la loi, comme la *Loi sur les élections au*
23 *Canada*, ne... les lois ne sont pas toutes en mesure de régler
24 ces questions-là.

25 Les modifications apportées par la loi C-70
26 nous permettent du point de vue des enquêtes nous permettent,
27 donc, de lancer des enquêtes en ce qui concerne les processus
28 de nomination, les courses à la direction des partis, et il

1 peut s'agir même des conseils scolaires ou de situations
2 similaires. Donc, en pareilles circonstances, nous serons
3 capables de faire enquête pour déterminer ce qui se passe et,
4 au besoin, intenter des poursuites criminelles.

5 Donc, de toute évidence, c'est un signal.
6 Nous sommes conscients de l'existence d'un problème et nous
7 entendons y consacrer suffisamment d'attention du point de
8 vue du respect des lois pour éviter que des infractions
9 criminelles soient perpétrées, et ce n'était pas le cas
10 auparavant.

11 **Me MANI KAKKAR:** Merci de votre réponse. Vous
12 parlez des infractions criminelles, mais dans votre résumé
13 d'entrevue, vous dites aussi que la GRC a pris des mesures
14 pour ne pas se concentrer uniquement sur les poursuites au
15 criminel, l'étalon, mais vous parlez aussi de démanteler et
16 de faire... d'imposer que des comptes soient rendus. C'est le
17 but principal, donc, du mandat de la GRC.

18 Dans ce contexte, ma question est la
19 suivante : cette nouvelle perspective élargie du rôle de la
20 GRC, est-ce que ça a un impact sur les processus de mises en
21 candidature et les courses à la direction par rapport à
22 l'ingérence étrangère?

23 **S-COMM. MARK FLYNN:** On parle dans notre
24 document de poursuites, effectivement, mais c'est quand même
25 l'activité criminelle, la menace qui pourrait peser sur la
26 sécurité publique du Canada qui sont notre principale
27 préoccupation. Il y a toujours un lien avec ces réalités.
28 Alors, on n'est pas une police d'opinion, nous ne nous

1 occupons pas des éléments dans la société canadienne qui font
2 autres choses, si ce n'est du comportement criminel.

3 Et dans le projet de loi C-70 justement, on
4 augmente les activités qu'on a jugées en droit comme étant
5 illégales. Par conséquent, dans beaucoup de nos techniques
6 d'enquête, qu'il s'agisse d'en arriver au bout du compte à
7 une poursuite ou encore à l'interruption de certaines
8 activités, ça nous permet d'avoir des permissions
9 supplémentaires et de demander l'autorisation des cours
10 justement dans certains cas à agir ou alors d'agir sans le
11 recours aux tribunaux pour contrer les activités jugées
12 illégales.

13 **Me MANI KAKKAR:** Donc, avant ces amendements,
14 vous n'auriez pas été en mesure d'agir ou de mener une
15 enquête ou de voir si les processus de nomination et les
16 courses à la direction étaient l'objet d'ingérence étrangère?

17 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je vais modifier
18 légèrement vos propos. On s'intéresse à ces sujets et on
19 était limités quant aux outils à notre disposition à
20 l'époque, donc avant ce changement à la loi, pour justement
21 mener des enquêtes et se servir de ces outils.

22 Par contre, quand on regardait comment des
23 individus pouvaient être ciblés par des activités de ce genre
24 et qu'on progressait dans notre enquête, oui, ça faisait
25 partie de la portée de celle-ci, et s'il y avait des actes
26 dont nous étions conscients et qui étaient illégaux à
27 l'époque, là, ça voulait dire que nous pouvions demander des
28 pouvoir supplémentaires ou encore imposer des sanctions et

1 des mesures, et si c'était illégal, je peux vous dire que,
2 dans certain cas, nous savions que des choses s'étaient
3 produites à certains niveaux et il n'y avait pas
4 d'infractions criminelles. Donc, on ne pouvait pas invoquer
5 cette option pour intervenir dans ce type d'activités puisque
6 ce n'était pas prévu.

7 Ce n'est pas que cela ne nous intéressait
8 pas. Il s'agissait plutôt d'une question de comportement qui
9 était visé ou pas. Nos options étaient limitées tant qu'on ne
10 tombait pas dans le domaine de l'infraction criminelle.

11 **Me MANI KAKKAR:** Je comprends. Et pour ce qui
12 est d'avoir une trousse d'outils mieux garnie parce que
13 maintenant, vous avez dit, bon, on peut prendre des mesures
14 autres que simplement le recours à un tribunal et les
15 accusations, diriez-vous que vous pouvez agir en tant plus
16 opportun désormais si vous avez constaté que certaines
17 activités justifiaient votre intervention?

18 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Oui, ce pourrait être
19 le cas, mais il y a tellement d'éléments. Par exemple, dans
20 certains cas, on parle d'interrompre, mais, écoutez, ce
21 serait difficile de vous répondre. Idéalement, oui, mais dans
22 certaines circonstances, c'est difficile de prédire ce qui se
23 passera.

24 **Me MANI KAKKAR:** Avez-vous un protocole quant
25 aux procédures à suivre, par exemple en ce qui concerne le
26 SCRS pour interrompre des mesures ou mettre un terme à des
27 activités de ce genre?

28 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Oui, cela existe.

1 **Me MANI KAKKAR:** Et pourriez-vous nous parler
2 du protocole?

3 **S-COMM. MARK FLYNN:** Oui, je peux en dire
4 quelques mots, et si ça ne suffit pas, je suis sûr que la
5 sous-commissaire Gauvin va intervenir et compléter mon
6 propos.

7 Il y a un processus effectivement qui nous
8 permet de demander des services et on a témoigné à cet effet
9 dans le passé, donc on a des discussions, on a des rencontres
10 pour déterminer quelles sont les options, qu'est-ce qui se
11 passe au SCRS ou dans d'autres instances pour justement
12 savoir quelles sont les options de part et d'autre, qu'est-ce
13 qu'ils font de leur côté, qu'est-ce que nous faisons de notre
14 côté en fonction de nos propres pouvoirs afin de s'assurer
15 que la réponse est adéquate et qu'on ne fait pas double
16 emploi, ou encore que la réaction ne va pas avoir un effet
17 négatif sur ce que l'autre partie fait.

18 Et comme vous le savez d'après d'autres
19 témoignages, le SCRS a aussi un mandat dans ce domaine, donc
20 il y a toujours des consultations au niveau de la sécurité
21 nationale quand nous sommes en cause d'une façon ou d'une
22 autre, nous devons nous assurer que nous allons mener des
23 efforts qui vont se compléter au niveau de l'atténuation des
24 conflits.

25 **Me MANI KAKKAR:** Et avez-vous des processus du
26 genre avec d'autres instances du monde du renseignement?

27 **S-COMM. MARK FLYNN:** Écoutez, il y a toute une
28 variété de possibilités, et d'autres organisations peuvent

1 être mises à profit. Il y a des lois au Canada qui permettent
2 de recueillir l'information. Et ce qui est d'une importance
3 critique et ce qui doit rassurer les Canadiens au plus haut
4 point, c'est que nous tenons des réunions. Il y a plusieurs
5 réunions hebdomadaires au niveau des sous-ministres, des
6 sous-ministres adjoints, et dans notre cas, bon, c'est au
7 niveau des directeurs, des directions générales dans tous les
8 ministères. Ce sont des réunions de nature stratégique ou
9 tactique.

10 Par exemple, Brigitte participe au niveau
11 stratégique à la réunion et aux discussions de niveau
12 stratégique, comme je le disais, avec les sous-ministres. Et
13 il y a aussi des réunions de portée tactique, et moi, j'ai
14 participé à certaines réunions avec le commissaire ou avec
15 Brigitte et, dans certains cas, tous ces enjeux sont discutés
16 et les propriétés sont fixées en fonction de la contribution
17 des divers ministères.

18 **Me MANI KAKKAR:** Merci de vos précisions. Et
19 en ce qui concerne les nouveaux outils à votre disposition
20 pour les mises en candidature et les courses à la direction,
21 qu'est-ce que ça signifie pour vous et vos partenaires par
22 rapport à l'ingérence étrangère?

23 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je m'excuse, j'ai raté
24 une partie de la question, mais si vous me demandez est-ce
25 que nous discutons des nouveaux pouvoirs qui découlent du
26 projet de loi C-70, oui, nous en discutons.

27 **Me MANI KAKKAR:** Et y a-t-il un consensus?
28 Qu'est-ce que ça veut dire pour ce qui est, encore une fois,

1 des courses à la direction et des mises en candidatures?

2 **S-COMM. MARK FLYNN:** Je pense que nous sommes
3 tous d'avis que chaque outil supplémentaire qui nous est
4 accordé pour lutter contre ce phénomène est profitable pour
5 la communauté du renseignement, et de loin pour la population
6 canadienne.

7 **Me MANI KAKKAR:** Question supplémentaire.
8 Pensez-vous que tout cela va être mis à contribution par
9 rapport à l'ingérence étrangère dans le cas des deux sphères
10 dont j'ai parlé?

11 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui, je peux
12 répondre. Écoutez, ce qui nous guide, ce sont les lignes
13 directrices ministérielles dans lesquelles il est clairement
14 indiqué qu'il faut s'attaquer précisément aux enquêtes sur la
15 sécurité nationale qui auraient un impact ou qui pourraient
16 sembler avoir un impact sur certains secteurs qui sont
17 considérés comme étant essentiels dans la société canadienne,
18 entre autres les milieux universitaires, la religion, les
19 syndicats, la politique, les milieux universitaires.

20 **Me MANI KAKKAR:** Et en ce qui concerne les
21 délais possibles et cette trousse, compte tenu de votre
22 mandat élargi, vous pourriez intervenir de façon précoce,
23 mais est-ce qu'il risque d'y avoir des conflits ou des
24 retards?

25 **S-COMM. MARK FLYNN:** Non, je pense que toutes
26 ces réalités font partie du processus d'enquête. Nous les
27 appliquons de façon régulière quand nos enquêtes abordent des
28 secteurs particulièrement délicats.

1 **Me MANI KAKKAR:** Merci. Je n'ai pas d'autres
2 questions.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, le
4 Procureur général, avez-vous des questions au nom du
5 gouvernement du Canada?

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HEIDI COLLICUT:**

7 **Me HEIDI COLLICUT:** Merci, Madame la
8 Commissaire.

9 Heidi Collicut et je représente le Procureur
10 général du Canada.

11 Dans votre audience à huis clos, et c'est
12 dans le résumé, on parle d'un modèle régional à partir du
13 mois d'avril de cette année dans le résumé devant cette
14 audience à huis clos, et que ça améliorera la communication
15 d'informations entre les unités et pour les allocations de
16 ressources.

17 Pour le panel comment est-ce que cette
18 restructuration des services policiers « fédéraux », comment
19 est-ce que ça aide pour contrecarrer l'ingérence étrangère?

20 **S-COMM. MARK FLYNN:** Ce modèle régional à
21 l'intérieur de la GRC, ça fait en sorte qu'on met l'accent
22 sur le mandat de la police fédérale, et ça, c'est relié à nos
23 services spécialisés et un autre mandat, mais ça met l'accent
24 pour... sur... chaque employé dans le service va faire un
25 rapports à travers une chaîne de commande qui relève de moi.
26 Moi, je suis la personne qui... et aussi, et moi, je relève du
27 commissaire, mais ça crée un accent particulier et que les
28 ressources soient utilisées pour le mandat fédéral. Et

1 évidemment, il y a une collaboration entre tout le reste de
2 l'organisation, mais ça fait en sorte qu'on peut axer sur ce
3 mandat fédéral.

4 Et ça assure qu'au niveau régional, il y a
5 quatre régions au Canada... qui est lié à une communication
6 plus directe entre toutes les unités d'enquête dans les
7 différents niveaux de la structure de commande sur les sujets
8 qui sont dans le mandat.

9 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Si... avant la
10 régionalisation, vous aviez 13 personnes. Chaque province,
11 chaque territoire qui avait un rôle à jouer dans les services
12 policiers « fédéraux », et maintenant avec les quatre
13 régions, nous avons maintenant quatre personnes qui se... qui
14 relèvent de Mark et ça fait en sorte que cela a un meilleur
15 flux d'informations.

16 **Me HEIDI COLLICUT:** Merci. Pour penser à
17 l'avenir, quel serait les étapes auprès de la GRC pour
18 anticiper les activités d'ingérence étrangère, pour renforcer
19 ses capacités pour contrer ces menaces?

20 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Madame la Commissaire,
21 c'est... évidemment, la question d'ingérence étrangère évolue
22 rapidement. Et la priorité pour l'organisation, c'est
23 continuer à bâtir et maintenir les relations que nous avons à
24 l'échelle provinciale, municipale, nationale, ainsi qu'à
25 l'international. Parce que la question d'ingérence étrangère
26 n'est pas unique au Canada. Elle est partout. Les façons
27 d'agir sont très similaires. Mais c'est vraiment continuer
28 de travailler avec les partenaires locaux et internationaux

1 pour avoir une encore meilleure compréhension de ce qui se
2 passe dans le domaine d'ingérence étrangère.

3 Vous n'avez pas vos écouteurs.

4 **Me HEIDI COLLICUT:** Mais, Commissaire Gauvin,
5 est-ce que vous pouvez préciser ce que vous vouliez dire ce
6 matin dans le contexte de ne pas être au courant des
7 préoccupations qui ont été soulevées par les communautés des
8 diasporas hier? Est-ce que c'est... est-ce que ça a à voir avec
9 la campagne sur les médias sociaux cet été au Québec ou est-
10 ce que c'est par rapport à des préoccupations plus générales?

11 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** C'était la campagne
12 qu'il y a eu à Montréal avec la communauté chinoise au mois
13 d'août de cette année.

14 **Me HEIDI COLLICUT:** Pour continuer avec les
15 diasporas, vous savez que la GRC travaille pour renforcer la
16 confiance entre les diasporas et les forces de l'ordre. La
17 confiance, c'est important quand il s'agit de refaire des ...
18 de rapporter, de signaler les incidents d'agences étrangères.
19 Est-ce que vous pouvez expliquer ce que vous faites pour
20 améliorer la confiance dans les forces de l'ordre?

21 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Quand on regarde la
22 réunion du Centre, et Matt Peggs, commissaire, a fait un très
23 bon travail pour communiquer avec différents groupes et il
24 s'agit de bâtir la confiance et pour qu'ils puissent savoir
25 qu'ils peuvent signaler au besoin et que nous on protège
26 l'information. Et ça, c'est vraiment un travail important,
27 car, vraiment, il faut bâtir la confiance et pas simplement
28 quand il y a des incidents.

1 Et Brigitte va nous parler, vous expliquer ce
2 qui se passe à travers le Canada.

3 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Oui. Comme je le
4 disais plus tôt, nous avons plusieurs initiatives en cours,
5 et que ce soit des communications directes avec les
6 organisations, ou avec des membres de la communauté
7 directement, ou à certains évènements.

8 Ce qui est important et ce que je veux
9 souligner, c'est que nous voulons entendre les besoins de la
10 communauté et ce qu'ils ont besoin de nous. C'est ça qui est
11 le plus important. Et il faut que nous écoutions, ce qui va
12 faire en sorte qu'ils vont se sentir en sécurité dans leurs
13 communautés et on va ajuster nos façons de faire.

14 Donc, c'est un travail en cours, ça prend du
15 temps pour bâtir la confiance, et on y travaille.

16 **S-COMM. MARK FLYNN:** Madam Commissioner, if I
17 could... par rapport aux perceptions de la diaspora à un agent
18 en uniforme et par rapport... et nos approches aux postes de
19 police étrangers, est-ce que... dans la situation décrite avec...
20 et quand on est dans ces évènements, on est présents en
21 uniforme pour assurer d'être visible à ces évènements pour
22 qu'on sache qu'il est là. Ça, c'est une décision consciente
23 que lui et nous prenons pour nous assurer que nous puissions
24 avoir des connexions individuelles et qu'on est vus... perçus
25 comme étant présents, et qu'on est différents de ce qu'ils
26 ont pu voir de négatif par le passé avec une présence en
27 uniforme, car nous sommes très au courant que parfois il y a
28 une réaction négative face aux agents en uniforme, et donc,

1 on fait en sorte qu'on peut être présents et pas simplement y
2 aller comme quelqu'un d'autre en civil.

3 **Me HEIDI COLLICUT:** Merci beaucoup.

4 Alors, est-ce qu'on peut dire que cette
5 approche est sur mesure pour les différentes communautés et
6 leurs besoins?

7 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Je pense quand il
8 s'agit de communication avec les communautés, on ne peut pas
9 utiliser...

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété>.

11 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** ...une approche
12 universelle. C'est absolument ça. Il faut que ce soit sur
13 mesure vis-à-vis des besoins de chaque communauté au travers
14 le pays.

15 **Me HEIDI COLLICUT:** Un autre sujet auquel on a
16 touché ce matin. Qu'est-ce que la GRC peut offrir en tant
17 qu'outil, en tant que formation pour les agents de première
18 ligne pour qu'ils comprennent mieux ce que c'est l'ingérence
19 étrangère?

20 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Eh bien, vous parlez
21 de formation?

22 **Me HEIDI COLLICUT:** Oui, ou d'autres outils.

23 **COMM-A. BRIGITTE GAUVIN:** Eh bien, pour... avec
24 nos communications avec les services policiers de
25 différentes... nous avons ces unités intégrées, et donc, vous
26 avez des différents services policiers qui y siègent, donc on
27 peut partager au quotidien des connaissances, de l'expertise,
28 mais on fait aussi notre formation avec différents produits.

1 On a mentionné un de nos... nous avons des produits pour
2 l'ingérence étrangère qui... et non seulement pour le public,
3 mais aussi pour l'application de la loi pour qu'il y ait des
4 informations sur ce qui... comment réagir, ce qui... qui
5 contacter si on pense qu'il y a une activité d'ingérence
6 étrangère.

7 Si on veut parler de formation plus
8 particulièrement, eh bien, il y a certains représentants de
9 juridictions policières où ils... qui sont présents à
10 différents cours. Il y a un cours sur la sécurité nationale,
11 et ça, c'est des cours, et il y a même des services policiers
12 étrangers qui participent à ces formations aussi.

13 **COMM. MICHAEL DUHEME:** Si je peux rajouter,
14 dans la GRC, nous avons presque 19 000 agents, et donc, il y
15 a bien des gens qui font... qui travaillent dans la première
16 ligne dans les provinces, mais comme Brigitte l'a dit, nos
17 équipes INSET, là, vous voulez vraiment développer les
18 experts et là il y aura l'information qui va faire le flux
19 pour les officiers de première ligne et aussi pour nos
20 partenaires... tous nos partenaires nationaux.

21 **Me HEIDI COLLICUT:** Merci. Ce sont là toutes
22 nos questions.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Madame Morgan, est-ce que
24 vous avez d'autres commentaires dans le réinterrogatoire?

25 **Me LYNDA MORGAN:** Non. Merci beaucoup.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Eh bien, merci beaucoup.
27 Nous allons prendre notre pause déjeuner et nous allons
28 revenir à 13 h 50. Pardon, 13 h 40, excusez-moi.

1 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
2 vous plaît.

3 This sitting of the Commission is now in
4 recess until 1:40 p.m. Cette séance de la Commission est
5 maintenant suspendue jusqu'à 13 h 40.

6 --- Upon recessing at 12:20 p.m./

7 --- L'audience est suspendue à 12 h 20

8 --- Upon resuming at 1:41 p.m./

9 --- La séance est reprise à 13 h 41

10 **LE GREFFIER:** Order please. À l'ordre, s'il
11 vous plaît.

12 This sitting of the Foreign Interference
13 Commission is now back in session. Cette séance de la
14 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en
15 session.

16 The time is 1:41 p.m. Il est 13 h 41.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon après-midi.

18 **Me ERIN DANN:** Nous devons utiliser des
19 dispositifs d'aide et nous assurer que la personne entendra
20 bien.

21 Donc, veuillez, s'il vous plaît... à gauche,
22 vous allez voir qu'il y a un bouton qui va vous permettre de
23 le couper, si vous ne l'utilisez pas, si vous n'en avez pas
24 besoin.

25 Merci.

26 Excusez-moi.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, vous pouvez y aller.

28 **Me ERIN DANN:** Merci beaucoup.

1 Erin Dann. Donc, nous passons au panel dans
2 la menace en matière de sécurité du renseignement. Nous
3 allons donc, pour protéger leur identité, camoufler les voix.

4 Je vais demander à l'avocat qui est à
5 l'extérieur avec ces témoins de bien vouloir confirmer
6 l'identité de ces témoins et de confirmer qu'il les a
7 effectivement assermentés.

8 **L'INTERPRÈTE:** En fait, c'est une avocate.

9 **Mme EMILY PRICE:** Bonjour. Je suis commissaire
10 à l'assermentation. Effectivement, j'ai vérifié l'identité
11 des deux témoins et je les ai assermentés. Ils ont donc... tel
12 a été le cas, ils sont prêts à témoigner sous le sceau de la
13 confidentialité.

14 **--- REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1, Sous affirmation solennelle:**

15 **--- REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2, Sous affirmation solennelle:**

16 **Me ERIN DANN:** Eh bien, donc, nous parlerons
17 de ces témoins en tant que « représentant du SCRS numéro 1 »
18 et le « témoin numéro 2 » ou « représentant numéro 2 ».

19 Puis-je demander aux témoins qui sont
20 présents de... qu'ils soient assermentés, s'il vous plaît?

21 **LE GREFFIER:** Veuillez décliner votre nom au
22 complet.

23 **M. RYAN MACDONALD:** Ryan Macdonald.

24 **--- M. RYAN MACDONALD, Assermenté:**

25 **LE GREFFIER:** Donc, Robin Wettlaufer, est-ce
26 que vous pouvez décliner votre nom?

27 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je suis Robin
28 Wettlaufer - W-E-T-T-L-A-U-F-E-R.

1 sécurité et de renseignements visant
2 les élections (représentant du CST,
3 trois représentants du SCRS au sein
4 du Groupe de travail, Robin
5 Wettlaufer, Greg O'Hayon)

6 **Me ERIN DANN:** Ensuite, veuillez afficher le
7 WIT139, qui est un sommaire de la partie divulgable de ce qui
8 a été fait à huis clos. La traduction sera disponible plus
9 tard.

10 **--- PIÈCE No. WIT0000139**

11 In Camera Examination Summary: CSIS
12 SITE Representative #1, CSIS SITE
13 Representative #2, Ryan Macdonald,
14 Robin Wettlaufer, Greg O'Hayon

15 **Me ERIN DANN:** Est-ce que les témoins peuvent
16 confirmer qu'ils ont eu la possibilité d'examiner ces deux
17 résumés et nous dire s'ils ont des ajouts, des modifications
18 ou autres, et dans la négative, est-ce que vous seriez
19 disposés à adopter ou à faire vôtres ces résumés?

20 Nous commençons par monsieur O'Hayon.

21 **M. GREGORY LAURENT O'HAYON:** J'ai examiné ces
22 documents et je n'ai rien à ajouter.

23 **Me ERIN DANN:** Et donc, vous les faites
24 vôtres?

25 **M. GREGORY LAURENT O'HAYON:** Oui.

26 **Me ERIN DANN:** Madame Wettlaufer?

27 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** J'ai effectivement
28 examiné les deux et je suis d'accord.

1 **Me ERIN DANN:** Monsieur Macdonald?

2 **M. RYAN MACDONALD:** Oui, je les ai revus et je
3 suis prêt à les adopter.

4 **Me ERIN DANN:** Monsieur Macdonald, donc, pour
5 être précis, le WIT109, c'était le résumé de l'entrevue, à ce
6 moment-là les personnes qui ont fait l'entrevue sont des
7 représentants du CSC. Est-ce que vous confirmez que vous êtes
8 bien la personne mentionnée à cet égard?

9 **M. RYAN MACDONALD:** Oui.

10 **Me ERIN DANN:** Bien.

11 Je vais demander au représentant du SCRS
12 numéro 1.

13 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** J'ai revu ces
14 sommaires et je suis d'accord.

15 **Me ERIN DANN:** Et le numéro 2, s'il vous
16 plaît?

17 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Je suis le
18 représentant numéro 1. J'ai examiné les deux résumés et je
19 suis d'accord.

20 **Me ERIN DANN:** Merci.

21 Donc, question. Monsieur O'Hayon, je crois
22 comprendre que vous êtes le représentant de la GRC pour ce
23 qui concerne la menace en matière de sécurité de
24 renseignement depuis mars 2023. Et vous êtes directeur
25 général des services de police fédéraux et du renseignement,
26 et également à l'échelle internationale pour la GRC. C'est
27 cela?

28 **M. GREGORY LAURENT O' HAYON:** Oui.

1 **Me ERIN DANN:** Madame Wettlaufer, je pense que
2 vous êtes la représentante du ministère des Affaires
3 étrangères et jusqu'à récemment, août 2024.

4 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui.

5 **Me ERIN DANN:** Et vous avez également été
6 directrice du Centre de la politique en matière de
7 l'intervention rapide au Canada et je crois savoir que vous
8 avez présidé, donc, ce qui concerne ce service au sein du G7
9 au Secrétariat.

10 Monsieur O'Hayon (sic), vous êtes le
11 représentant... vous avez été le représentant de mai 2022 à mai
12 2024 à ce titre et à l'époque vous étiez directeur d'une
13 direction opérationnelle. C'est cela?

14 **M. RYAN MACDONALD:** Oui.

15 **Me ERIN DANN:** Donc, représentant numéro 1 du
16 SCRS, je crois savoir que vous étiez représentante, donc, au
17 groupe de travail et depuis août 2023. Actuellement, vous
18 êtes directrice adjointe à la Direction générale du
19 partenariat. C'est exact?

20 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui.

21 **Me ERIN DANN:** Et enfin, représentant du SCRS
22 numéro 2, je crois savoir que vous avez été président de ce
23 groupe de travail depuis novembre 2022, vous l'avez été
24 jusqu'à août 2023, et durant ce temps, vous avez été
25 responsable de différents portefeuilles au sein du service ou
26 de la Direction de l'évaluation du renseignement au SCRS.
27 C'est exact?

28 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Oui.

1 **Me ERIN DANN:** Merci.

2 Nous avons recueilli beaucoup de témoignages
3 jusqu'ici à la Commission. Vous avez été interviewés et vous
4 avez décrit de façon très générale le paysage du
5 renseignement, et dans ce témoignage aujourd'hui, je vais
6 insister sur différents points importants de l'évaluation de
7 la menace étrangère.

8 Est-ce que vous pourriez appeler le document
9 37690, s'il vous plaît? Le CAN37690.

10 **--- PIÈCE No. CAN037690 0001:**

11 SITE Threat Assessment of Foreign
12 Interference Threats to Canadian
13 Democratic Institutions - 2024

14 Allons à la page 2.

15 La représentante numéro 1 du SCRS, je vais
16 d'abord vous demander si vous pouvez nous décrire ce produit
17 et comment il a été produit.

18 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Bon après-midi.
19 Nous avons un problème parce que nous ne voyons pas le
20 document. Nous avons un technicien sur place.

21 **Me ERIN DANN:** Madame la Commissaire,
22 pourrions-nous prendre une petite pause pour régler ce
23 problème technique afin que les témoins puissent voir?

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et par ailleurs, je
25 mentionne que le son n'est pas de très bonne qualité. Peut-
26 être on pourrait essayer de faire quelque chose de ce côté.
27 C'est assez difficile à entendre.

28 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Merci beaucoup.

1 **LE GREFFIER:** Order, please. This sitting of
2 the Commission is now in recess until 2:00 p.m. Cette séance
3 de la Commission est maintenant suspendue jusqu'à 14 h 00.

4 --- Upon recessing at 1:51 p.m./

5 --- La séance est suspendue à 13 h 51

6 --- Upon resuming at 2:01 p.m./

7 --- L'audience est reprise à 14 h 01

8 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
9 vous plaît.

10 This sitting of the Foreign Interference
11 Commission is now back in session. Cette séance de la
12 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en
13 session.

14 The time is 2:01 p.m. Il est 14 h 01.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Désolée pour cette
16 interruption, mais tout va bien. C'est la première fois que
17 nous avons un problème technique, je pense.

18 **Me ERIN DANN:** Merci beaucoup, Commissaire.

19 Voyons si ces problèmes ont été réglés.

20 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ERIN DANN (CONT'D/SUITE):**

21 **Me ERIN DANN:** S'il vous plaît, rendez-vous au
22 6090 (sic), page 2. Au 37690.

23 Donc, représentant du SCRS numéro 1, pouvez-
24 vous confirmer si vous reconnaissez ce document?

25 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, bonjour. Je
26 peux confirmer que maintenant on peut très bien voir le
27 document sans aucune difficulté technique.

28 **Me ERIN DANN:** Merci beaucoup.

1 À cet égard, je vais poser mes questions en
2 anglais, mais vous pourrez répondre dans la langue de votre
3 choix.

4 À cet égard, nous avons plusieurs types
5 d'interprétation. N'oublions pas de parler assez lentement
6 pour permettre à nos interprètes de faire leur travail.

7 Représentant numéro 1 du SCRS, pouvez-vous
8 décrire ce produit et nous dire comment vous l'avez produit?

9 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, merci.

10 Le produit que nous avons devant nous est
11 donc une mise à jour de la menace en termes de l'ingérence
12 étrangère électorale, telle que nous l'avons préparée en
13 février 2024. Ce qu'on a devant nous, c'est l'effort
14 collectif des agences qui font partie de SITE et ces agences-
15 là sont en fait vouées aussi au Service et les trois agences
16 qui sont présentes en personne avec vous.

17 **Me ERIN DANN:** Merci.

18 Madame Wettlaufer, donc, la contribution du
19 Canada à cette évaluation de la menace, elle vient de nos
20 partenaires étrangers ou du travail fait depuis le Canada en
21 ligne pour surveiller la situation, et ça, c'est par rapport
22 à ce qu'on pourrait décrire d'environnement intérieur.

23 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui, effectivement.

24 **Me ERIN DANN:** Parce que, bon, je reviendrais
25 là-dessus un petit peu plus tard, mais au Canada, vous n'avez
26 pas de surveillance de l'environnement en ligne nationale en
27 dehors des élections, donc depuis 2023, aussi les élections
28 partielles.

1 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** <Non interprété> That's
2 right.

3 **Me ERIN DANN:** Représentants du SCRS numéro 1
4 et numéro 2, est-ce qu'il y a un échéancier régulier pour
5 produire ce genre de mise à jour?

6 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Représentant du
7 Service numéro 1.

8 Cette question, nous n'avons pas d'échéancier
9 pré-établi pour produire ce genre d'évaluation, comme celui
10 que nous avons à l'écran, mais celui-ci a été mis dans le
11 contexte d'une élection partielle, effectivement. Tous les
12 six ou neuf mois, nous produisons ce genre de document comme
13 celui qui est devant nous.

14 **Me ERIN DANN:** Et dans quelle mesure ces mises
15 à jour sont-elles diffusées? À quel auditoire?

16 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Je vais laisser au
17 représentant numéro 2 le soin de vous répondre.

18 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Eh bien, à
19 l'époque où j'étais président du groupe de travail SITE, nous
20 avons diffusé des produits semblables dans le cadre des
21 élections générales jusqu'à mars, donc, 2023, et la liste de
22 diffusion, de façon générale, comportait, donc, le DGE, les
23 directeurs généraux, les sous-ministres des différents
24 ministères concernés, et le représentant DM CIR.

25 **Me ERIN DANN:** Très bien. Merci.

26 Je vais commencer par revoir rapidement les
27 acteurs de la menace identifiés dans cette mise à jour de la
28 menace.

1 Pouvez-vous aller à la page 3, s'il vous
2 plaît, paragraphe 10? Excusez-moi, page 7.

3 Représentante numéro 1 du SCRS, lors de
4 l'huis clos, vous avez décrit PRC, donc la République
5 populaire de Chine comme étant l'un des principaux acteurs
6 dans le cadre d'une ingérence étrangère traditionnelle.

7 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Merci beaucoup
8 pour votre question.

9 En fait, ce qu'on a désigné comme étant de
10 l'ingérence électorale traditionnelle peut se comprendre par
11 les types d'ingérence qui s'expriment à travers les êtres
12 humains, essentiellement.

13 Donc, ce qui me vient en tête, il s'agit
14 d'efforts qui se font au niveau des leaders des communautés
15 de certains acteurs qu'on appelle en anglais des proxies,
16 donc, qui sont près des intérêts des états hostiles, des gens
17 qui sont en mesure de collecter également avec les
18 représentants des partis politiques. Du point de vue des
19 tactiques qu'on voit dans l'ingérence électorale
20 traditionnelle, on parle également de financement. Donc,
21 c'est vraiment un aspect de l'ingérence qui se déroule
22 depuis... sur le long terme, en fait, et qu'on documentait
23 depuis déjà quelques décennies.

24 Cet aspect de l'ingérence là est propre aux
25 efforts qu'on connaît du point de vue de la Chine, mais
26 également d'autres états. On pense dans ce cas-ci à l'Inde et
27 au Pakistan, dans une bien moindre mesure pour le Pakistan.

28 **Me ERIN DANN:** <Non interprété>

1 Vous parlez des réseaux sur lesquels la Chine
2 se fie, c'est-à-dire les ambassades, les consulats, des
3 membres de la diaspora chinoise, pour coordonner ou pour
4 pratiquer des (inaudible) étrangère.

5 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Vous avez tout à
6 fait raison. Cela dépend du contexte, et donc il y a des
7 groupes communautaires, mais c'est aussi avec la complicité
8 des responsables, des consulats, ambassades <non interprété>..

9 **Me ERIN DANN:** Merci. Eh bien, dans la page
10 que nous avons à l'écran, dans l'encadré, il y a une
11 description des exemples où le RPC a des activités
12 d'ingérence dans les deux processus démocratiques nationaux
13 ou provinciaux. Est-ce que vous pourriez nous parler des
14 tendances que vous avez observées dans les intentions, les
15 capacités de la RPC quant aux interventions dans les
16 processus électoraux sub-nationaux?

17 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, c'est
18 effectivement très important pour le SITE. C'est [...].. Bien
19 que notre groupe de travail s'intéresse aux ingérences dans
20 les élections générales nationales, mais nous voulons, pour
21 avoir une idée de la nature... avoir une idée de ce qui se
22 passe au niveau sub-national. Donc, nous sommes au courant de
23 ce qui se passe, nous savons que l'ingérence étrangère
24 s'applique à des niveaux inférieurs, et dans les institutions
25 dans les processus fédéraux évidemment, mais nous nous
26 intéressons à ce qui se passe au niveau provincial et
27 municipal. Et le SITE informe le gouvernement des tendances
28 constatées à cet égard.

1 **Me ERIN DANN:** Pouvez-vous aller à la page
2 suivante, s'il vous plaît? Au paragraphe 18.

3 Ici, il est question de l'Inde. Donc,
4 représentant SCRS numéro 1, donc je poserai d'autres
5 questions, mais vous avez dit dans votre témoignage antérieur
6 que certains acteurs de la menace en plus de la Chine
7 pratiquent des techniques d'ingérence additionnelles. Peut-on
8 dire que l'Inde est un acteur de la menace qui pratique
9 justement ces techniques d'intervention auprès des officiels
10 canadiens et qui a recours à des suppôts, des mandataires
11 pour ses actions?

12 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, vous avez
13 raison. Du point de vue de SITE, l'Inde est le deuxième
14 acteur le plus important au Canada et nous constatons, donc,
15 des ingérences étrangères de la part de l'Inde par le biais
16 de mandataires pour influencer au Canada à différents
17 niveaux, évidemment les représentants des partis, pour
18 impacter sur les décisions qui peuvent être prises et pour
19 éviter qu'il y ait des répercussions sur le gouvernement de
20 l'Inde aussi dans les décisions prises ici.

21 **Me ERIN DANN:** Passons à la page suivante,
22 s'il vous plaît. Alors, on va remonter un petit peu, à la
23 page 9.

24 Monsieur Macdonald, je m'adresse à vous. Il y
25 a une ligne qui n'est pas biffée du texte qui dit :

26 « L'Inde continue de développer ses
27 capacités cybernétiques. »

28 Pouvez-vous nous dire exactement ce que les

1 pairs ont remarqué relativement aux capacités cybernétiques?

2 **M. RYAN MACDONALD:** Oui. Je ne peux pas
3 ajouter plus que ce qui est dans le rapport pour ce qui
4 touche l'Inde, mais on voit qu'ils investissent plus dans
5 leurs capacités cybernétiques.

6 **Me ERIN DANN:** Passons à la page suivante. On
7 y voit une référence à la Russie vers le bas de la page 10.

8 Représentant 1 du SCRS, je vous reviens un
9 instant. Dans la séance à huis clos, dans le résumé vous avez
10 décrit... vous avez dit que la Russie ne travaille pas dans le
11 système. En fait, elle travaille contre le système dans le
12 but de le briser. Qu'est-ce que vous vouliez dire par cela et
13 comment est-ce que le groupe de travail a vu que la Russie
14 participe à des activités de ce genre?

15 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Merci. Ce sont des
16 tactiques, comme on l'a déjà dit lorsqu'on a parlé
17 d'ingérence étrangère de Chine, c'est très... c'est de
18 anciennes tactiques malgré le fait qu'on parle de nouvelles
19 tendances. La Chine... la Russie, pardon, n'a jamais travaillé
20 à l'intérieur de ce genre de capacités et ne compte pas sur
21 les communautés de la diaspora ou des réseaux secondaires
22 pour appuyer ses activités. Au contraire, leur approche est
23 de discréditer et de questionner la démocratie, d'utiliser
24 l'information obtenue par diverses techniques pour détruire
25 les démocraties et nos mécanismes et institutions. Nous
26 n'avons pas vu les méthodes traditionnelles en Russie.

27 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous pouvez ajouter
28 quelque chose d'après les observations à huis clos de la

1 mésinformation ou désinformation ou l'influence en... les
2 campagnes d'influence en ligne sur la scène internationale en
3 ligne?

4 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** La Russie a démontré
5 une détermination claire de faire de l'ingérence et a miné la
6 fibre sociale des sociétés démocratiques occidentales.

7 2:13:56 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Si je peux
8 rajouter sur ce que madame Wettlaufer vient de nous
9 présenter, c'est également une des situations que SITE suit
10 de très près. Au niveau international, à la suite des
11 élections qui ont eu lieu en Europe, en particulier on pense
12 à la France, l'Union européenne, la Slovaquie, la Moldavie.
13 Donc, ce sont des pays qui également ont été exposés. Et
14 c'est ce qui incite SITE à rester très vigilant également, du
15 point de vue des efforts que la Russie pourrait vouloir
16 déployer contre le Canada dans la perspective de la prochaine
17 élection fédérale.

18 **Me ERIN DANN:** Merci, c'est utile.

19 J'aimerais maintenant passer aux méthodes et
20 outils spécifiques qui sont inclus dans ce rapport d'étapes.

21 Est-ce qu'on pourrait passer à la page 3 du
22 document? Passez au paragraphe 5. On parle de méthodologies
23 et outils.

24 Au paragraphe 6, on parle des processus de
25 mises en candidatures pour les partis politiques.

26 J'adresserais à tout le monde, ma question
27 s'adresse à tout le panel.

28 Pourquoi est-ce que le groupe de travail a

1 évalué les processus de mises en candidatures comme étant des
2 vecteurs éventuels pour l'ingérence étrangère, comme étant,
3 donc, vulnérables à ce genre d'ingérence?

4 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Représentant du
5 Service numéro 1. Je suis en mesure de commenter sur la
6 question.

7 Dans ce cas-ci, il faut vraiment penser en
8 termes de vulnérabilité et de risque du point de vue de la
9 désignation de candidats pour les partis politiques qui vont
10 se présenter dans les circonscriptions fédérales. Ceux que
11 SITE a notés, c'est des efforts très pragmatiques et qui sont
12 pas fondés non plus sur des partis politiques, en fait. Il
13 s'agit d'opportunités à exploiter durant des nominations.

14 Et, dans ce cas-ci, ça peut se concrétiser
15 sous forme de contributions financières, par exemple, qui
16 peuvent être faites même à l'insu des individus qui se
17 présentent. Tout ça pour aider certains candidats qui
18 supportent l'agenda stratégique des pays hostiles, ou encore
19 pour discréditer les candidats qui pourraient, du point de
20 vue des États hostiles, nuire à leurs intérêts stratégiques.

21 **Me ERIN DANN:** Merci. Est-ce que le groupe de
22 travail a une opinion sur la question de savoir si ces
23 préoccupations ou vulnérabilités existent au niveau des
24 courses à la direction des partis?

25 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Je pense que ça
26 démontre l'importance de communiquer et de sensibiliser les
27 intéressés à ce genre de menaces. Lorsqu'on parle des
28 processus de mises en candidatures, ce n'est pas un domaine

1 où nous avons une position...

2 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, c'est
3 inaudible.

4 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** ...il y a des
5 vulnérabilités et on essaie de déterminer quelle est la
6 meilleure position à prendre.

7 **Me ERIN DANN:** Merci beaucoup.

8 Passons à la page 5. En haut de la page, on
9 voit « Activités de menaces cybernétiques ».

10 À la page 12, le rapport dit que :

11 « Rien n'indique que les intervenants
12 d'État présentent des menaces
13 spécifiques à l'infrastructure
14 électorale canadienne. »

15 Est-ce que j'ai bien compris, Monsieur
16 Macdonald?

17 **M. RYAN MACDONALD:** Non, nous ne l'avons pas
18 vu dans le passé, effectivement.

19 **Me ERIN DANN:** Et à mesure que la technologie
20 devient plus proéminente dans les élections futures,
21 éventuellement dans des endroits aussi déjà plus évidents
22 dans les élections municipales et autres, ça pourrait
23 résulter en d'autres occasions de présenter des activités de
24 menaces cybernétiques, mais rien de ce que vous avez
25 jusqu'ici. Est-ce que c'est juste?

26 **M. RYAN MACDONALD:** Oui. L'utilisation de la
27 technologie va changer le niveau de menaces. Alors, si on
28 augmente la technologie utilisée dans les technologies (sic)

1 futures, ça pourrait donner d'autres avenues à l'ingérence
2 étrangère. C'est une des raisons pour lesquelles nous
3 travaillons étroitement avec Élections Canada qui... en
4 étudiant ces changements technologiques pour tenir compte des
5 possibilités de menaces cybernétiques.

6 **Me ERIN DANN:** Et pour ce qui est d'autres
7 activités malicieuses au niveau cybernétique, on voit aux
8 paragraphes 12 et 13, on parle de cyberespionnage, de
9 désinformation, et le « deepfake ». Alors, j'aimerais que
10 vous nous parliez un peu de chacune de ces catégories.

11 On commence par le cyberespionnage au
12 paragraphe 13. Le rapport parle d'exploitation de courriels
13 ciblant les parlementaires, les ministres, employés du
14 gouvernement du Canada, et le Conseil... la Commission a
15 entendu parler d'un incident qui ciblait les parlementaires
16 qui faisaient partie de l'IPAC.

17 Et au paragraphe 13, on dit que le groupe de
18 travail ne peut pas éliminer la possibilité que des tactiques
19 semblables puissent être utilisées dans un cycle électoral.

20 Monsieur Macdonald, pouvez-vous nous
21 expliquer comment ces techniques de cyberespionnage
22 pourraient être exploitées pour faire de l'ingérence
23 étrangère pendant une élection?

24 **M. RYAN MACDONALD:** Oui. Pour réitérer ce qui
25 a été dit, comme la Commission a déjà entendu que le Canada
26 et certains parlementaires et fonctionnaires du gouvernement,
27 surtout au niveau du cyberespionnage, il y a des acteurs qui
28 utilisent de l'information délicate qu'ils peuvent exploiter

1 pour diverses raisons. Comment ça s'applique dans un cycle
2 électoral, on doit comprendre ce qui serait de l'information
3 délicate ou qui n'est pas pour consommation publique, et ça
4 peut inclure des plans, des intentions, des processus de
5 partis, des stratégies d'approche à un cycle électoral. Les
6 intervenants d'État peuvent utiliser l'information utiliser
7 ces choses. Il y a aussi eu des exemples où on a utilisé... on
8 a vu des processus électoraux, il y a des activités de
9 *hacking*, de piratage, ou il y a des choses qu'on n'aurait pas
10 voulu être rendues pub... être publiques et qui sont diffusées
11 justement par ce genre de tactiques.

12 **Me ERIN DANN:** Je vous demanderais de monter à
13 la page 4, s'il vous plaît. Au bas de la page, « des
14 activités... mener des activités ou des opérations ». Au
15 paragraphe 11, on dit que :

16 « SITE exerce... évalue les campagnes
17 d'influence qui produisent
18 l'intelligence artificielle
19 générative ont la possibilité
20 d'accroître l'ingérence étrangère. »

21 Ça, c'est au bas du paragraphe 11.

22 Donc, je commence par vous, Monsieur
23 Macdonald, mais je vais permettre aux autres membres du panel
24 d'y répondre aussi.

25 Alors, pouvez-vous nous expliquer comment et
26 pourquoi SITE a fait cette évaluation et quel impact les
27 progrès continus au niveau de l'IA générative il peut y
28 avoir.

1 **M. RYAN MACDONALD:** Oui, c'est une des
2 parties, évidemment le détail est fourni, c'était plus
3 nouveau, c'était plus récent par rapport à ce qu'on avait
4 fait dans les élections précédentes qui ont été mentionnées.
5 Il y a des progrès technologiques, particulièrement au niveau
6 de l'IA, ont permis que le contenu, ce qu'on appelle
7 « contenu synthétique », soit créé plus rapidement, c'est
8 quelque chose que je note, et l'évaluation que nous avons
9 faite a été faite par le Centre canadien pour la
10 cybersécurité, et il y a beaucoup plus de détails là.

11 Mais en gros, on souligne le fait qu'on
12 utilise de plus en plus l'IA générative à cause des progrès
13 technologiques et comme suite de cela, nous voyons plus de
14 vidéos, d'audios qui sont soit faux ou modifiés. Si c'est
15 bien fait, on les appelle « deepfakes », et ça devient très
16 difficile pour l'auditeur moyen de voir qu'est-ce qui a été
17 modifié, qu'est-ce qui est faux. Et cette partie de
18 l'évaluation en particulier explique pourquoi les
19 représentants du SCRS ont représenté qu'il est important pour
20 le groupe de travail de rester connecté et de continuer à
21 évaluer, à mettre à jour les évaluations pour voir quel genre
22 de menaces on pourrait avoir dans les élections futures, pas
23 seulement les élections précédentes, mais comment est-ce que...
24 au Canada, mais ce qu'on remarque aussi ailleurs.

25 **Me ERIN DANN:** Vous avez remarqué... vous avez
26 indiqué aussi que les progrès au niveau de l'IA générative,
27 comme monsieur Macdonald l'a dit, ont réduit la difficulté
28 d'entrée d'informations, de manipulation d'informations, de

1 prolifération, en fait, de sources de menaces. Qu'est-ce qui...
2 et au niveau de la prolifération de plateformes de médias
3 sociaux et des médias en ligne, quel impact cela a-t-il eu
4 sur le travail du Canada et les contributions au groupe de
5 travail?

6 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je pense que ça a rendu
7 notre travail beaucoup plus compliqué, il y a beaucoup plus
8 d'intervenants à surveiller, plus de médias sociaux à
9 surveiller, mais un des avantages de ceci, c'est que nous ne
10 sommes pas seuls et nous pouvons donc travailler à éliminer
11 ces problèmes, nous pouvons travailler ensemble, et aussi à
12 déchiffrer des nouvelles technologies émergentes. Si nous
13 n'avons pas l'expertise, nous pouvons consulter nos collègues
14 au SCRS, au CSE, et tous essayer de déchiffrer ce que ça veut
15 dire, comment on peut mieux le détecter, et cetera.

16 **Me ERIN DANN:** Vous avez parlé de
17 collaboration avec les autres agences. Y a-t-il coopération
18 ou coordination avec les groupes de société civile qui
19 surveillent l'environnement en ligne?

20 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui. Il y a une poignée
21 d'organisations au Canada et ailleurs avec lesquelles nous
22 sommes en communication. La première qui me vient à l'esprit,
23 c'est DisinfoWatch. Nous travaillons directement avec le
24 Conseil Atlantique aux États-Unis, à Washington, et il y a
25 aussi... je ne me souviens plus... Digital Forensic Lab du
26 Conseil de l'Atlantique et Doublethink Lab de Taiwan.

27 **Me ERIN DANN:** Monsieur Macdonald, vous avez
28 parlé de la publication des centres cybernétiques, la

1 publication sur les menaces cybernétiques au processus
2 démocratique.

3 Pourriez-vous... est-ce qu'on pourrait passer
4 au document COM598? Il s'agit d'un rapport qu'on a vu lorsque
5 les collègues du CSE ont témoigné. C'était 10... c'est COM598.
6 C'est ça.

7 **--- PIÈCE No. COM000598.EN:**

8 Cyber threats to Canada's democratic
9 process 2023 Update

10 **Me ERIN DANN:** Passez à la page 18 du PDF.

11 Au tout dernier paragraphe de cette page.

12 Remontez un petit peu plus.

13 Ici, on voit que le Cyber Centre est un
14 rapport public qui dit que la capacité de produire des
15 « deepfakes » dépasse notre capacité de les détecter, et
16 comme le groupe de travail l'a fait, les « deep... »... il a
17 estimé que le « deepfake » pourrait jouer un rôle dans les
18 processus électoraux futurs.

19 Monsieur Macdonald ou les autres membres du
20 panel, pourriez-vous nous parler des outils dont dispose le
21 SITE, le groupe de travail, et comment on peut détecter ce
22 genre de « deepfakes », comment réagir aux menaces posées par
23 l'IA générative et les « deepfakes » dans le contexte de
24 votre travail au sein du groupe de travail.

25 **M. RYAN MACDONALD:** Je peux commencer et les
26 autres pourront contribuer s'ils le veulent.

27 Lorsqu'il s'agit de cette question, c'est
28 complexe, et je pense qu'aucun d'entre nous ne voudrait y

1 travailler seul, donc il y a toutes sortes de rôles à jouer
2 et beaucoup de gens les jouent. Alors, la communauté du
3 renseignement de sécurité et d'autres membres du groupe de
4 travail, les médias, et le public évidemment, et sa
5 résilience lorsqu'il s'agit d'essayer d'identifier et de
6 poser des questions, de questionner l'information qu'ils
7 voient en ligne qui nous permet de combattre quelque chose
8 qui est croissant.

9 Pour ce qui est du travail qui se fait, nous
10 avons tous des méthodes qui permettent au... qui est le groupe
11 de travail SITE à évaluer cette information et de repérer la
12 désinformation qui n'utilise pas (sic) l'IA génératrice du
13 point de vue... de notre point de vue. Nous avons un mandat de
14 repérer les renseignements de signaux étrangers. Nous avons
15 la capacité d'acquérir l'information sur les États étrangers
16 qui produisent ce genre de contenus. Évidemment, nous en
17 informons le groupe de travail SITE, au besoin. Et c'est
18 quelque chose avec lequel nous travaillons, sur lequel nous
19 travaillons avec nos partenaires internationaux pour voir
20 comment ils abordent cette information et nous faisons des
21 échanges d'information au niveau des capacités et ils nous
22 communiquent ce qu'ils voient en ligne aussi.

23 Est-ce que les autres veulent intervenir?

24 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Merci, Monsieur
25 Macdonald.

26 Du point de vue des pays (sic), SITE
27 travaille activement à préparer... à se préparer à réunir un
28 groupe d'experts pour qu'ils produisent des exemples et à

1 repérer ce qu'on a au sein de nos propres agences pour
2 appuyer une meilleure analyse et pour évaluer ces menaces et
3 comment informer le gouvernement et lui expliquer quoi faire
4 lorsque ça arrive.

5 **Me ERIN DANN:** Pour préciser, est-ce que
6 c'était la représentante du SCRS numéro 1?

7 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** C'est bien ça.

8 **Me ERIN DANN:** Merci. Et lorsque vous parlez
9 des exercices locaux, ce sont des... c'est quelque chose... ce
10 sont des scénarios que le groupe de travail pourrait
11 envisager pour prévoir ce qui pourrait arriver lorsqu'il y a
12 des campagnes de désinformation ou des « deepfakes ». Ce sont
13 de exercices, en fait, des scénarios d'exercices
14 essentiellement.

15 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, c'est ça.
16 C'est inspiré par des cas réels que les agences ont
17 documentés, alors chaque agence participe à ces exercices.

18 **Me ERIN DANN:** Avant de passer à autre chose,
19 Monsieur Macdonald, vous avez parlé des attributions ou
20 d'identifier les responsables des « deepfakes » et des
21 campagnes de désinformation. Ça, c'est un des outils dans
22 votre trousse pour répondre à ces menaces, mais ce n'est pas
23 toujours nécessaire qu'il peut y avoir une certaine utilité à
24 identifier un comportement inauthentique, même si on ne peut
25 pas en attribuer la source.

26 Est-ce que vous pouvez nous expliquer
27 pourquoi ça pourrait être important?

28 **M. RYAN MACDONALD:** Oui. Alors, tout d'abord,

1 l'attribution peut être utile, mais c'est difficile. Dans ce
2 rapport en particulier, on fait référence en 2022 de
3 cyberactivités que nous avons repérées autour de la sécurité
4 électorale. 85 % était non attribué, donc c'était complexe.
5 Mais encore, nous avons des méthodes où on peut essayer
6 d'identifier l'attribution ou la source.

7 Mais pour répondre à votre question,
8 l'attribution de la source ne nous demandait toujours de
9 passer à l'action. Le panel a dit qu'il peut y av... la
10 première chose à faire, c'est d'identifier l'incident, et
11 tout ça peut se faire sans attribuer la source. Si c'est des
12 activités en ligne qui ne sont pas exactes, peu importe la
13 source, on peut prendre des moyens pour l'empêcher de se
14 poursuivre.

15 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous voudriez
16 ajouter quelque chose?

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Non, je ne pense pas.

18 **Me ERIN DANN:** Monsieur O'Hayon, vous avez dit
19 que parfois les choses ne sont pas très nettes dans l'univers
20 cybernétique entre les criminels individuels et des activités
21 où les États sont responsables. Qu'est-ce que vous avez
22 constaté au niveau de la GRC?

23 **M. GREGORY LAURENT O'HAYON:** Eh bien, je vais
24 rejoindre votre question au sujet de l'attribution des
25 responsabilités ou de l'origine. Nous avons des outils, des
26 technologies qui nous permettent... ben, qui permettent à
27 n'importe qui de conduire certains méfaits en ligne. Il n'est
28 pas nécessaire de comprendre tout le détail sur le plan

1 technologique, et donc, comme mon homologue des Affaires
2 étrangères a bien expliqué, qu'il y a de plus en plus de
3 plateformes auxquelles nous devons nous intéresser.

4 Donc, du point de vue de la GRC, nous
5 constatons ce qui se passe dans l'espace criminel, et si vous
6 êtes un acteur mal intentionné, vous allez vouloir camoufler
7 votre identité et votre situation géographique. Et en ligne,
8 vous pouvez vous camoufler sous l'identité de quelqu'un qui
9 serait intéressé par le profit, tandis que votre motivation
10 sera davantage politique ou concernant les élections.

11 **Me ERIN DANN:** Lors des élections de 2021,
12 après le rapport, après les élections générales, donc, on a
13 constaté que l'ingérence étrangère et la menace en ligne
14 étaient très complexes. Peut-on dire que cet espace demeure
15 complexe aujourd'hui?

16 **M. RYAN MACDONALD:** Oui.

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui.

18 **Me ERIN DANN:** Et dans le huis clos quand on
19 vous a parlé, vous avez parlé que le manque de surveillance
20 au niveau national en ligne avait peut-être confirmé la
21 nécessité du mandat de surveiller justement ce qui se passe
22 en ligne en dehors des périodes électorales.

23 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui.

24 **Me ERIN DANN:** À la suite de cela, on a
25 constaté qu'il n'y a pas véritablement d'évaluation de départ
26 de ce qui se passe en ligne, ce qui évidemment rend plus
27 difficile la détection d'activités anormales pendant les
28 périodes où vous vous intéressez à cet espace cybernétique.

1 Est-ce qu'on peut dire cela?

2 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui. Je dirais que
3 quand on surveille effectivement la circulation de
4 l'information d'une région, d'un pays, et la surveillance
5 régulière nous permet évidemment d'avoir un meilleur portrait
6 de ce qui constitue un comportement normal en ligne. Et quand
7 il y a quelque chose qui dévie par rapport à cette normalité,
8 surtout dans le système d'information, à ce moment-là nous
9 pouvons... enfin, nous avons la puce à l'oreille et nous savons
10 que quelque chose se passe, toujours par rapport à ces
11 renseignements de référence.

12 **Me ERIN DANN:** Représentant du SCRS numéro 1,
13 à huis clos, vous avez dit que vous devez modifier l'espace
14 intérieur, l'espace cybernétique pour l'avenir. Est-ce que
15 vous estimez que... qui devrait... est-ce que vous savez qui
16 devrait jouer ce rôle plus particulièrement?

17 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Très honnêtement,
18 je m'en remets aux décideurs au niveau du ministre pour
19 décider des genres d'interventions optimales pour faire ce
20 travail. J'ajouterais simplement que pour parler de la
21 pertinence de cette surveillance suivie. Dans le... au groupe
22 de travail, nous avons constaté des incidents qui
23 concernaient le gouvernement du Canada. Donc, nous avons
24 vraiment des exemples concrets de ce qui pourrait se passer.

25 Mais pour en revenir à votre question, Madame
26 la Commissionnaire, je ne suis pas en mesure d'identifier le
27 département qui pourrait de façon optimale se charger d'une
28 telle tâche.

1 **Me ERIN DANN:** Je sais que, évidemment, vous
2 avez refusé de répondre au sujet du ministère qui devrait
3 s'en charger, vous estimez que ça relève du niveau de sous-
4 ministre, mais vous avez quand même préciser que, au Canada,
5 Affaires mondiales peut jouer un rôle. Est-ce que vous
6 pourriez nous parler un petit peu des préoccupations que vous
7 avez au Canada quant à la surveillance suivie de la
8 circulation de l'information sur l'internet?

9 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Eh bien, je dirais
10 qu'il y a deux grandes préoccupations. Premièrement, il y a
11 les couts d'opportunité. Le monde est vaste, beaucoup de
12 choses se passent dans le domaine de l'information globale,
13 mondiale, et si on surveille effectivement ce qui se passe au
14 Canada uniquement, nous ne pourrons évidemment pas savoir ce
15 qui se produit à l'échelle internationale.

16 Deuxièmement, je dirais qu'il est assez
17 inhabituel pour un ministère des Affaires étrangères de faire
18 ce genre de travail. Au sein du G7, nous sommes le seul
19 ministère des Affaires étrangères responsable de la
20 surveillance de ce qui se passe en ligne lors des élections.
21 La plupart de nos homologues dans le monde entier ont des
22 structures différentes qui s'en occupent, des entités
23 différentes pour faire la surveillance à l'échelle nationale.
24 Et puis il y a un organisme qui s'occupe aussi de la
25 surveillance à l'échelle internationale.

26 **Me ERIN DANN:** Monsieur O'Hayon, lors de
27 l'entrevue à huis clos, on vous posé la question, on vous a
28 parlé de la complexité de cette question et vous avez dit que

1 les ministères doivent avoir les bons mandats, les bons
2 pouvoirs, et avoir les bons experts. C'est ce que vous avez
3 déclaré, n'est-ce pas? Est-ce que ça représente ce que vous
4 pensez? Vous avez quelque chose à ajouter?

5 **M. GREGORY LAURENT O'HAYON:** Non, je rejoins
6 encore une fois ce qu'a dit ma collègue d'à côté, c'est-à-
7 dire que c'est difficile quand on est un ministère des
8 Affaires étrangères de s'intéresser à ce qui se passe à
9 l'échelle nationale. Il faut donc avoir toutes les capacités
10 sur le plan linguistique, culturel, pour comprendre ce qui se
11 passe. Et vous n'allez pas vous lancer dans une zone de
12 mystification pour combattre cette menace ou pour la
13 détecter. Il faut évidemment beaucoup de travail pour arriver
14 à reproduire ce qui est RRM.

15 Donc, les autorités, les pouvoirs, les
16 mandats sont importants dans ce cas-là et cela nécessite un
17 gros effort. Et des alliés comme la France disposent
18 d'équipes de 70 personnes qui s'occupent de ce genre de
19 choses.

20 Je répète ce qui vient d'être dit tout à
21 l'heure par ma collègue, on travaille dans un environnement
22 qui est très vaste et il faut évidemment être cohérent dans
23 l'analyse afin de voir ce qui se produit et quels sont
24 justement les écarts par rapport à la normale. Il faut
25 comprendre la langue et la culture.

26 **Me ERIN DANN:** Bon, passons maintenant au
27 processus appliqué par SITE durant les élections partielles.
28 Donc, vos collègues qui ont siégé à SITE en 2023-2024 ont dit

1 que SITE surveillerait de près et ferait une évaluation de
2 l'ingérence étrangère. Dans le cas des élections partielles,
3 il y en a quatre qui ont été tenues en juin dernier.

4 Est-ce que vous pourriez afficher le document
5 31449?

6 **--- PIÈCE No. CAN031449 0001:**

7 Security and Intelligence Threats
8 Task Force and the 19 June 2023
9 Federal By-Elections

10 **Me ERIN DANN:** Donc, Représentant numéro 2 du
11 SCRS, ce n'est pas le document que vous avez préparé, mais
12 celui-ci semble expliquer les attentes posées sur le SITE
13 dans la surveillance des élections partielles. Est-ce que ce
14 document traduit ce qui s'est passé dans le cadre du travail
15 que vous avez effectué? Est-ce que ça nous donne bien une
16 bonne description de la portée du travail lors... dans le cadre
17 de la surveillance des élections partielles de juin 2023?

18 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Oui,
19 effectivement. Donc, ce document a été produit... concerne plus
20 exactement le ministère qui était concerné et SITE
21 intervenait et produisait des rapports de situation
22 hebdomadairement au sujet de l'ingérence quand celle-ci a été
23 portée à notre attention.

24 Donc, le groupe de travail se rencontrait
25 hebdomadairement et tous les jours nous avons des contacts
26 par courriel et par téléphone pour suivre la situation au pas
27 à pas. Nous avons rendu compte au DGE, à son comité de
28 coordination, au sous-ministre adjoint chargé de la

1 coordination des élections, et même à l'époque, il n'y avait
2 pas tous les dispositifs en place et il n'y avait pas de
3 rencontres avec le comité responsable, donc nous faisons
4 rapport par le biais du sous-ministre adjoint. Et c'était le
5 ministre qui était vraiment responsable au bout du compte de
6 toute l'organisation. Donc, nous avons dû agir après coup
7 pour... et rendre compte au ministre qui était responsable.

8 Alors, en marge de ce système de rapports,
9 nous avons publié des documents d'action classifiés et des
10 documents qui ont été déclassifiés également pour publication
11 compte tenu de ce qu'on avait observé pendant l'élection
12 partielle.

13 **Me ERIN DANN:** S'agissant de ce dont vous
14 venez de parler, évidemment il y a eu des échanges quant à la
15 décision de ne pas diffuser cela à différents cabinets de
16 ministre, alors je crois comprendre que le ministre aurait
17 été informé s'il y avait eu quelque chose de très particulier
18 qui aurait nécessité son intervention, et cela par d'autres
19 moyens.

20 Comment vous êtes-vous plié à cet égard?

21 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Eh bien, c'était
22 la décision du Conseil privé, c'est-à-dire la liste de
23 diffusion a été produite par le Conseil privé, et nous avons
24 déterminé à ce moment-là que le rapport ne devait pas être
25 diffusé auprès du Cabinet du ministre. Cependant, s'il y
26 avait quelque chose qui, selon nous, pouvait être important,
27 à ce moment-là c'était communiqué au ministre.

28 Et je dois dire que du point de vue du SCRS,

1 à l'instar des autres ministères, nous avons diffusé
2 régulièrement l'information au sujet des élections
3 partielles. Par exemple, s'il y avait des informations
4 concernant le SCRS qui intéressaient le ministre, à ce
5 moment-là ça relevait de la chaîne normale de compte rendu.

6 **Me ERIN DANN:** Donc, je crois comprendre que
7 ces rapports du SITE étaient produits, et cela prenait du
8 temps, évidemment. Il y a aussi des rapports dits « néants »,
9 c'est-à-dire RAS, et vous avez consacré 100 % de votre temps
10 aux rapports concernant les activités constatées par SITE
11 lors des élections partielles de juin 2023. C'est cela?

12 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Oui. Donc, non
13 seulement nous devons veiller au bon déroulement des choses,
14 mais j'ai également communiqué avec différentes directions du
15 SCRS concernées et avec le groupe de travail de SITE des
16 autres ministères pour voir leur contribution, et puis je
17 préparais des notes d'information pour différents comités, et
18 j'affichais des choses en ligne sur notre site web, et je
19 produisais des rapports d'action.

20 Donc, effectivement, ç'a été un processus
21 très soutenu.

22 **Me ERIN DANN:** Outre les résumés produits
23 après les sous-élections de 2023, les élections partielles de
24 2023, en juillet 2023, il y a des élections, puis en 2024
25 également. Ces rapports ont été distribués hebdomadairement
26 plutôt que journalièrement. Est-ce que c'est exact?

27 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Écoutez, je dirais
28 qu'après la première élection partielle de juin, la

1 recommandation du groupe de travail a été que s'il n'y avait
2 rien à signaler, il n'était pas nécessaire de produire
3 hebdomadairement et qu'on pouvait se contenter plus
4 exactement de produire hebdomadairement. Et nous avons donc
5 fait cela s'il n'y avait, encore une fois, rien d'important à
6 signaler.

7 **Me ERIN DANN:** Je vais m'adresser à la
8 représentante numéro 1 du SCRS.

9 Est-ce qu'il a eu des changements sur le plan
10 des mécanismes ou du travail fait par SITE dans sa
11 surveillance des élections partielles après que vous avez été
12 nommée présidente.

13 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, la façon que
14 la diffusion de l'information a été organisée. En 2024, nous
15 avons... nous sommes passés sur une plateforme qui nous
16 permettait de savoir quel était l'électorat qui suivait les
17 produits de SITE et nous avons modifié la distribution en
18 fonction de cela.

19 Je dirais, en janvier 2024, les ministères
20 devaient préparer des rapports et nous avons émis la première
21 demande pour nous assurer qu'on ait des rapports d'État de
22 façon régulière. C'est ce qui se passe depuis, qu'on fait ça
23 aux six semaines depuis janvier dernier.

24 Nous travaillons, donc, avec nos partenaires
25 sur les dossiers internationaux...

26 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète s'excuse, le son
27 est très mauvais.

28 **Me ERIN DANN:** Merci. Nous allons rapidement

1 revoir les remarques de SITE à la suite de ces différentes
2 élections partielles, très rapidement.

3 Donc, est-ce qu'on pourrait afficher le
4 document COM606?

5 **--- PIÈCE No. COM0000606.EN:**

6 Security and Intelligence Threats to
7 Elections Task Force Threats to the
8 Canadian Federal By-elections June
9 2023

10 **Me ERIN DANN:** Donc, après le rapport numéro 2
11 du SCRS, vous avez parlé, donc, des rapports déclassifiés.
12 Après les élections partielles de juin 2023, une au Québec,
13 une en Ontario, et deux au Manitoba, et je crois savoir
14 d'après les conclusions du rapport d'action que le SITE n'a
15 constaté, en fait, à l'époque, aucune indication d'ingérence
16 étrangère lors de ces élections partielles.

17 Est-ce que c'est exact?

18 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Oui.

19 **Me ERIN DANN:** Donc, passons maintenant..
20 alors, avant de quitter ce sujet, je pense qu'il va être
21 davantage question de la campagne de désinformation qui a
22 ciblé Michael Chong qui a été suivie sur WeChat. Je crois que
23 c'était, donc, au printemps 2023 et dans les mois qui ont
24 suivi.

25 Alors, apparemment, quand le Canada a pris
26 cette campagne et qu'il y a eu une surveillance des
27 informations en ligne avant les partielles de 2023, est-ce
28 que vous pouvez nous confirmer que le SITE n'a pas évalué

1 cette campagne et n'a pas déterminé qu'elle était dirigée
2 dans le cas d'une élection partielle?

3 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** C'est juste. Nous avons
4 vu la campagne seulement parce que nous nous sommes
5 concentrés sur le contexte national pour cette élection
6 partielle, mais ce n'était pas lié directement à ces
7 élections partielles.

8 **Me ERIN DANN:** Je pense que c'est le
9 représentant 1 du SCRS, vous avez dit que ce n'était qu'un
10 exemple du genre d'activités qu'on peut noter lorsqu'il y a
11 surveillance de l'espace en ligne national.

12 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** C'est exactement à
13 cela que je pensais.

14 **Me ERIN DANN:** Bon. L'élection partielle
15 suivante. La région de Calgary, élections partielles de
16 juillet 2023.

17 Pas besoin de sortir le document, mais le
18 rapport postérieur aux mesures est au document COM607. La
19 version française est aussi disponible.

20 **--- PIÈCE No. COM0000607.EN:**

21 Security and Intelligence Threats to
22 Elections Task Force - Threats to the
23 Canadian Federal By-elections - July
24 2023

25 **--- PIÈCE No. COM0000607.FR:**

26 Groupe de travail sur les menaces en
27 matière de sécurité et de
28 renseignements visant les élections -

1 Menaces pour les élections partielles
2 fédérales du Canada - juillet 2023

3 **Me ERIN DANN:** De même, dans ce rapport
4 postérieur aux mesures, on disait qu'on n'avait pas observé à
5 l'époque quelque indication que ce soit, quelque ingérence
6 que ce soit liée à ces élections à Calgary.

7 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Oui.

8 **Me ERIN DANN:** Passons maintenant aux
9 élections partielles de Durham en mars 2024.

10 Pour le procès-verbal, le rapport publié
11 postérieur aux mesures est disponible en anglais et français
12 à COM605.

13 **--- PIÈCE No. COM0000605.EN:**

14 Security and Intelligence Threats to
15 Elections Task Force - Threats to the
16 Canadian Federal By-elections -
17 Durham March 2024.

18 **--- PIÈCE No. COM0000605.EN:**

19 Groupe de travail sur les menaces en
20 matière de sécurité et de
21 renseignements visant les élections -
22 Menaces pour les élections partielles
23 fédérales du Canada - Durham mars
24 2024

25 **Me ERIN DANN:** Et encore le groupe de travail
26 SITE est arrivé aux mêmes conclusions et a décrit ses
27 observations comme suit, il n'avait observé à l'époque aucune
28 indication d'ingérence étrangère pour ces élections

1 partielles.

2 Et je crois que le représentant 1 du SCRS
3 était le président à ce moment-là. N'est-ce pas?

4 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, c'est moi, et
5 je confirme que nous n'avions pas repéré d'ingérence
6 étrangère pour ces élections partielles.

7 **Me ERIN DANN:** Passons maintenant à Toronto-
8 St. Paul, l'élection partielle en juin 2024, et je crois
9 savoir que SITE avait surveillé ces élections partielles et
10 un rapport public... mais aucun rapport postérieur aux mesures
11 n'a encore été publié. C'est ça?

12 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui.

13 **Me ERIN DANN:** Et enfin, tout récemment,
14 élections partielles à Verdun qui ont eu lieu en septembre,
15 le groupe SITE avait surveillé ces élections et l'évaluation
16 pour ces élections partielles, l'évaluation se poursuit, mais
17 SITE prévoit publier un rapport public postérieur aux mesures
18 une fois que son travail sera terminé pour ces élections
19 partielles.

20 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, et je
21 confirme effectivement que la surveillance se poursuit et
22 nous ferons de notre mieux pour publier le rapport sous peu.

23 **Me ERIN DANN:** Merci. Et j'aurai des questions
24 au sujet des rapports postérieurs aux mesures dans quelques
25 instants.

26 Mais avant de passer à cette question, vous
27 pouvez baisser le document, enlever le document de l'écran.

28 Je voulais confirmer si les rapports qui sont

1 inclus dans les rapports de situation et les séances
2 d'information pour la surveillance des élections partielles,
3 quelle est l'ampleur de ces rapports? Est-ce que c'est le
4 même genre d'informations ou de renseignements qu'on
5 inclurait dans... pour des élections générales, par exemple?

6 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Monsieur
7 Macdonald?

8 **M. RYAN MACDONALD:** Oui, je peux confirmer
9 que, évidemment, quand il s'agit d'élections partielles,
10 c'est plus limité, mais nous fournissons plus d'informations.

11 **Me ERIN DANN:** Je demanderais au responsable
12 de la Cour de nous sortir le document CAN130... 13410001 (sic).

13 **--- PIÈCE No. CAN021341 0001:**

14 Security and Intelligence Threats to
15 Elections (SITE) Task Force Mandate
16 and Membership

17 **Me ERIN DANN:** Sous la rubrique « Clarifier le
18 rôle du groupe de travail SITE pour les Canadiens », encore
19 une fois ce n'est pas un document produit par le groupe SITE,
20 ç'a été produit par le Bureau du Conseil privé, mais on y
21 mentionne, et ça, ça touche les élections partielles de juin
22 2023 :

23 « ...le SITE était chargé de décider ce
24 qui constituait ou ne constituait
25 pas... qui n'était pas dans sa
26 portée », dis-je bien.

27 Ça, c'est le deuxième point. Alors, je... ma
28 question s'adresse aux membres du groupe de travail qui

1 étaient, donc, au printemps 2023.

2 Y avait-il un manque de clarté quant à la
3 portée du travail du groupe de travail lorsque le groupe de
4 travail a été créé pour ces élections partielles? Et le cas
5 échéant, est-ce que ç'a été résolu depuis?

6 Alors, commençons par le représentant 2 du
7 SCRS.

8 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Je ne peux pas
9 parler spécifiquement du contexte pour ce paragraphe. Je sais
10 qu'on l'a mentionné auparavant, l'ingérence étrangère est
11 quelque chose qui ne cesse pas, qui est constant dans la
12 société canadienne. Nous avons fait un effort pour ces
13 élections partielles à la demande du Bureau du Conseil privé
14 pour nous concentrer seulement sur les élections partielles
15 pour ce rapport. Je pense que ça fait... ça vous donne un
16 contexte additionnel ici.

17 **Me ERIN DANN:** Pour ce qui est de se
18 concentrer sur ces élections partielles particulières, une
19 des activités entreprises par le groupe de travail SITE était
20 de produire des évaluations de menaces de base pour es
21 élections partielles.

22 Et je demande à la Cour de présenter le
23 document CAN21563.

24 **--- PIÈCE No. CAN021563 0001:**

25 Baseline Threat Assessment July 24,
26 2023 Calgary Heritage By-election -
27 CAB 2023-24/28

28 **Me ERIN DANN:** Ici, c'est l'évaluation de

1 menaces préparée pour les élections partielles de Calgary
2 Heritage.

3 Attendez, donnez-moi un instant.

4 Il s'agit ici des élections partielles de
5 Calgary Heritage. Je sais que le représentant 1 du SCRS n'a
6 pas participé à la préparation de cette évaluation de
7 référence de la menace en particulier, mais vous avez
8 témoigné à huis clos sur la façon dont ces évaluations de
9 référence sont préparées.

10 Pouvez-vous nous parler un peu de la
11 méthodologie, quels facteurs, quels critères sont pris en
12 compte lorsqu'on évalue la menace d'ingérence étrangère,
13 particulièrement lorsqu'il s'agit d'une élection partielle
14 particulière.

15 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Alors, lorsqu'on
16 prépare une évaluation comme celle-là, il y a essentiellement
17 quatre grands critères qu'on regarde.

18 Le premier critère réfère à une connaissance
19 antérieure. Donc, est-ce que, par exemple, lorsqu'on regarde
20 une circonscription comme Calgary Heritage, nous avons
21 documenté dans le passé des activités qui sont en lien à la
22 menace, et là on se réfère, en fait, à des consultations de
23 bases de données classifiées qui sont en notre possession.

24 Un deuxième critère concerne l'aspect
25 démographique de ces circonscriptions. Ce que je veux dire
26 par l'aspect démographique c'est que si dans l'hypothèse où
27 (inaudible) de résidents qui sont potentiellement en lien
28 avec des efforts hostiles, qui peuvent être perçus du point

1 de vue d'un État hostile, comme des ressources à mobiliser
2 dans un vecteur d'ingérence étrangère électoral, c'est
3 quelque chose également qui doit être considéré. On a parlé
4 un peu plus tôt aujourd'hui des efforts du point de vue de la
5 Chine, de l'Inde, et même du Pakistan là-dedans.

6 Par la suite, le troisième critère, il s'agit
7 évidemment des individus qui se présentent. Donc, ce qu'on
8 regarde encore une fois, ce sont certainement les individus
9 qui vont représenter les Canadiens et si, du point de vue des
10 États étatiques, on peut y voir une opportunité : est-ce que
11 ces individus-là à la limite pourraient être utiles pour les
12 États hostiles par un processus démocratique comme le nôtre.

13 Et le dernier critère est un critère très
14 pragmatique, ce serait, par exemple, la présence d'intérêts
15 étrangers dans la circonscription qui pourraient être
16 pertinents, encore une fois du point de vue des États
17 étrangers.

18 **Me ERIN DANN:** Merci.

19 Je rappelle particulièrement pour les
20 représentants du SCRS qui témoignent à distance, nous vous
21 demandons de répondre le plus lentement possible parce que la
22 qualité de l'audio rend difficile l'interprétation.

23 Représentant 1 du SCRS, est-ce que le groupe
24 SITE a la capacité ou serait-il souhaitable pour le groupe de
25 travail de produire ce genre d'évaluation de référence pour
26 chaque circonscription lors d'une élection générale ? Que
27 pouvez-vous dire à la Commission ici sur comment le groupe de
28 travail SITE pourrait prioriser ses activités lors d'une

1 élection générale pour ce qui est de ces critères que vous
2 avez mentionnés ?

3 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Merci de cette
4 question. À mon avis, si on avait un produit de renseignement
5 spécifique qui influencerait sur les décideurs, qui pourrait les
6 préparer pour les prochaines élections générales, ce document
7 serait le plus important, mais il faut quand même... il y a
8 plus de 300 circonscriptions pour une élection générale, et
9 ça serait énormément de travail à faire avant ces élections.

10 Cependant, si on prend les quatre critères,
11 ce qui est... on peut voir ce qu'on sait, ce qu'on a vu
12 auparavant... d'autres critères... ça donne beaucoup... ça demande
13 beaucoup de travail à l'avance...

14 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, le
15 son est terrible.

16 <Non interprété>

17 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** ...il faudrait
18 réunir toute l'information si jamais les ressources sont
19 suffisantes.

20 **Me ERIN DANN:** Lors de votre examen, de votre
21 entrevue et l'examen sommaire... le sommaire de l'examen, vous
22 avez des avantages additionnels du groupe... de la création du
23 groupe SITE pour les élections partielles. ç'a créé une
24 certaine synergie, ç'a accru la coordination des activités,
25 ç'a permis d'assurer une coordination qui aurait été
26 difficile si le SITE n'était créé qu'à tous les quatre ans
27 pour des élections générales.

28 Y a-t-il d'autres avantages, selon vous, à la

1 création de SITE pour les élections partielles, à la mise sur
2 pied de SITE ? Et la deuxième question que vous allez
3 sûrement prévoir : quelles sont les possibilités ou les
4 enjeux qui... les couts, dis-je bien, de la surveillance par
5 SITE des élections partielles ? Mais d'abord, dites-nous s'il
6 y a autre chose que vous aimeriez nous communiquer pour ce
7 qui est des avantages d'avoir des activités plus constantes
8 et plus permanentes du groupe de travail SITE ?

9 **M. RYAN MACDONALD:** J'ajouterais... je peux
10 parler de plusieurs points. Comme on l'a dit, l'exercice lui-
11 même était très utile à faire lorsqu'on a fait les activités
12 de simulation. Une chose que vous n'avez pas mentionnée et
13 qui serait prioritaire pour nous, c'est la confiance du
14 public envers les élections partielles tout autant que dans
15 les élections générales. Et nous, comme groupe de travail,
16 c'est ce que nous cherchons à assurer.

17 Au niveau du cout des possibilités et des
18 éléments que vous avez saisis, ç'a été mentionné tout à
19 l'heure, à diverses époques récemment, SITE a voulu faire des
20 exercices de simulation et on a parlé des exercices... des
21 exemples de l'IA générative. Tous ces exercices ont dû être
22 interrompus à cause d'élections partielles que nous devons
23 surveiller.

24 **Me ERIN DANN:** Monsieur O'Hayon, vous avez
25 mentionné que ces élections vous ont permis de déterminer les
26 ressources qui seraient nécessaires pour des élections
27 générales. Vous avez parlé de préoccupations, de craintes de
28 charges trop lourdes de travail, de burnout. Est-ce que vous

1 prévoyez avoir des ressources suffisantes pour les prochaines
2 élections fédérales pour réduire le potentiel de burnout ou
3 de surcharge de travail ?

4 **M. GREGORY LAURENT O' HAYON:** Je vais répondre
5 à votre première question d'abord. Pour ce qui est pour moi
6 l'avantage d'avoir... de mettre en place SITE pour les
7 élections partielles, c'est qu'on évite les problèmes de
8 démarrer à froid. Pour protéger notre système électoral, il
9 faut presque voir ça comme étant une course à relais.
10 Lorsqu'on passe le bâton au coureur qui... à qui vous l'avez
11 passé, il est déjà en train de courir, il n'est pas... il n'est
12 pas arrêté. Et je pense que lorsqu'on commence à froid, on
13 perd quelque chose. Et pour rev... je... dans le cas de mon
14 agence, dans les domaines où je travaille, ça m'a permis
15 d'être en contact avec les différents éléments, de différents
16 éléments de protection, les activités techniques. Vous avez
17 parlé de l'intelligence artificielle, c'est là où nos centres
18 d'excellence sont particulièrement utiles.

19 Il s'agit de créer des relations et les faire
20 participer à la discussion sur la protection de nos élections
21 au début du processus pour que lorsqu'arriveront les
22 prochaines élections générales, nous saurons à qui nous
23 adresser, qui réunir.

24 Au niveau des ressources, je ne peux pas vous
25 dire. La réponse est, en fait, qu'on n'a jamais assez de
26 ressources. Mais nous serons là lorsque nous serons
27 convoqués. Ce que le SITE nous permet de faire lorsqu'on a
28 des élections partielles, c'est de calibrer notre façon de

1 faire, de bâtir une espèce de mémoire musculaire pour ainsi
2 dire pour voir quel genre de ressources il nous faudra.

3 Le grand défi, comme ces menaces ou les
4 actions post... les rapports post-mesures, c'est que souvent
5 les menaces ne sont pas matérialisés, mais ça ne veut pas
6 dire... en fait, nos activités futures pour les élections
7 générales ne seront pas basées sur ces résultats
8 nécessairement.

9 **Me ERIN DANN:** Le représentant 1 du SCRS, vous
10 avez mentionné qu'il faudrait faire attention en tirant des
11 conclusions sur la situation générale suite aux résultats des
12 élections partielles. Est-ce que c'est bien ça?

13 **L'INTERPRÈTE:** Le son est trop bas.

14 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>
15 J'ajouterais à ce que monsieur Macdonald a
16 dit, nous nous préparons à déterminer les actions, les
17 mesures et...

18 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, mais
19 le son de madame est épouvantable. Nous allons interrompre le
20 service jusqu'à ce que la situation s'améliore.

21 **(INTERRUPTION DE L'INTERPRÉTATION)**

22 **Me ERIN DANN:** Suite... au niveau des rapports
23 publics postérieurs aux mesures dont vous avez parlé, vous
24 avez décrit en entrevue et à huis clos, vous avez parlé des
25 défis que même le fait de dire que SITE, le groupe de travail
26 SITE n'a pas noté d'ingérence étrangère, ça représente une
27 augmentation substantielle de partage d'informations qui
28 auraient normalement été vus comme étant classifiées et

1 secrètes, et je pense qu'il y a un équilibre délicat à faire
2 entre la transparence auprès des Canadiens et la protection
3 de la sécurité nationale.

4 Pouvez-vous nous parler un peu,
5 Représentant 1 du SCRS, pouvez-vous nous dire comment le
6 groupe SITE a travaillé avec cet équilibre, a assuré cet
7 équilibre et qu'est-ce que vous entrevoyez comme étant les
8 difficultés de produire le rapport postérieur aux mesures
9 après les élections.

10 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Right. Je pense
11 qu'une des façons importantes de répondre à votre question,
12 Madame la Commissaire, est de se mettre dans les pattes de la
13 menace étatique hostile. Il faut toujours qu'on se pose cette
14 question lorsqu'on vient de la communauté du renseignement, à
15 savoir : ce qui vient d'être publié dans l'espace public
16 peut-il être un avantage stratégique du point de vue du pays
17 hostile quant à la nation canadienne? Et nous devons nous
18 assurer que lorsqu'on relâche un tel contenu, nous sommes
19 suffisamment solides pour vivre avec les résultats.

20 Donc, c'est vrai pour le travail qu'on a fait
21 durant les élections partielles, puis ce sera encore plus
22 vrai pour les analyses et les évaluations qui suivront la
23 prochaine élection générale.

24 Toutefois, je pense qu'avec le travail de la
25 Commission, tous mes collègues seront d'accord pour conclure
26 qu'on a appris énormément et qu'on a une masse critique
27 d'informations qui sont maintenant dans le public qui nous
28 permettra de construire un modèle qui sera nouveau également.

1 Et j'invite mes collègues également à fournir
2 leurs idées suivant votre question.

3 **Me ERIN DANN:** Merci.

4 Excusez-moi, avant de passer à d'autres
5 questions, au sujet des communications de SITE et des
6 stratégies, et cetera, et des avantages d'intervenir dans le
7 cadre des élections partielles et de nous parler davantage
8 des couts d'opportunité que vous avez identifiés à cet égard
9 au Canada.

10 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Eh bien, s'agissant des
11 avantages, je dirais en qualité de représentante des Affaires
12 étrangères, que nous ne sommes évidemment pas des
13 spécialistes du renseignement. Pour nous, la courbe
14 d'apprentissage a été raide. Nous avons dû apprendre la façon
15 dont mon collègue fonctionne, et nous avons.. effectivement,
16 nous en avons bénéficié. Mais même sans les élections
17 partielles, nous nous rencontrons mensuellement, même
18 quotidiennement, nous nous posons des questions d'ordre
19 politique, et je dirais que nous fonctionnons ainsi.

20 Et pour les couts d'opportunité, ils sont
21 très élevés dans le cas du ministère. Nous sommes une toute
22 petite équipe et notre division est composée de 18 personnes,
23 ils s'occupent d'énormément de dossiers, et nous avons des
24 analystes de données qui traitent de l'information.

25 Donc, dans le cas d'une élection partielle,
26 ça veut dire que presque la moitié des analystes, pour ne pas
27 dire les deux tiers, arrêtent de faire leur travail normal,
28 par exemple, sur la question de Taiwan ou la question de

1 l'Ukraine, ces gens-là ne font plus ce travail pour
2 s'intéresser à ce qui se passe au Canada.

3 Et puis il y a un cout d'opportunité pour moi
4 en qualité de présidente quant au mécanisme de réaction parce
5 que je dois coordonner la communauté qui s'occupe du G7, il y
6 a aussi, donc, les élections partielles, et moi, je crains de
7 m'écarter... de m'éloigner du Canada et qu'il y ait un incident
8 et que je ne puisse pas réagir tout de suite, donc il faut
9 travailler en relation avec des partenaires du G7 en plus.

10 **Me ERIN DANN:** Quelle serait la meilleure
11 solution pour vous ? Ce serait d'avoir plus de ressources ?
12 Ou est-ce que ce serait de confier à quelqu'un la tâche de
13 faire ce travail ?

14 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** En tant que
15 fonctionnaire, évidemment, bons fonctionnaires, nous allons
16 faire ce qu'on nous demande de faire, mais cela étant posé,
17 il est tout à fait anormal qu'un ministère des Affaires
18 étrangères s'occupe de questions internes. Donc, il faudrait
19 qu'un autre organisme s'en occupe.

20 **Me ERIN DANN:** Eh bien, si vous voulez
21 afficher le CAN31488, donc 31488.

22 **--- PIÈCE No. CAN031488 0001:**

23 RE: RRM Canada within SITE - need to
24 evolve based on changing mandates

25 **Me ERIN DANN:** Il s'agit... vous n'êtes...
26 Monsieur O'Hayon (sic), vous êtes en copie des destinataires.
27 C'était en 2023. Voyons, c'est au deuxième paragraphe. Il
28 est... il y a une description de RRM Canada qui participe à des

1 réunions de plusieurs heures par jour, ce qui est très
2 mobilisateur, et qu'il faut arrêter le travail ailleurs. Il y
3 a... on nous dit également...

4 Excusez-moi, j'ai perdu l'endroit que je
5 lisais.

6 Donc, on reconnaît qu'au niveau du DG, il est
7 normal de revoir le mandat au sein de SITE et il y a toute
8 une analyse à cet égard qui suit. Étant donné le travail de
9 haute qualité qui est fait actuellement, il faudrait accepter
10 le fait que peut-être d'autres ne veulent pas s'en charger.

11 Alors, peut-être que vous faites bien votre
12 travail.

13 Bon. Allons à la page 3 de ce document.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Une question avant cela.
15 Pensez-vous qu'il est difficile d'acquérir ce type de
16 compétence?

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Non. Effectivement,
18 j'ai une équipe fantastique, je dois le reconnaître. Cela
19 étant posé, il n'est pas impossible que qui que ce soit
20 d'autre apprenne, qu'on recrute... quand on recrute de nouveaux
21 agents, on les informe, on les renseigne, mais le domaine,
22 les technologies en question utilisées par les adversaires
23 évoluent sans cesse, et puis il y a les plateformes des
24 médias sociaux qui évoluent également. Donc, il faut
25 apprendre en permanence. Mais il n'y a absolument aucune
26 raison pour laquelle des collègues intelligents ailleurs au
27 sein du gouvernement canadien ne pourraient pas faire la même
28 chose.

1 Trois choses. Il faut d'abord être capable
2 sur le plan de la codification en informatique; deuxièmement,
3 il faut posséder une connaissance en langues étrangères, en
4 langues cibles; et troisièmement, il faut avoir une bonne
5 capacité d'analyse en sciences sociales, en relations
6 internationales. La plupart des membres de l'équipe possèdent
7 ces qualités, mais ce serait bien de trouver des gens
8 ailleurs.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

10 **Me ERIN DANN:** Allons à la page 3 en bas.

11 Merci.

12 Il y a ici une description des couts
13 d'opportunité qui sont élevés et cela est évidemment en lien
14 avec les élections partielles, et il est nécessaire de mettre
15 sur pause la surveillance policière parce que, évidemment,
16 l'empreinte numérique risque de disparaître, sans compter que
17 l'on met de côté toutes les analyses concernant la
18 désinformation par les Russes et les Chinois.

19 Alors, est-ce que les couts effectivement ont
20 augmenté à ce point-là?

21 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui, effectivement,
22 parce que nous devons mettre en suspens les autres activités
23 que nous reprenons au terme des élections partielles.

24 **Me ERIN DANN:** Merci.

25 Parlons maintenant..

26 On peut retirer ce document. Merci.

27 Donc, le fonctionnement de SITE dans ses
28 communications. Donc, parlons de stratégies de communication

1 au sein du groupe de travail de SITE de façon générale, et
2 justement le travail auprès des partis politiques.

3 Alors, le rapport post-intervention de 2021
4 fait remarquer dans ses recommandations...

5 On peut l'afficher. 102359 (sic)... CAN2359.

6 **--- PIÈCE No. CAN002359:**

7 Security and Intelligence Threats to
8 Elections Task Force - After Action
9 Report (2021 Federal Election)

10 **Me ERIN DANN:** Sous le titre « Communication
11 en tant qu'outil pour contrer l'ingérence étrangère », c'est
12 donc qu'on parle des enseignements tirés après le dépôt du
13 rapport post-intervention et on dit que le gouvernement n'a
14 pas été proactif dans ses communications pour protéger les
15 élections, et on ne sait pas exactement s'il n'y a pas eu un
16 dépassement des seuils établis à l'occasion des élections et
17 que l'on... ça va être réglé plus tard. Et la recommandation
18 est de :

19 « Examiner les plans de communauté du
20 gouvernement du Canada afin d'être
21 davantage stratégique relativement
22 aux communications proactives et
23 réactives relativement à la sécurité
24 des élections, cela pour optimiser
25 les opportunités. »

26 Alors, qu'est-ce que... est-ce que ces
27 recommandations... cette recommandation a été suivie et est-ce
28 qu'il y a effectivement un plan de stratégie... un plan

1 stratégique de communication de SITE ou est-ce que c'est
2 envisagé pour les prochaines élections générales?

3 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Bien, écoutez, je
4 peux effectivement réagir.

5 Actuellement...

6 **L'INTERPRÈTE:** Alors, l'interprétation va
7 cesser. L'interprète s'en excuse, mais le son de madame est
8 trop déformé. Nous reprendrons quand ça sera plus clair.

9 **(INTERRUPTION DE L'INTERPRÉTATION)**

10 **Me ERIN DANN:** Nous allons maintenant passer à
11 d'autres questions.

12 Donc, c'est la consultation d'une partie de
13 ce public, c'est-à-dire les partis politiques. Est-ce que
14 vous pouvez nous dire que chacune des sous-élections de juin
15 2023 ont... qu'à l'occasion de ces élections partielles, il y a
16 eu des briefings particuliers donnés aux partis?

17 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Je pourrais dire
18 qu'avant les élections de juin, les élections partielles de
19 juin, le Conseil privé a donné un briefing aux partis
20 politiques et il a été décidé alors que pour les élections
21 partielles de juillet qui arrivaient tout de suite après, il
22 n'était pas nécessaire de recommencer l'exercice parce qu'il
23 avait été conduit récemment auprès des partis politiques.

24 Je cède la parole à ma collègue numéro 1.

25 **L'INTERPRÈTE:** Qui ne sera pas interprétée
26 encore une fois parce que son signal est trop déformé.
27 Désolé.

28 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

1 **Me ERIN DANN:** Alors, vous sentez ma deuxième
2 question. Est-ce que vous pouvez confirmer d'après les
3 témoignage de gens des partis politiques qui n'avaient pas
4 été mis au courant parce que vous n'avez pas été invités,
5 bon, il y a eu peut-être un problème d'échanges de courriels
6 en coordination avec le Conseil privé. C'est cela?

7 **L'INTERPRÈTE:** Intervention non interprétée.

8 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>.

9 **Me ERIN DANN:** Fort bien. Donc, représentante
10 numéro 1, nous avons des problèmes d'audio.

11 Donc, vous disiez que le groupe de travail ne
12 sait pas exactement ou complètement ce qui se passe du côté
13 des partis politiques, c'est-à-dire s'ils participent aux
14 séances d'information, par exemple si ça se produit sur MS
15 Teams ou soit en ligne.

16 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui.

17 **Me ERIN DANN:** Nous avons eu des réactions des
18 partis politiques selon lesquelles les séances d'information
19 n'étaient pas forcément à la hauteur des attentes. Par
20 exemple, dans le cas du NPD, il y a quelqu'un qui a participé
21 à plusieurs séances d'information, il a dit que c'était tout
22 excellente pour instaurer des relations, mais sinon, que cela
23 n'avait pas été particulièrement instructif.

24 Alors, est-ce que la représentante numéro 1
25 du SCRS pourrait réagir à ce propos et décrire les efforts
26 déployés par SITE pour adapter sa documentation afin de
27 répondre, de réagir à ces retours?

28 **L'INTERPRÈTE:** Et ça ne sera pas interprété.

1 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, merci, Madame
2 la Commissionnaire.

3 Du point de vue de SITE, c'est certainement
4 très important d'améliorer l'engagement avec les partis
5 politiques. Dans cette perspective, si on regarde les
6 produits qui ont été développés pour rester (phon.) les
7 partis politiques au niveau non-classifié, on verra que
8 chacun des briefings qui ont été fournis durant les dernières
9 trois ou quatre élections partielles a évolué suite à la
10 rétroaction qui nous a été fournie par le Conseil privé,
11 lequel était en contact avec les représentants des partis
12 politiques.

13 Par exemple, le briefing qu'on a donné durant
14 l'élection partielle de Durham fournissait des exemples
15 concrets d'ingérence étrangère électorale qu'on avait été
16 chercher à l'étranger, qu'on avait (inaudible) aux États-
17 Unis, nous avons également un (inaudible) au Royaume-Uni.
18 Lorsqu'on a mis en place le briefing pour l'élection
19 partielle de Toronto-St. Paul, on a eu recours au travail de
20 la Commission pour fournir des exemples concrets.

21 Alors, ce que nous avons fait pour Toronto-
22 St. Paul, c'est de revenir aux tactiques et aux techniques
23 d'ingérence étrangère pour attribuer des évènements ou des
24 cas d'ingérence étrangère qui sont maintenant du domaine
25 public suite aux travaux de la Commission et à la publication
26 de son rapport, le premier rapport il y a de ça plusieurs
27 mois.

28 Enfin, plus récemment, bon, la demande qu'on

1 a eue était de nature plus technique sur l'intelligence
2 artificielle générative et le briefing a été adapté en
3 conséquence.

4 **Me ERIN DANN:** J'aurais d'autres questions à
5 ce sujet, mais pour les parties et pour les autres, sachez
6 que les notes d'information et les présentations sont
7 disponibles, par exemple pour mai 2023.

8 **--- PIÈCE No. CAN044590:**

9 SITE TF Briefing to Unclassified
10 Political Parties

11 **Me ERIN DANN:** Il y a donc une référence qui a
12 été donnée pour l'élection partielle de Durham, les notes
13 d'intervention, il y a un autre... un numéro de référence et le
14 PowerPoint, c'est CAN44568. Et dans le cas de St. Paul, c'est
15 Toronto-St. Paul, donc CAN47738 (sic) et 47737 (sic).

16 **--- PIÈCE No. CAN044569:**

17 Key Points for SITE Briefing to
18 Political Parties

19 **--- PIÈCE No. CAN044568 0001:**

20 Security and Intelligence Threats to
21 the Elections Task Force (SITE TF) -
22 Foreign Interference: A Threat to
23 Canada's National Security

24 **--- PIÈCE No. CAN047436 0001:**

25 Key Points for SITE Briefing to
26 Political Parties

27 **--- PIÈCE No. CAN04737 00001:**

28 Security and Intelligence Threats to

1 the Elections Task Force SITE TF

2 **Me ERIN DANN:** Donc, cela évidemment reprend
3 ou explique ce que la représentante du SCRS numéro 1 a dit.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

5 Nous allons donc prendre une pause, comme
6 d'habitude 20 minutes de pause, ce qui veut dire que nous
7 reprendrons à moins 4.

8 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
9 vous plaît.

10 This sitting of the Commission is now in
11 recess until 3:50 p.m. Cette séance de la Commission est
12 maintenant suspendue jusqu'à 15 h 50.

13 --- Upon recessing at 3:27 a.m./

14 --- L'audience est suspendue à 15 h 27

15 --- Upon resuming at 3:51 p.m./

16 --- L'audience est reprise à 15 h 51

17 --- MR. ROBIN WETTLAUFER, Resumed/Sous la même affirmation:

18 --- MR. RYAN MACDONALD, Resumed/Sous le même serment:

19 --- MR. GREGORY LAURENT O'HAYON, Resumed/Sous la même
20 affirmation:

21 --- CSIS REPRESENTATIVE NO. 1, Resumed/Sous la même
22 affirmation:

23 --- CSIS REPRESENTATIVE NO. 2, Resumed/Sous la même
24 affirmation:

25 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
26 vous plaît.

27 This sitting of the Foreign Interference
28 Commission is now back in session. Cette séance de la

1 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en
2 session.

3 The time is 3:51 p.m. Il est 15 h 51.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, le premier avocat
5 est Maître Choudhry pour Jenny Kwan.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

7 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bonjour, Madame la
8 Commissaire, nos témoins. Je suis Sujit Choudhry, je suis
9 avocat pour Jenny Kwan.

10 Je vais vous poser des questions au sujet de
11 la relation entre la portée en constant changement de SITE –
12 je pense qu'on bien reconnaitre que ça change constamment –
13 et la nouvelle situation juridique créée par le C-70.

14 Les témoins de la GRC ce matin en ont parlé.
15 J'ai parlé aux avocats de la Commission et ceux du ministère
16 de la Justice, et avec la permission de la Commissaire,
17 j'aimerais présenter à l'écran... si la Commissaire me le
18 permet, je voudrais afficher la partie du projet de loi C-70
19 qui fait partie du dossier.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété>

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** <Non interprété>

22 **--- PIÈCE No. COM0000382:**

23 Bill C-70 First Reading

24 **Me MATTHEW JOHNSON:** Attendez, je vous
25 demanderais... j'ai eu l'occasion d'avertir les trois témoins,
26 et ça couvre les deux témoins du SCRS, je n'ai pas eu
27 l'occasion de les avertir, alors je vous demanderais de
28 prendre un peu plus de temps pour qu'ils puissent aller

1 prendre les documents.

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci beaucoup.

3 Alors, il s'agit de la version du projet de
4 loi C-70 en première lecture. Les parties que je vais vous
5 montrer n'ont pas changé tout au long de la progression assez
6 rapide de ce projet de loi au Parlement.

7 J'aimerais vous demander de vous tourner vers
8 la page 37 du document PDF. Descendez au point 20.4,
9 « Influencer un processus politique au gouvernement », donc
10 « Ingérence dans les affaires politiques d'une entité
11 étrangère ».

12 Donc, ça, évidemment, ça a permis de modifier
13 d'autres lois. La disposition que je porte à votre attention
14 est celle qui crée cette nouvelle infraction. Alors, je tiens
15 à la lire, si vous le permettez. C'est le paragraphe 24.1,
16 alinéa 1. Le titre est : « Influencer un processus politique
17 au gouvernemental ».

18 « Commet un acte criminel quiconque,
19 sur l'ordre d'une entité étrangère ou
20 en collaboration avec elle, a une
21 conduite subreptice ou trompeuse en
22 vue d'influencer un processus
23 politique ou gouvernemental... », et
24 là, on le souligne, « ...la gouvernance
25 scolaire, l'exercice d'un devoir en
26 lien avec un tel processus ou une
27 telle gouvernance, ou l'exercice d'un
28 droit démocratique au Canada. »

1 Je m'arrête là.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je voulais vous avertir,
3 je crois savoir qu'aucun d'entre vous n'est avocat, n'est-ce
4 pas?

5 **TOUS:** C'est juste.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, si vous vous sentez
7 mal à l'aise à un moment donné, n'hésitez pas à le dire.

8 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est vrai, mais ce que
9 j'essaie de comprendre, c'est le lien entre recueillir le
10 renseignement et cette nouvelle infraction criminelle. Je
11 veux savoir si elles sont conformes ou non.

12 Je vous demande... je vous pose la question, et
13 j'inclus les deux membres du SCRS qui ne sont pas présents,
14 qui sont à distance, mais qui sont peut-être plus au courant.
15 Avez-vous vu cela auparavant? Êtes-vous au courant de cette
16 infraction?

17 **M. RYAN MACDONALD:** Je suis au courant du
18 projet de loi C-70, oui.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Avez-vous vu cet article?

20 **M. RYAN MACDONALD:** Oui, je suis au courant de
21 ces éléments.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** De façon générale,
23 Monsieur...

24 **M. GREGORY LAURENT O' HAYON:** Oui, en général
25 aussi. Et pour comprendre... mieux comprendre votre question au
26 niveau du renseignement et de l'application de la Loi et de
27 la conformité, et je suis pas sûr de ce que vous voulez
28 savoir.

1 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui. Je voulais simplement
2 savoir si vous étiez au courant de ce langage. Je voudrais
3 aussi... je pose aussi la question aux deux témoins du SCRS.

4 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui.
5 Représentante 1 du SCRS. Je suis au courant de façon
6 générale.

7 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Et représentant 2
8 du SCRS, je suis au courant aussi de façon générale.

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci. Ça m'aide.
10 Alors, passez à la page suivante. J'aimerais
11 vous porter à l'alinéa 4. C'est la partie « Définitions » de
12 cette nouvelle infraction.

13 Il y a deux types de définitions que je veux
14 souligner étant donné les activités du groupe de travail
15 SITE. D'abord, la définition d'un processus politique ou
16 gouvernemental. Vous verrez une liste, le point (e) indique
17 la tenue d'une élection ou d'un référendum. Mais regardez le
18 point (f) qui dit :

19 « La nomination d'un candidat
20 constitue un processus politique ou
21 gouvernemental. »

22 Ensuite, je vous demande de descendre... de
23 passer à la page 39, la page suivante, alinéa 5.

24 Cette disposition régit l'application de
25 l'infraction, et je vous attire votre attention là-dessus.
26 Alors, ça dit :

27 « Le présent article vise les
28 processus politiques ou

1 gouvernementaux suivants au Canada :
2 (a) les processus politiques ou
3 gouvernementaux fédéraux; »

4 Donc, les élections ou élections partielles
5 fédérales. Mais regardez aussi les points (b) et (c) :

6 « Les processus politiques ou
7 gouvernementaux, provinciaux ou
8 territoriaux, et (c) municipaux... »

9 Et (d), c'est les processus pour les
10 personnes autochtones.

11 Alors, je voudrais que vous compariez ce
12 nouveau paysage, si vous voulez, politique pour voir qu'est-
13 ce qui constitue l'ingérence étrangère, quelles entités,
14 quelles activités sont couvertes par les activités du groupe
15 SITE. Je vous demanderais de nous aider à voir comment le
16 groupe de travail SITE pourrait continuer à évoluer à la
17 lumière du système, disons, d'ingérence étrangère qui
18 continue d'évoluer au niveau fédéral à la demande du
19 Parlement ou du gouvernement, et cetera.

20 Je vous demande maintenant de passer au
21 document 109. WIT109. C'est une des déclarations de témoin
22 qu'on a déjà vues. Je vous demande de passer au
23 paragraphe 22.

24 Alors, ici, on dit :

25 « Le représentant du SITE au SCRS a
26 énoncé que le Parti chinois en
27 particulier a exploité les
28 vulnérabilités d'un processus de mise

1 en candidatures. »

2 Et il ajoute que :

3 « SITE continue d'observer
4 l'ingérence étrangère au niveau
5 infranational, mais... »

6 Et ça, c'est à a troisième phrase :

7 « ...le mandat de SITE est de
8 surveiller l'ingérence étrangère dans
9 les élections fédérales. »

10 Mais :

11 « Les évaluations du SITE incluent
12 faire rapport sur l'ingérence
13 étrangère au niveau infranational. »

14 Alors, ces questions s'adressent au
15 représentant 1 du SCRS, mais n'importe qui peut répondre si
16 vous faites partie du panel.

17 Alors, ça nous aiderait à comprendre à quel
18 point la surveillance du groupe SITE est systématique
19 lorsqu'il s'agit d'ingérence étrangère au niveau
20 infranational.

21 Alors, représentant 1, c'est une question qui
22 s'adresse surtout à vous, mais je demande aux membres du
23 panel de répondre après vous.

24 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Je vous rappelle
25 le mandat du groupe de travail SITE. Comme le dit le point 5,
26 le fonctionnement du groupe SITE porte sur les élections
27 générales fédérales et les élections partielles. La portée
28 actuelle inclut la surveillance active des élections...

1 n'inclut pas la surveillance des élections infranationales.

2 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, mais
3 encore une fois, le son est très mauvais. Nous reprendrons le
4 service quand le son s'améliorera.

5 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété> ...

6 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bon. Comme il nous manque
7 du temps, j'ai quelques petites questions rapides sur ce
8 sujet avant de passer à ture chose. Mais est-ce que quelqu'un
9 d'autre voulait contribuer une réponse sur ce point?

10 Allez-y.

11 **M. RYAN MACDONALD:** Je voulais juste réitérer
12 ce qu'ont dit mes collègues du SCRS, mais je voulais aussi
13 ajouter que lorsqu'il s'agit du travail que nous faisons au
14 sein du panel SITE, il faut comprendre tous les genres de
15 menaces, pas seulement au niveau infranational. Au niveau de
16 l'ingérence électorale, on a vu que ces tactiques peuvent
17 évidemment se traduire à la scène internat... euh, fédérale qui
18 relève de notre mandat, mais aussi toutes les formes
19 d'ingérence étrangère parce que ça peut affecter toutes
20 sortes de processus autres que les élections. Alors, du point
21 de vue de la sensibilisation, nous essayons de surveiller
22 toutes les possibilités.

23 La seule chose que je voulais ajouter et qui
24 est importante, c'est que SITE est un organisme qui a été
25 créé pour surveiller les élections fédérales, mais ça ne nous
26 donne aucun nouveau mandat, aucune orientation, ni aucune
27 autorité. Il s'agit de mieux coordonner entre les membres du
28 SITE.

1 Lorsqu'il s'agit de chacun de nos mandats
2 séparés, évidemment nous regardons des choses au-delà des
3 élections fédérales. Alors, ce sont les autres éléments de
4 ces activités qui relèvent de notre service.

5 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Pour ajouter à
6 cela, je voulais expliquer que le SCRS regarde l'ingérence
7 étrangère à tous les paliers et en tout temps au cours de
8 l'année, et c'est cette information qui peut être fournie
9 pour influencer sur... pour aider le SITE à mieux comprendre.

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, une question de
11 suivi. Est-ce que le groupe SITE a déjà offert une séance
12 d'information non secrète à un parti politique?

13 **L'INTERPRÈTE:** Le son est trop mauvais, nous
14 ne pouvons pas interpréter cette personne.

15 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété> ...

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais le groupe SITE lui-
17 même n'a pas encore...

18 **M. RYAN MACDONALD:** Oui, effectivement, ça ne
19 relève pas de notre mandat. Mais pour réitérer le commentaire
20 qui a été fait, comme agence, le C... oriente non seulement les
21 partis fédéraux, mais aussi les partis provinciaux et
22 municipaux.

23 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Pouvez-vous nous dire à
24 quel point... combien de fois, quelle est la fréquence, ou est-
25 ce que c'est quelque chose que vous ne pouvez pas nous
26 communiquer?

27 **M. RYAN MACDONALD:** Nous ne surveillons pas le
28 travail de SITE à cet égard, alors je ne pourrais pas vous

1 répondre.

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, allez-y, Madame.

3 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Pour répondre à
4 votre question, à part cet engagement... la question a été
5 posée au panel du SCRS la semaine dernière.

6 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais je pense qu'on peut
7 dire que les agences individuelles peuvent offrir des séances
8 d'information ou de l'information, mais le groupe SITE
9 communauté tel ne participe pas à ce travail et la
10 surveillance est en fait accessoire à l'environnement, au
11 contexte qui est celui des élections fédérales. C'est ça?

12 **M. RYAN MACDONALD:** Je ne dirais pas
13 accessoire, mais je pense que nous cherchons tout
14 renseignement qui puisse influencer sur nos préparatifs pour les
15 élections fédérales. Et alors, je suis d'accord avec vous que
16 c'est... ça nous permet de comprendre la situation de la menace
17 au lieu d'en parler spécifiquement pour les élections.

18 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et pour les fins de
19 protocole aussi.

20 **M. RYAN MACDONALD:** Oui.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Un dernier sujet qui
22 relève du document WIT139, passons au paragraphe 23. Alors,
23 c'est... ça porte sur les échappatoires au niveau des processus
24 de mises en candidatures. On en a discuté déjà, et au
25 paragraphe 24, approfondi la question.

26 Est-ce que... et je vous demande ceci. Il
27 semble que le témoignage présenté ici parle de distinction.
28 Alors, il y a deux types de distinction. La première, est

1 entre les activités dans le processus d'élections fédérales
2 et les activités qui l'entourent et cette distinction a déjà
3 été utilisée dans les élections partielles. Mais l'autre
4 distinction, c'est entre les processus de partis politiques,
5 les processus internes et ceux qui sont administrés par les
6 institutions de l'État.

7 Alors, je vous demande votre réaction à
8 ceci : l'ingérence étrangère ne respecte pas ces limites.
9 Vous êtes d'accord, n'est-ce pas? L'ingérence ne se limite
10 pas à la période du dépôt de l'avis d'élections ou au
11 processus électoraux formels ou le processus des différents
12 partis. Vous êtes d'accord avec ça?

13 **M. GREGORY LAURENT O'HAYON:** Oui.

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Tous les membres disent
15 oui?

16 **M. RYAN MACDONALD:** Oui.

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui.

18 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et les membres du SCRS?

19 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Je suis d'accord
20 avec cette déclaration.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Représentant 2?

22 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Oui, je suis
23 d'accord aussi.

24 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, je voudrais
25 terminer, encore une fois, pour revenir au projet de loi C-
26 70. Le C-70 ne reconnaît pas cette distinction non plus.
27 Alors, je dirais que le processus... le protocole de SITE va
28 devoir évoluer de concert avec cela.

1 Merci.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

3 Le représentant de Michael Chong.

4 **Me FRASER HARLAND:** Bonjour, Madame la
5 Commissaire.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR MR. FRASER HARLAND:**

7 **Me FRASER HARLAND:** Mes questions portent sur
8 le mécanisme de réponse rapide. Alors, je m'adresserai à
9 vous, Madame Wettlaufer.

10 Je voudrais d'abord parler des couts
11 d'opportunités lorsque le RRM... lorsqu'il faut passer du
12 national au national, à l'international ou au national. Il
13 faut modifier la façon de faire lorsqu'il s'agit de faire des
14 surveillances nationales. C'est juste?

15 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** C'est juste.

16 **Me FRASER HARLAND:** Et c'est la même chose
17 lorsqu'on a surveillé les postes de police de la RPC. Est-ce
18 que c'est vrai?

19 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Cette activité a été
20 interrompue, mais elle ne s'est pas arrêtée.

21 **Me FRASER HARLAND:** Est-ce qu'il y a d'autres
22 activités qui ont été interrompues ou cessées à cause de
23 l'orientation vers le national?

24 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Une bonne partie de la
25 surveillance de l'information ukrainienne.

26 **Me FRASER HARLAND:** J'ai maintenant des
27 questions sur les ressources du mécanisme de réponse rapide.
28 Nous avons entendu Stéphane Perrault, le président-directeur

1 général des élections, a dit que les élections ne surveillent
2 pas les médias, mais... c'est-à-dire, surveillent les médias,
3 mais se concentrent surtout sur la désinformation concernant
4 les partis.

5 Êtes-vous d'accord pour dire que la RRM a un
6 plus grand mandat, plus étendu, qu'il ne se limite pas au
7 système électoral?

8 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je pourrais expliquer
9 brièvement le mandat du MRR. C'est pour... c'est déterminer
10 s'il y a des indicateurs de manipulation, indicateurs
11 étrangers autour de l'élection en général, oui. Mais
12 exclusivement dans le domaine des sources ouvertes.

13 **Me FRASER HARLAND:** Alors, Élections Canada
14 est aussi à sources ouvertes, mais ils cherchent à savoir
15 s'il y a de l'information sur le bulletin de vote où la MRR
16 est plus générale que ça.

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui.

18 **Me FRASER HARLAND:** Alors, monsieur Perrault a
19 dit qu'Élections Canada avait 27 employés qui s'occupaient de
20 faire cette surveillance aux dernières élections et qu'il en
21 aurait 41 pour les prochaines élections. Et dans votre... à
22 votre sens, le mécanisme de réponse rapide n'est pas la bonne
23 solution. Je ne vous demande pas de prendre la décision au
24 nom du sous-ministre pour ce travail, mais je me demande si
25 vous êtes d'accord pour dire si c'est le RRM ou une autre
26 agence. Les ressources semblables à celles d'Élections Canada
27 sont-elles nécessaires, si l'on veut, pour avoir une bonne
28 surveillance de l'espace nationale et l'espace international?

1 Est-ce qu'on peut dire ça?

2 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je ne pense pas pouvoir
3 répondre. La question soulève la priorisation générale des
4 ressources. Je crois que pour nous tous, si on en avait plus,
5 on en ferait plus. Mais je ne pense pas non plus qu'on puisse
6 dire que nous ne sommes pas efficaces. Mais s'il s'agit de
7 surveiller la réponse...

8 **Me FRASER HARLAND:** Non, je ne dis pas ça. Je
9 pense que tout indique que le mécanisme de réponse rapide est
10 un excellent système, mais vous avez dit qu'on cible
11 davantage le national et que vous avez en fait interrompu
12 l'international. Si vous voulez faire le national bien comme
13 vous l'avez fait et surveiller ailleurs, il y a un problème
14 de ressources. Il vous faut plus de ressources. C'est bien
15 ça?

16 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Pour faire les deux en
17 même temps, il faut effectivement plus de ressources ou il
18 faut que quelqu'un d'autre s'occupe de l'une ou l'autre des
19 fonctions.

20 **Me FRASER HARLAND:** Merci.

21 J'aimerais maintenant porter votre attention
22 sur une campagne de désinformation qui touche
23 particulièrement monsieur Chong.

24 Passons au document COM0219... 24019.

25 **--- PIÈCE No. CAN024019:**

26 WeChat account activity targeting
27 Canadian parliamentarian suggests
28 likely foreign state involvement

1 **Me FRASER HARLAND:** Alors, c'est un rapport
2 sur le mécanisme de réponse rapide et je vous envoie au
3 deuxième paragraphe qui dit : « L'opération a eu lieu entre
4 le 4 mai et le 13 mai 2023.

5 Descendons un peu.

6 « Suite à une analyse du réseau de
7 l'opération, Affaires mondiales
8 Canada estime qu'il est très probable
9 que la Chine ait joué un rôle dans
10 l'opération de renseignement. »

11 Vous êtes d'accord pour dire que ça décrit
12 bien la conclusion du mécanisme de réponse rapide?

13 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui.

14 **Me FRASER HARLAND:** Et le système RRM a aussi
15 informé monsieur Chong... en fait, il y a une version publique
16 des événements.

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Le sous-ministre
18 associé d'Affaires mondiales Canada a effectivement informé
19 Monsieur Chong et nous avons émis... fait une divulgation
20 publique.

21 **Me FRASER HARLAND:** Et dans votre discussion
22 avec madame Dann, vous avez dit que cette campagne de
23 désinformation avait eu lieu en période d'élections
24 partielles, mais ce n'était pas directement relié à ces
25 élections partielles.

26 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui.

27 **Me FRASER HARLAND:** Ma question, donc, est :
28 si cette campagne de désinformation avait eu lieu à part,

1 hors d'une élection générale ou partielle, il y a une forte
2 probabilité que le système de l'aurait pas décelée. Est-ce
3 que c'est juste?

4 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** C'est possible.

5 **Me FRASER HARLAND:** Et s'ils ne l'avaient pas
6 identifiée, évidemment ils n'auraient pas pu en informer
7 monsieur Chong ni le public.

8 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** C'est aussi possible,
9 oui.

10 **Me FRASER HARLAND:** La seule façon d'assurer
11 que ce genre de campagne de désinformation, la seule façon,
12 donc, d'assurer que ce genre de campagne de désinformation
13 soit repérée avec et hors des élections aussi, c'est de
14 demande au mécanisme de réponse rapide de surveiller
15 constamment les médias sociaux et autres secteurs. Êtes-vous
16 d'accord?

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Il y a des discussions
18 plus générales qui ont lieu dans le contexte de cette enquête
19 et au sein du gouvernement canadien sur comment aborder la
20 question de la surveillance nationale de façon permanente. Je
21 pense qu'on reconnaît que c'est quelque chose que le
22 gouvernement canadien dans son ensemble aimerait pouvoir
23 faire, mais ces discussions sur qui serait responsable ne
24 relèvent pas de mes responsabilités.

25 **Me FRASER HARLAND:** Je comprends. Je pense que
26 j'ai ce que je cherchais, alors merci beaucoup, ça m'est très
27 utile.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

1 Le représentant de monsieur Erin O'Toole?

2 **Me THOMAS JARMYN:** Merci, Madame la
3 Commissaire.

4 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

5 **Me THOMAS JARMYN:** Je suis Tom Jarmyn, je
6 représente Erin O'Toole.

7 Mes collègues ont posé plusieurs questions
8 que j'envisageais poser, alors je vais passer de l'une à
9 l'autre.

10 Alors, ma première question. Le groupe de
11 travail SITE a été étab... lorsqu'il a été établi, chaque
12 agence avait un mandat particulier des autorités spéciales
13 pour étudier différents aspects de l'ingérence étrangère,
14 mais le groupe de travail SITE a été créé parce que le
15 gouvernement canadien a décidé qu'il y avait... qu'il serait
16 utile d'avoir un organisme coordonnateur pour faire face à
17 chacune de ces situations, à évaluer chacune de ces
18 situations. Est-ce que c'est bien ça?

19 **M. RYAN MACDONALD:** Je pense que ça relève du
20 mandat, oui, effectivement. Le mandat était d'accroître la
21 coordination.

22 **Me THOMAS JARMYN:** Alors, dans le cadre de ces
23 fonctions, des analyses que vous avez faites en 2023 et
24 ensuite en 2024 pour l'ingérence étrangère, on mentionne dans
25 chacun des rapports l'idée de manipuler les médias basés sur
26 l'internet. Qu'est-ce qu'on veut dire par « basés sur
27 l'internet »? Je n'ai pas besoin d'une réponse détaillée,
28 mais juste pour avoir une idée générale.

1 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Nous n'utilisons pas
2 cette terminologie dans nos documents, mais je présume que ça
3 veut dire les médias sociaux ou d'autres plateformes de ce
4 genre.

5 **Me THOMAS JARMYN:** Et les différences... on les
6 différencie de nouvelles qu'utilisent certaines
7 organisations.

8 Et plus tard dans ces mêmes rapports, on
9 parle des médias sociaux qui sont dominés par la RPC. Est-ce
10 que c'est encore une déclaration juste?

11 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** La dominance des médias
12 sociaux et des organisations médiatiques internet qui sont
13 contrôlés par la Chine.

14 **Me THOMAS JARMYN:** Alors, pour les médias qui
15 couvrent la diaspora, alors?

16 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui.

17 **Me THOMAS JARMYN:** Chacun de ces documents
18 parle de problèmes au niveau des courses à la mise en
19 candidature. Est-ce que c'est basé sur les événements notés
20 ou est-ce que c'est basé sur une compréhension conceptuelle
21 de ce qui se passe dans le cadre de ces courses à la nomina...
22 à la mise en candidature?

23 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** C'est une
24 évaluation produite.

25 **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

26 S'il y a une utilité à la surveillance
27 constante, les courses à la mise en candidature, comme
28 monsieur Choudhry l'a mentionné, un des processus du projet...

1 couvert par le projet de loi C-70, les élections fédérales
2 font partie de ces processus couverts par ce projet de loi,
3 les élections partielles aussi.

4 Monsieur O'Hayon a parlé des problèmes de
5 partir... de démarrer à froid lorsque le groupe SITE démarre et
6 du besoin d'une compréhension constante de la culture et de
7 la compréhension. Je comprends que vous n'avez pas d'autorité
8 pour répondre, mais n'y aurait-il pas une valeur intrinsèque
9 à avoir une organisation permanente qui fasse des rapports
10 constants?

11 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Représentante 1 du
12 SCRS. Là encore, comme vous l'avez déjà mentionné, c'est pas
13 au gestionnaire du SITE de prendre cette décision. Je pense
14 que dans les discussions qu'on a eues, on parle de l'avantage
15 d'avoir cette capacité permanente et de fournir une
16 compréhension de base de la situation tout au long de l'année
17 pourrait nous permettre de détecter des événements qu'on
18 n'aurait pas normalement pu détecter lorsque la surveillance
19 est interrompue hors de la période d'élections générales ou
20 des élections partielles.

21 En plus, nous pourrions prévoir différentes
22 activités qui nécessiteraient un rajustement du mandat, mais
23 c'est au SCRS de voir comment <non interprété>

24 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, mais
25 la fin de l'intervention n'a pas été captée.

26 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que d'autres
27 auraient des commentaires à faire?

28 **M. GREGORY LAURENT O'HAYON:** Je suis d'accord

1 avec le représentant 1 du SCRS.

2 **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

3 Et SITE en soi est en train d'accumuler de
4 l'expertise parce qu'il procède à ces surveillances
5 constantes et vous vouliez... vous voudriez... ça oblige d'autres
6 organisations à faire la surveillance d'élections au sein des
7 organisations électorales municipales, provinciales, ou
8 autochtones. Est-ce que ça vous semble juste?

9 **M. RYAN MACDONALD:** Écoutez, oui. Je dirais
10 qu'à la coordination, nous prenons en compte cette
11 information et nous la répercutons. Effectivement, ça serait
12 valable.

13 **Me THOMAS JARMYN:** Alors, parlons de WeChat.
14 Est-ce que vous surveillez WeChat de façon régulière?

15 **M. RYAN MACDONALD:** Le MMRC (sic) le fait
16 régulièrement, mais pas au Canada.

17 **Me THOMAS JARMYN:** On a vu différents
18 documents qui parlent du fait que la République de Chine se
19 sert de WeChat pour exercer une certaine répression sur des
20 ressortissants. Est-ce que c'est ce que vous comprenez?

21 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Ce n'est pas ainsi que
22 nous envisageons WeChat, qui est une vaste plateforme de
23 média social. C'est un petit peu comme WhatsApp. Et puis il y
24 a un système bancaire en ligne et différentes applications
25 d'informations. WeChat est bien des choses et ça sert la
26 diaspora et c'est aussi un mode de communication très valable
27 avec les familles, les amis. C'est une façon de s'informer.
28 Mais WeChat, selon nous, est sujet à un contrôle

1 gouvernemental chinois très important.

2 **Me THOMAS JARMYN:** Passons à CAN99213 (sic).

3 **L'INTERPRÈTE:** Bon, correction: 11293.

4 **--- PIÈCE No. CAN011293:**

5 China: Domination of Chinese-Language
6 Media in Canada Poses National
7 Security Threats - IM 30/2023

8 **Me THOMAS JARMYN:** Dernière page. Non,
9 arrêtez-vous là.

10 Donc, premier paragraphe :

11 « ...si on peut utiliser l'application
12 pour maintenir un contact avec des amis et des membres de la
13 famille en Chine, mais que ça sert aussi à mener des
14 opérations de répression par la Chine à l'étranger. »

15 Vous êtes d'accord?

16 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Nous n'avons pas
17 participé à la production de ce rapport, mais je ne suis pas
18 en désaccord avec cette phrase.

19 **Me THOMAS JARMYN:** Passons au milieu de la
20 colonne de droite, et on remarque que :

21 « ...la coordination des campagnes de
22 désinformation sur WeChat ont
23 découragé des électeurs d'appuyer des
24 politiciens qui seraient en relation
25 avec ou des candidats parlementaires
26 qui auraient des points de vue anti-
27 Chinois... »

28 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Bien, il n'y a pas eu

1 d'élections fédérales de 2021 et je dirais que nous n'avons
2 pas constaté cela lors des élections partielles.

3 **Me THOMAS JARMYN:** Et les élections
4 partielles, d'après ce que j'ai cru comprendre, il y a eu une
5 diaspora limitée dans cette circonscription. C'est exact?

6 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je préfère que la
7 représentante du SCRS 1 réponde.

8 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Eh bien, je dirais
9 qu'effectivement, on peut affirmer qu'il n'y avait pas de
10 grosse présence de la diaspora dans cette circonscription.

11 **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

12 Si l'on constatait une telle campagne – c'est
13 hypothétique comme question – lors des prochaines élections
14 générales, sur WeChat, est-ce que, d'abord, vous avez la
15 possibilité de vérifier ce qui se passe et de contrer une
16 telle campagne?

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je peux parler de la
18 détection en supposant que SITE surveille les prochaines
19 élections selon le modèle actuel, et je dirais que s'il y a
20 effectivement une grande campagne qui est lancée sur WeChat,
21 nous serons en mesure de la détecter.

22 **Me THOMAS JARMYN:** Représentante 1, vous
23 pouvez parler de contrer ce genre de campagne?

24 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Eh bien, selon le
25 modèle actuel de SITE, il pourrait être décidé à un niveau
26 supérieur que nous intervenions.

27 **Me THOMAS JARMYN:** C'est tout pour mes
28 questions.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous passons au Russian
2 Canadian Democratic Alliance, Maitre Sirois.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR MR. GUILLAUME SIROIS:**

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Maitre Sirois, avocat du
5 Russian Canadian Democratic Alliance.

6 <Non interprété>

7 **--- PIÈCE No. RCD0000020:**

8 Tenet Youtube videos

9 Est-ce que je comprends que lors des quatre
10 élections partielles, SITE n'a pas détecté d'ingérence
11 étrangère importante lors des quatre élections partielles
12 passées?

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété>

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété>

15 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** En effet, on peut
16 effectivement... c'est ce que montrent les rapports non
17 classifiés qui ont été publiés au sujet des élections
18 partielles en décembre.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

20 Vous êtes... vous êtes probablement au courant
21 des opérations de Tenet Media qui ont été initiées en
22 novembre 2023 et qui ont été arrêtées par les États-Unis le
23 5 septembre 2024.

24 **(AUCUNE INTERPRÉTATION)**

25 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Le représentant
26 numéro 1 du SCRS.

27 C'est pas des informations qui ont été
28 portées à notre attention. Je rappellerais, Madame la

1 Commissaire, le mandat du groupe SITE qui est spécifiquement
2 de s'intéresser à l'ingérence étrangère dans la mesure où
3 elle concerne les élections, la livraison des (inaudible) des
4 institutions démocratiques.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et, avec respect, des
6 vidéos de ce genre-là qui visent spécifiquement le premier
7 ministre, le chef du Parti libéral dans des élections très
8 contestées ou que les Libéraux ont perdues par 200 ou 600
9 votes, si on pense à Toronto— St. Paul ou Verdun, c'est pas
10 de l'élection... c'est pas de l'interférence qui vise
11 spécifiquement les élections?

12 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Le représentant du
13 SCRS numéro 1.

14 J'ai pas d'autres informations à fournir à ce
15 sujet. J'invite mes collègues des agences de SITE à en
16 fournir, si c'est le cas.

17 **M. RYAN MACDONALD:** <Non interprété>

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété>

19 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** <Non interprété>

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété>

21 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Le représentant du
22 SCRS numéro 1.

23 On va également suggérer que les leaders
24 politiques feront l'objet de ciblage de pays hostiles durant
25 pas mal toute l'année également, comment discriminer l'impact
26 sur les élections partielles?

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Non, je dis que
28 simplement, c'est passé, mais ça n'a pas été détecté. C'est

1 ça que je dis. C'est de l'ingérence étrangère russe, et est-
2 ce que vous êtes d'accord que ça n'a pas été repéré?

3 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Le représentant du
4 SCRS numéro 1.

5 J'ai pas... je suis pas en accord avec
6 l'affirmation.

7 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je dirais qu'il y a
8 beaucoup de choses qui se passent sur internet à n'importe
9 quel moment donné et nous ne surveillons pas tout ce qui se
10 déroule sur l'internet. Quand nous nous mobilisons pour des
11 élections partielles, nous nous intéressons aux
12 circonscriptions qui sont concernées et aux candidats qui
13 sont concernés.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci Ce m'aide.

15 Je crois qu'on peut enlever le document, je
16 ne vais plus le citer.

17 Après que les allégations aient été rendues
18 publiques fin septembre au Canada, est-ce que le Canada ou le
19 groupe de travail SITE ont fait enquête pour savoir pourquoi
20 cela n'avait pas été détecté avant l'élection partielle?

21 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Non.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous pensez
23 que ça serait pertinent de faire un tel examen?

24 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Non. Parce qu'il y
25 beaucoup d'informations présentes sur l'internet
26 international. Notre fonction est d'examiner ou de surveiller
27 les élections partielles, ce n'est pas de tout voir et de
28 résumer tout ce qui se produit en dehors du contexte de la

1 période d'élections partielles.

2 Je dirais qu'au Canada, on surveille les
3 informations russes de façon régulière, en particulier
4 lorsqu'il s'agit de nos partenaires qui sont touchés en
5 Europe, lorsqu'il s'agit de l'écosystème, de l'information
6 sur l'Ukraine, mais on n'a pas la capacité de surveiller tous
7 les sites partout en tout temps.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Quel message est-ce que
9 ça adresse à la Russie ou à d'autres États autocrates qui
10 voudraient utiliser ce genre de technique pendant les
11 élections partielles ou pendant une élection?

12 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je ne peux pas
13 m'exprimer là-dessus.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voudrais me
15 concentrer sur l'impact. Je voudrais me... je voudrais me
16 concentrer sur les élections partielles à Toronto—St. Paul
17 qui était détenus par les Libéraux depuis 93 et Verdun depuis
18 un siècle par les Libéraux, et vous conviendrez que les
19 Libéraux ont perdu ces deux élections partielles.

20 Est-ce que vous savez que la dernière fois
21 qu'un parti au pouvoir a perdu des élections, c'était en mai
22 2019?

23 **M. RYAN MACDONALD:** Je me rappelle en avoir
24 entendu parler.

25 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je n'occupais pas ce
26 poste en 2019.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Monsieur Macdonald?

28 **M. RYAN MACDONALD:** Oui, je me rappelle avoir

1 entendu ça dans les médias.

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

3 Et après que neuf élections partielles ont
4 été tenues et avant l'élection de Toronto-St. Paul <non
5 interprété>

6 Vous savez que l'élection à St. Paul et à
7 Verdun et été perdues par une faible marge?

8 **M. RYAN MACDONALD:** Eh bien, c'est ce dont on
9 a parlé <non interprété>

10 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO. 2:** Nous sommes du
11 point de vue du représentant du SCRS numéro 1.

12 **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété>

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous pouvez répéter?

14 **CSIS REPRESENTATIVE NO. 1:** Le représentant
15 numéro 1 serait en accord avec ce que monsieur O'Hayon avait
16 mentionné.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK. Merci.

18 Cette campagne de propagande massive là, on
19 parle de 50 vidéos au Canada, de milliers de vidéos dans
20 l'ensemble ont été vus par des millions de personnes, un
21 demi-million au Canada. Ces vidéos ont été vus par un demi-
22 million de personnes au Canada.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous pensez
24 que ça a eu un impact sur ces deux élections? Pas les vidéos,
25 mais les conversations qui ont été tenues par les personnes
26 qui ont visionné les vidéos avec leurs amis, dans les médias
27 sociaux, dans les conversations avec leurs voisins?

28 **Me MATTHEW JOHNSON:** Je crois que je dois

1 formuler une objection. Il n'y a pas de fondement à propos du
2 nombre de questions... de Canadiens qui ont visionné ces vidéos
3 ni sur leurs conversations avec leurs voisins.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous voulez dire quelque
5 chose?

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Eh bien, dans les médias
7 on a dit que 500 000 Canadiens avaient visionné ces vidéos.
8 Je peux présenter des preuves. Je pense que ce n'est pas
9 nécessaire, mais si mon confrère veut maintenir son
10 objection, je peux le faire.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Quelle est la question
12 exactement?

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je demande si ils
14 pensent que ces vidéos ont eu un impact sur l'issue des
15 élections partielles.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété>

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété>

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété>

19 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** La psychologie humaine
20 est complexe, mais je dirais que les Canadiens sont très
21 résilients. C'est très difficile de déterminer si cet article
22 ou cette vidéo qu'une personne a visionnée une fois a
23 complètement modifié son état d'esprit. Je dirais que dans la
24 majorité des cas, la réponse est négative. Nous avons une
25 société solide au Canada, les Canadiens ont des réflexions...
26 font des réflexions critiques.

27 Mais la raison pour laquelle on fait notre
28 travail, c'est parce qu'on sait que nos adversaires

1 investissent dans la manipulation de l'information et dans
2 l'ingérence et on sait que c'est parce qu'ils pensent que
3 cela peut avoir un impact à l'avenir.

4 Donc, je ne veux pas diminuer le fait que ça
5 peut avoir un impact, mais je ne supposerais pas à partir de
6 ces faits qu'une vidéo marginale dans les médias modifierait
7 automatiquement l'expérience accumulée tout au long de la vie
8 par les Canadiens, et ce faisant, afin de modifier leur
9 opinion.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** La Russie a amplifié une
11 campagne anti-Trudeau depuis au moins 2018, en particulier
12 lors du Convoi de la liberté. Est-ce que vous pensez que cela
13 a eu un effet cumulatif, que cette campagne de propagande a
14 eu un effet cumulatif au fil des ans qui pourrait modifier la
15 perspective de certains électeurs, y compris pour ces
16 élections partielles?

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je n'ai pas de preuves
18 qui me permettent d'aboutir à cette conclusion.

19 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

20 **L'INTERPRÈTE:** Intervention inaudible.

21 L'interprète regrette, elle n'entend pas bien la voix qui est
22 déformée.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voudrais afficher le
24 document CAN.SUM... page 6... non, CAN.SUM.6, pardon, page 2.

25 **--- PIÈCE No. CAN.SUM.000006:**

26 Country Summary: Russia

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il s'agit d'un résumé à
28 propos de la Russie qui a été préparé lors des délibérations

1 de cette Commission. À la page 2 on voit une déclaration qui
2 dit que la Fédération russe continue à poser une matière... une
3 menace en matière d'ingérence étrangère pour le Canada, même
4 si probablement elle n'est pas un acteur significatif en
5 matière d'ingérence étrangère en lien avec les élections
6 fédérales canadiennes.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je crois qu'il y a une
8 date en haut du document.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ce document a été
10 préparé lors des délibérations de la Commission?

11 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** <Non interprété>

12 **M. RYAN MACDONALD:** <Non interprété>

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voulais attirer votre
14 attention sur cet énoncé en particulier. Donc, cette
15 déclaration a été proposée lors de l'opération Tenet dans les
16 médias, aussi lors de l'élection partielle de Toronto.

17 Est-ce que vous pensez que c'est énoncé est
18 encore vrai actuellement?

19 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Représentant du
20 Service numéro 1. Je voudrais porter à l'attention de Madame
21 la Commissionnaire l'évaluation qui est faite concernant
22 l'ingérence étrangère russe du point de vue également des
23 priorités de cet acteur étatique, il est pris avec les
24 guerres en Ukraine, entre autres, à gérer et aussi il était
25 dans un effort d'ingérence étrangère électorale, il a eu des
26 gros dossiers à gérer en Europe, il y a un immense dossier
27 qui s'en vient aux États-Unis en comparaison avec des
28 élections partielles au Canada.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous voulez ajouter
2 quelque chose?

3 **M. RYAN MACDONALD:** Je crois que c'est le
4 résumé qui a été préparé. Comme ont dit bien des témoins,
5 nous sommes constamment en train de surveiller les tactiques
6 de la Russie ainsi que ses capacités, mais je crois que pour
7 en tirer certaines conclusions, il faudrait qu'on évalue ça
8 davantage. Donc, les déclarations qui ont été faites jusqu'à
9 présent restent exactes.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voudrais passer en
11 revue une déclaration de Richard Fadden. Il a dit que la
12 Russie...

13 « Si vous pensez que la Russie ne
14 cherche pas à augmenter sa
15 pénétration au Canada <non
16 interprété> ... », Richard Fadden,
17 l'ancien directeur du SCRS a dit,
18 « ...je suis là pour vous dire que la
19 Russie cherche à accroître son
20 influence au Canada. »

21 <Non interprété>

22 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

23 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, le
24 service reprendra dès que possible. Elle n'entend pas
25 l'intervention.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, vous êtes en
27 désaccord avec cette déclaration? Je voulais simplement... si
28 vous êtes en accord ou en désaccord.

1 **L' INTERPRÈTE:** Réponse inau...

2 **M. RYAN MACDONALD:** Il y a des éléments de
3 cette déclaration qui concordent avec le résumé, mais il y a
4 aussi des éléments qui ne sont pas conformes avec les preuves
5 que nous avons examinées jusqu'à présent.

6 À propos du vote des électeurs, c'est
7 différent de la déclaration qui a été faite.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété>

9 **Me ERIN DANN:** Monsieur Sirois, je voulais
10 préciser que le résumé qui est à l'écran, le résumé CAN.SUM6
11 a été préparé pour la phase 1 des délibérations. Il y a aussi
12 un autre résumé qui est disponible sous la cote CAN.SUM30.

13 **--- PIÈCE No. CAN.SUM.000030:**

14 Country Summaries: People's Republic
15 of China, Russia, India, Iran and
16 Pakistan

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bon, on peut enlever le
19 document. Il me reste uniquement une question. Est-ce que
20 vous pensez que la distinction entre influencer comment les
21 Canadiens envisagent certaines questions et l'influence des
22 votes ou des élections est trop superficielle pour être
23 pertinente?

24 **M. RYAN MACDONALD:** Je ne suis pas sûr d'avoir
25 bien compris la question.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est difficile de
27 comprendre pourquoi vous dites que la Russie veut influencer
28 la façon dont pensent les gens mais non pas la façon dont ils

1 votent. C'est difficile à comprendre. Est-ce que vous pensez
2 que la distinction est pertinente et utile?

3 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Je reviens au
4 mandat du groupe de travail SITE. <Non interprété>

5 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, elle
6 entend très mal l'intervention. Le service reprendra dès que
7 possible.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, ça ne fait pas
9 partie de votre mandat?

10 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** <Non interprété>

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pour le SITE.

12 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Ce que je voudrais
13 dire, c'est que tous nos services se concentrent sur les
14 risques futurs de l'influence ou de l'ingérence russe. Nous
15 avons des capacités et nous exerçons une surveillance
16 étroite.

17 En même temps que l'accusation contre... en
18 même temps que l'accusation portée contre les médias Tenet,
19 nous avons, nous avons exprimé nos préoccupations à propos de
20 la Russie maintenant. Et je dois dire que, comme on en a
21 parlé lors de déclarations publiques précédentes de mon
22 ministère, nous avons pris des mesures de sanctions à propos
23 des acteurs répondant à la désinformation russe.

24 Je dirais que, à titre de groupe de travail
25 SITE et à titre de ces éléments, nous examinons de très près
26 les risques liés à l'ingérence russe.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Sirois, votre
28 temps de parole est épuisé.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété>

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

3 Maintenant, l'avocat de la Coalition sikhe.

4 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

5 **(AUCUNE INTERPRÉTATION)**

6 **--- PIÈCE No. CAN040229 0001:**

7 SITE TF Assessment of Foreign

8 Interference Threats to Canadian

9 Democratic Institutions - 2023

10 Alors, ce document nous parle d'ingérence

11 étrangère :

12 « ...particulièrement une tentative de

13 créer un seul récit ou un message

14 uniforme pour assurer la survie et la

15 prospérité d'un État étranger. »

16 Est-ce que ces tactiques d'amplifier un récit

17 pourrait être caractérisé comme étant une manipulation de

18 l'information ou une désinformation?

19 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

20 **L'INTERPRÈTE:** Inaudible.

21 **Me PRABJOT SINGH:** Merci d'avoir ajouté ce

22 contexte.

23 Je voudrais noter dans ce document

24 précisément, quand on parle de contrer des activités des

25 communautés de la diaspora, on parle en particulier de

26 manifestations contre les réformes agricoles en Inde à la fin

27 de 2021 et du militantisme pour des questions, par exemple le

28 Khalistan indépendant.

1 Alors, des politiques liées aux
2 manifestations ne sont pas considérées comme étant de
3 l'extrémisme ou illégal au Canada. Correct?

4 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Correct.

5 **Me PRABJOT SINGH:** Mais l'Inde cherche à
6 perturber ou à miner d'une telle façon?

7 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

8 **L'INTERPRÈTE:** l'interprète est désolée, mais
9 ces commentaires sont inaudibles.

10 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Alors, CAN44584.

11 **--- PIÈCE No. CAN044584 0001:**

12 SITE Briefing to P5

13 **Me PRABJOT SINGH:** C'était pour le Panel des
14 Cinq de la part de Vanesse Lloyd et monsieur Basler.

15 À la page 3, s'il vous plaît.

16 Si on peut aller plus loin. Si on remonte. Un
17 peu plus haut, s'il vous plaît. Ah non, pardon. Je l'ai
18 trouvé.

19 Dans ce deuxième paragraphe, ça dit que :

20 « SITE continue à évaluer que le
21 gouvernement de l'Inde cherche à
22 influer sur les fonctionnaires
23 canadiens à tous les niveaux de
24 gouvernement à prendre des positions
25 et des décisions favorables au
26 gouvernement de l'Inde. »

27 Et je crois qu'au Service du renseignement,
28 vous avez parlé de cela plus tôt. Êtes-vous d'accord avec

1 cette déclaration? Est-ce que vous voyez ça comme une
2 déclaration exacte?

3 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** C'est exact
4 aujourd'hui.

5 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Et on parle de :

6 « ...l'utilisation de la désinformation
7 comme tactique clé pour l'ingérence
8 étrangère contre le Canada pour
9 exercer des pressions contre les
10 fonctionnaires du gouvernement du
11 Canada pour contrer les activités
12 considérées comme étant anti-Inde de
13 la part du gouvernement de l'Inde. »

14 Vous êtes d'accord avec ça?

15 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui.

16 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, l'Inde utilise la
17 désinformation ou amplifie certains récits afin d'exercer des
18 pressions sur les fonctionnaires canadiens afin qu'ils
19 prennent certaines décisions en matière de politiques
20 publiques et prennent certaines étapes... prennent certaines
21 mesures quand il s'agit du gouvernement de l'Inde.

22 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Je suis d'accord
23 avec le contenu.

24 **Me PRABJOT SINGH:** Dernier paragraphe. Oui.

25 Alors, ce dernier paragraphe parle des
26 efforts de la part du gouvernement de l'Inde visant à
27 influencer des messages du gouvernement du Canada. Cela
28 comprend de contrer l'influence des Sikhs dans la politique

1 canadienne en général. Alors, des activités de ce genre qui
2 ciblent une participation démocratique d'une communauté
3 ethnique, une minorité vulnérable, êtes-vous d'accord que
4 cela constitue une attaque contre les institutions
5 démocratiques du Canada et les protections de la Charte?

6 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

7 **L'INTERPRÈTE:** Inaudible.

8 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, ce que je dis :est-
9 ce que cette évaluation que le gouvernement de l'Inde essaie
10 de contrer l'influence des Sikhs au Canada, je demande votre
11 évaluation, est-ce que cela constitue en fait une attaque
12 contre les institutions démocratiques du Canada et les droits
13 en vertu de la Charte?

14 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

15 **L'INTERPRÈTE:** Cette réponse est inaudible.

16 **Me PRABJOT SINGH:** Bon, je n'ai pas compris.

17 Pouvez-vous répéter?

18 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

19 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, mais
20 ce son est de mauvaise qualité et c'est inaudible.

21 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, ce document dit que
22 l'Inde cherche à contrer l'influence des Sikhs dans la
23 politique canadienne et je voulais votre évaluation de ce
24 fait, si c'est ce que le gouvernement de l'Inde cherche à
25 faire, si vous considérez cela comme étant une menace à la
26 sécurité nationale du Canada et les processus démocratiques.
27 Êtes-vous d'accord?

28 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

1 L'INTERPRÈTE: La réponse est inaudible.

2 Me PRABJOT SINGH: Alors, merci.

3 Monsieur Macdonald, je vais vous poser des
4 questions puisque vous êtes ici en personne et on vous entend
5 un peu plus clairement.

6 M. RYAN MACDONALD: Oui, ça va. Ça dépend de
7 la question, j'imagine. Oui.

8 Me PRABJOT SINGH: <Non interprété>

9 COMMISSAIRE HOGUE: <Non interprété>

10 M. RYAN MACDONALD: Je crois qu'on est
11 d'accord que c'est un exemple d'ingérence étrangère. C'est ça
12 notre mandat. Vous avez utilisé des termes différents, mais,
13 oui.

14 Me PRABJOT SINGH: Alors, étant donné les
15 activités dont nous avons été capables de voir, qui ont eu
16 lieu, est-ce que l'Inde cherche à discréditer ou à miner les
17 critiques ou la dissidence par rapport au gouvernement de
18 l'Inde?

19 M. RYAN MACDONALD: Je crois que c'est ce que
20 nous avons indiqué.

21 Me PRABJOT SINGH: Alors, quand on parle du
22 gouvernement de l'Inde qui essaie d'influencer de façon
23 cachée la prise de décisions au Canada, l'Inde en particulier
24 veut que le gouvernement du Canada puisse agir contre des
25 libertés d'expression de la part des Sikhs au Canada. C'est
26 l'un des objectifs... l'un des objectifs que le gouvernement de
27 l'Inde vise.

28 M. RYAN MACDONALD: Oui, c'est ce que dit que

1 dit le document devant nous.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Ce sont toutes mes
3 questions.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

5 Procureur général, vous avez des questions?

6 **Me MATTHEW JOHNSON:** Oui. Merci, Madame la
7 Commissaire.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MATTHEW JOHNSON:**

9 **Me MATTHEW JOHNSON:** Je suis Matthew Johnson.
10 Je suis avocat pour le Procureur général du Canada. J'aurais
11 certaines questions à poser et ensuite je vais prendre un peu
12 de recul et poser des questions un peu plus larges.

13 Je crois qu'on aimerait avoir des précisions.
14 Qu'est-ce qu'il faut faire quand on doit surveiller une
15 élection partielle? À quoi ressemble le processus quotidien?
16 Je crois qu'il serait utile de parler de toutes les agences
17 et de parler du rôle de chaque agence afin de mieux
18 comprendre.

19 Je vais commencer avec les représentants du
20 Service de renseignement. Représentant du SCRS numéro 1, et
21 ensuite numéro 2 s'il nous faut des commentaires
22 supplémentaires.

23 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** <Non interprété>

24 **L'INTERPRÈTE:** Encore une fois, l'interprète
25 est désolée, mais ce son est inaudible.

26 **Me ERIN DANN:** Représentante du SCRS numéro 1,
27 pourriez-vous essayer de parler plus lentement? Nous avons de
28 la difficulté à comprendre ce que vous êtes en train de dire

1 dans la salle d'audience.

2 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Pardon. Je peux
3 parler un peu plus lentement. <Non interprété>

4 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, mais
5 la qualité du son n'est pas suffisante pour l'interprétation.
6 L'interprétation reprendra dès que possible.

7 **M. RYAN MACDONALD:** Alors, en tant qu'agence,
8 à quoi ça ressemble pour nous s'il y a une élection
9 partielle, pour ce qui est de l'ingérence étrangère, ça fait
10 partie de notre mandat. Mais, bien sûr, s'il y a une élection
11 partielle, on fait une surveillance supplémentaire, on
12 s'assure que toutes les zones d'opération qui fournissent des
13 renseignements pertinents sont au courant, et s'il y a de
14 l'information pertinente à notre tâche, ça fait partie du
15 groupe de travail.

16 **Me MATTHEW JOHNSON:** Mme Wettlaufer?

17 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Alors, je dirais qu'il
18 y a deux types de surveillance que nous faisons pendant une
19 élection partielle. Il y a une surveillance automatisée avec
20 un codage de base pour programmer différents logiciels afin
21 de surveiller différentes plateformes des médias sociaux en
22 utilisant typiquement des outils disponibles commercialement,
23 mais aussi certains outils sur mesure.

24 Et pour certains sites – je dirais que c'est
25 surtout pour les plateformes chinoises – qui ne se prêtent
26 pas à la surveillance automatisée, il y a une surveillance
27 manuelle. Une série de recherches en utilisant des mots clés
28 sont faites quotidiennement quand il s'agit des candidats et

1 de la circonscription pour identifier de l'information
2 problématique qui pourrait être perçue comme étant une forme
3 de manipulation de l'information.

4 On cherche aussi des indicateurs de
5 comportements atypiques qui pourraient identifier qu'il y a
6 une coordination inauthentique ou une amplification
7 inauthentique de messages sur les médias sociaux. Alors, on
8 regarde la circonscription dont il s'agit.

9 **Me MATTHEW JOHNSON:** De la perspective de la
10 GRC?

11 **M. GREGORY LAURENT O'HAYON:** Nous, notre
12 position ressemble à ce que monsieur Macdonald a signalé.
13 Essentiellement, par mon bureau, je demande une idée sur le
14 renseignement à faire appel aux unités opérationnelles, qu'il
15 s'agisse d'une opération technique, sécurité nationale, et on
16 fait une surveillance quotidienne pour ce qui est
17 d'informations qui portent sur l'élection partielle. Ils font
18 la collecte de données et des renseignements, et ensuite,
19 c'est envoyé à SITE.

20 **Me MATTHEW JOHNSON:** Alors, vous dites que
21 vous cherchez un comportement inauthentique. Alors, vous
22 cherchez des tendances, c'est ça? Des évaluations? C'est pas
23 des vidéos individuelles.

24 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Je dirais qu'à
25 l'exception, à moins d'avoir... pour ce qui est des plateformes
26 des médias sociaux chinois, bon, on comprend des très bien
27 l'écosystème chinois, mais il faut aller à chaque site
28 manuellement. Nous n'avons pas des outils qui permettent de

1 regarder les tendances plus larges. Avec d'autres
2 plateformes, c'est plus facile de voir quels sont les
3 indicateurs.

4 **Me MATTHEW JOHNSON:** Et vous cherchez quelque
5 chose d'anormal?

6 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui.

7 **Me MATTHEW JOHNSON:** Alors, j'ai une question
8 plus générale, Monsieur Macdonald, et si quelqu'un d'autre
9 veut rajouter, c'est très bien.

10 Aux termes de prendre un peu de recul quand
11 on parle du rôle de SITE, mon collègue parlé de l'impact de
12 certaines vidéos. Alors, de la perspective de SITE, êtes-vous
13 en train d'évaluer l'impact? Est-ce que c'est une déclaration
14 juste? Ou est-ce que vous faites autre chose quand vous
15 regardez les élections?

16 **M. RYAN MACDONALD:** Je crois que lorsqu'il
17 s'agit des élections et des élections partielles, nous
18 fournissons des preuves de ce qui se produit, et donc, on
19 essaie de voir si ça peut avoir un impact sur le processus
20 électoral.

21 **Me MATTHEW JOHNSON:** Alors, vous cherchez à
22 déterminer s'il y a eu ingérence étrangère et à voir s'il y a
23 eu un impact?

24 **M. RYAN MACDONALD:** Oui, certainement lors de
25 la période électorale.

26 **Me MATTHEW JOHNSON:** Je n'ai pas beaucoup de
27 temps. Vous avez parlé en particulier des périodes entre
28 élections ou entre les élections partielles, vous vous

1 réunissez régulièrement ou chaque mois pendant une demi-
2 journée. Est-ce qu'on peut parler des avantages de ce travail
3 continu et de ce que vous faites en dehors des élections et
4 de la façon dont cela fait avancer le processus?

5 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui. Je veux dire que
6 l'intérêt de ces réunions pour nous, c'est d'avoir cette
7 communauté de praticiens. Ça nous permet de parler des
8 difficultés opérationnelles, des difficultés plus théoriques,
9 des tendances dans le domaine, des tendances au niveau
10 international.

11 Moi, ce que je peux apporter, ce sont les
12 tendances qu'on voit dans d'autres payas à l'étranger, des
13 choses qu'on entend dire dans le cadre du mécanisme de
14 réponse rapide du G7, donc voilà ce qu'on peut apporter. Mais
15 on apprend beaucoup de choses de nos collègues du
16 renseignement.

17 **Me MATTHEW JOHNSON:** Et je vais maintenant
18 parler au repré... à la représentante numéro 1 du SCRS.

19 Comment... quels sont les avantages que vous
20 retirez de ces entretiens réguliers?

21 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, merci. En
22 fait, pour rester actif et nourrir la communauté de pratiques
23 que Madame Wettlaufer a décrites, on doit quand même mettre
24 de la substance dans... on doit s'assurer en bonne partie que
25 la menace est à jour.

26 Donc, régulièrement, ce qu'on fait, on a
27 amené des experts pour parler de la menace; c'est une menace
28 qui peut être par rapport à un pays ou par rapport à

1 certaines tendances. Donc, on a parlé également, entre
2 autres, de l'impact de l'intelligence artificielle
3 générative. On a aussi des échanges avec des experts qui
4 connaissent la méthodologie pour faire des évaluations, donc
5 plus d'un point de vue stratégique, et on aussi présents tous
6 ensemble pour faire ce qu'on avait discuté un peu plus tôt
7 aujourd'hui, des « tabletop exercise », donc ça fait partie
8 de cette dynamique mensuelle qui nous réunit tous ensemble
9 durant... finalement, sur une base mensuelle quand on n'est pas
10 en élections partielles.

11 **Me MATTHEW JOHNSON:** Merci.

12 Je vais poser une dernière question et je
13 demanderais à chaque membre du panel d'y répondre, mais mon
14 confrère Dann vous a montrer différents rapports et vous
15 aviez dit que vous n'aviez pas observé de formes d'agences
16 étrangères.

17 Étant donné les... vos observations à propos
18 des élections partielles depuis mai 2023, est-ce que vous
19 pensez que les Canadiens devraient avoir confiance dans
20 l'intégrité des processus électoraux que vous avez observés?

21 Je vais peut-être commencer par Monsieur
22 Macdonald.

23 **M. RYAN MACDONALD:** <Non interprété>

24 **Me MATTHEW JOHNSON:** Ou Madame Macdonald
25 (sic), pardon.

26 **Mme ROBIN WETTLAUFER:** Oui, les Canadiens
27 peuvent avoir entièrement confiance dans le processus
28 électoral que nous surveillons.

1 **Me MATTHEW JOHNSON:** Vous êtes d'accord?

2 **M. GREGORY LAURENT O' HAYON:** Oui.

3 **Me MATTHEW JOHNSON:** Représentant du SCRS
4 numéro 2?

5 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 2:** Oui, je suis
6 d'accord.

7 **Me MATTHEW JOHNSON:** Représentante numéro 1 du
8 SCRS?

9 **REPRÉSENTANT DU SCRS NO 1:** Oui, je serais
10 d'accord avec ça à 100 %.

11 **Me MATTHEW JOHNSON:** Merci beaucoup. Mon temps
12 de parole est épuisé. Merci.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

14 Réinterrogatoire, Madame Dann?

15 **Me ERIN DANN:** Non, merci.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, la journée est
17 terminée. Là encore, demain, on se revit à 9 heures et demie,
18 à la même heure.

19 **M. ZAKARIA MOUMNI:** Excusez-moi. Je suis
20 victime d'ingérence étrangère. Il faudrait que je témoigne,
21 si c'est possible parce que ma vie est menacée sur le sol au
22 Canada. Je ne sais pas si je repars (inaudible) mes jours,
23 ils sont presque finis. Je veux témoigner aujourd'hui. Je
24 suis venu de Montréal.

25 Vraiment, ce que je subis, c'est une torture
26 psychologique et je veux que ça s'arrête aujourd'hui pour
27 moi. Je veux témoigner, puis après (inaudible) mourir la
28 conscience tranquille. Je ne peux plus supporter cette

1 torture psychologique que je subie.

2 Je suis citoyen d'origine marocaine, je suis
3 citoyen français, je suis le premier Français à (inaudible)
4 administration canadienne à (inaudible)... J'avais renoncé à ma
5 citoyenneté marocaine le jour où je suis devenu citoyen
6 français. Je poursuis en France le secrétaire particulier du
7 Roi du Maroc, le directeur du contre-espionnage de
8 (inaudible) la police marocaine. J'ai été enlevé, séquestré,
9 torturé au Maroc. Je suis champion du monde du kickboxing
10 (inaudible).

11 Après cette affaire, mon cas est documenté
12 par toutes les ONG internationales : Amnesty Internationale,
13 United (inaudible)... la torture et par rapport à la
14 (inaudible) sur le sol français. Je suis devenu français,
15 puis après j'ai porté plainte contre ces personnes-là et les
16 menaces ont continué, les menaces de mort jusqu'à la
17 tentative d'assassinat sur le sol français avec arme à feu
18 (inaudible). Après, même les avocats en France et moi, on
19 avait demandé la protection même présidentielle, personne n'a
20 répondu. On a envoyé le (inaudible). Si la France n'est pas
21 capable de protéger ses citoyens sur le sol français, je suis
22 obligé d'aller demander la protection à un autre État, c'est
23 ce que j'avais fait le 5 avril 2017 (inaudible) l'aéroport de
24 Montréal, j'ai fait (inaudible) mon passeport français et
25 j'ai demandé l'asile politique.

26 Le (inaudible : chevauchement des paroles)...

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur...

28 **M. ZAKARIA MOUMNI:** ...le 26 mai...

1 COMMISSAIRE HOGUE: Monsieur...

2 M. ZAKARIA MOUMNI: ...2022...

3 COMMISSAIRE HOGUE: Monsieur, je vais juste
4 vous arrêter...

5 M. ZAKARIA MOUMNI: Oui.

6 COMMISSAIRE HOGUE: ...une minute. Ce que je
7 suggère, je vais... on va suspendre, je vais m'entretenir avec
8 les avocats de la Commission, et...

9 M. ZAKARIA MOUMNI: (Inaudible)

10 COMMISSAIRE HOGUE: Oui, mais je veux
11 m'entretenir avec eux et puis...

12 M. ZAKARIA MOUMNI: (Inaudible)

13 COMMISSAIRE HOGUE: ...et puis on va vous
14 laisser connaître...

15 M. ZAKARIA MOUMNI: (Inaudible) témoignage
16 parce que c'est vraiment... c'est de la torture psychologique
17 que je subis et c'est (inaudible) effectivement, c'est de
18 l'ingérence étrangère. C'est de l'ingérence étrangère.

19 COMMISSAIRE HOGUE: Laissez-moi m'entretenir
20 avec les avocats. Je vais suspendre et...

21 M. ZAKARIA MOUMNI: (Inaudible)...

22 COMMISSAIRE HOGUE: ...je reviens pour vous dire
23 ce qu'on va faire.

24 M. ZAKARIA MOUMNI: (Inaudible)...

25 COMMISSAIRE HOGUE: Merci.

26 Alors, on va suspendre la séance. Alors on
27 suspend la séance.

28 PERSONNE NON-IDENTIFIÉ (male): Merci.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Thank you.

2 **THE REGISTRAR:** Order, please. À l'ordre,
3 s'il vous plaît.

4 The sitting of the Commission is now in
5 recess until 5:20 p.m. Cette séance de la Commission est
6 maintenant suspendue jusqu'à 17 h 20.

7 --- Upon recessing at 5:07 p.m./

8 --- L'audience est suspendue à 17 h 07

9 --- Upon resuming at 5:18 p.m./

10 --- La séance est reprise à 17 h 18

11 **THE REGISTRAR:** Order, please. À l'ordre,
12 s'il vous plaît.

13 This sitting of the Foreign Interference
14 Commission is now back in session. Cette séance de la
15 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en
16 session.

17 The time is 5:18 a.m. Il est 17 h 18.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Moumni, j'ai
19 demandé de m'entretenir avec les avocats parce que j'avais
20 souvenir d'avoir vu des échanges et, effectivement, je vois
21 que vous avez eu des échanges avec les avocats de la
22 Commission, que vous avez déjà donné un certain nombre
23 d'informations.

24 Ce que je vais vous inviter à faire, c'est de
25 nous transmettre toutes les informations additionnelles que
26 vous voulez nous transmettre par écrit rapidement et je
27 m'engage personnellement à lire ce que vous allez nous
28 transmettre et à prendre connaissance de tout ce dont je dois

1 prendre connaissance.

2 **M. ZAKARIA MOUMNI:** (Inaudible : hors micro) ...
3 ils ont trouvé... ils m'ont confirmé qu'il y avait une
4 (inaudible). Par contre, la GRC (inaudible). Moi, j'ai des
5 preuves matérielles que le complet que j'avais subi ici,
6 l'agression que j'avais subie sur le sol canadien, qu'il y
7 avait la complicité de certains policiers de Montréal avec la
8 preuve matérielle, vidéos, même la personne qui est très
9 proche des autorités marocaines, qui est très proche de
10 l'ambassade du Marco., il le dit clairement dans une vidéo
11 comme quoi il dit comme quoi moi je n'avais pas fait mes
12 calculs quand je suis parti voir ces policiers. Ces policiers
13 sont à eux et ils travaillent à eux.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Regardez, si vous avez...

15 **M. ZAKARIA MOUMNI:** (Inaudible : chevauchement
16 des paroles) ...

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...si vous avez des éléments
18 que vous souhaitez porter à ma connaissance qui sont... vous
19 pouvez les mettre sur une clé USB, les télécharger, je
20 m'excuse, c'est le mot que je cherchais, les télécharger sur
21 une clé USB.

22 **M. ZAKARIA MOUMNI:** Oui.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et ce que je suggère,
24 c'est que vous pouvez correspondre avec les avocats de la
25 Commission pour convenir de la meilleure façon de nous
26 transmettre la clé USB.

27 **M. ZAKARIA MOUMNI:** D'accord.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et moi, je vais prendre

1 connaissance de tout ça et... Ça va?

2 **M. ZAKARIA MOUMNI:** Merci beaucoup, Madame.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

4 Alors, on reprend demain matin 9 h 30.

5 **THE REGISTRAR:** Order, please. À l'ordre,
6 s'il vous plaît.

7 This sitting of the Foreign Interference
8 Commission is adjourned until tomorrow, the 4th of October
9 2024 at 9:30 a.m. Cette séance de la Commission sur
10 l'ingérence étrangère est suspendue jusqu'à demain, le
11 4 octobre 2024 à 9 heures et demie.

12 --- L'audience est ajournée à 17 h 20

13

14 **C E R T I F I C A T I O N**

15

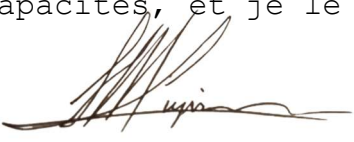
16 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
17 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
18 transcription of my notes/records to the best of my skill and
19 ability, and I so swear.

20

21 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
22 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription
23 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
24 capacités, et je le jure.

25

26



27 Sandrine Marineau-Lupien

28